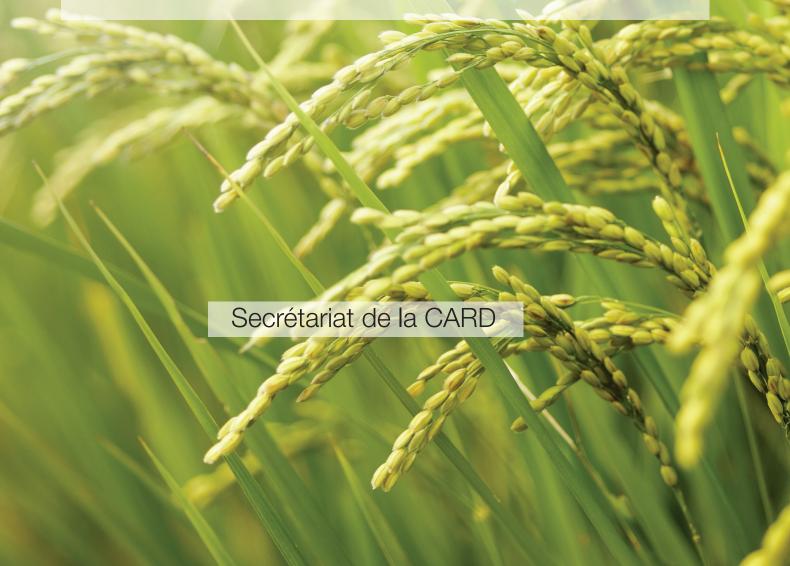




Reproduction des expériences réussies dans le domaine du développement du secteur rizicole en Afrique

Meilleures pratiques et évaluations de l'adaptabilité





Reproduction des expériences réussies dans le domaine du développement du secteur rizicole en Afrique

Meilleures pratiques et évaluations de l'adaptabilité

Rédacteurs:

Takanori Satoyama

Coordonnateur général, Secrétariat de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD)

Cheikh M. Sourang

Responsable de programme principal, Fonds international de développement agricole (FIDA)

Rossella Bartoloni

Consultant en développement

Octobre 2014 Secrétariat de la CARD Publié par le Secrétariat de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD) avec le soutien financier du Fonds international de développement agricole (FIDA)

Les désignations employées de même que la présentation du matériel dans cette publication n'impliquent pas l'expression de quelque opinion que ce soit de la part du Secrétariat de la CARD ou du FIDA concernant le statut juridique ou l'état de développement d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de ces autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. La mention de sociétés spécifiques ou produits d'un fabricant, brevetés ou non, n'implique pas que ceux-ci aient été approuvés ou recommandés par le Secrétariat de la CARD ou le FIDA par rapport à d'autres produits similaires qui n'ont pas été mentionnés. Les points de vue exprimés ici sont ceux des auteurs et ne représentent pas nécessairement ceux du Secrétariat de la CARD ou du FIDA.

Cette publication contient les opinions et les déclarations de différents fournisseurs d'informations. Le Secrétariat de la CARD et le FIDA ne représentent pas ou ne sont pas responsables de l'exactitude ou la fiabilité de quelque opinion, déclaration ou autre information que ce soit de la part d'un fournisseur d'information.

Cette publication contient des liens et des références vers d'autres sites internet. Le Secrétariat de la CARD et le FIDA ne contrôlent pas ces sites et ne sont pas, par conséquent, responsables de leur contenu.

©CARD, 2014

Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD) Secrétariat de la CARD, c/o AGRA West End Towers, 4th floor P.O. Box 66773, Westlands 00800, Nairobi, Kenya Web: www.riceforafrica.org

Auteurs:

Takanori Satoyama (Introduction et tous les cas)

Coordonnateur général, Secrétariat de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD)

Rossella Bartoloni (Résumé exécutif) Consultant en développement

Arumugam Kathiresan (Cas 2, 6, 8 et 9) Consultant, Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD)

Ibrahima Sall (Cas 3 et 5) Consultant, Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD)

Ramilison Harifidy Janset Alin (Cas 4, 7 et 10) Consultant, Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD)

Les auteurs et le Secrétariat de la CARD aimeraient exprimer leur gratitude au Président du FIDA (Dr K. Nwanze), au Président d'AGRA (Ms J. Karuku), aux gestionnaires et au personnel du FIDA et d'AGRA, aux membres du Comité directeur de la CARD, de même qu'aux membres des Comités directeurs des Stratégies nationales de développement rizicole. Leur orientation et soutien ont été d'une grande importance à la conception et à la mise en œuvre de la subvention du FIDA à la CARD à travers l'AGRA, ce qui a rendu possible la livraison en temps utile de ce produit de la connaissance qui se veut un bien public.

Acronymes et Abréviations

AfricaRice Centre du riz pour l'Afrique

AGRA Alliance pour une révolution verte en Afrique

AMSDP Agricultural Marketing Systems Development Programme (Tanzanie)

APD Agriculture Planning Department (Ouganda)

APRAO Projet pour l'Amélioration de la production du riz en Afrique de l'Ouest

AUE Water Users Association/Association des usagers de l'eau

BAD Banque africaine de développement

BSD Bureau de Stratégie et de Développement – Guinée

CARD Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique CEDEAO Communauté économique et des États de l'Afrique de l'Ouest

CFC Fonds commun pour les produits de base CIP Crop Intensification Programme (Rwanda)

DAER Direction de l'Aménagement et de l'Equipement Rural – Togo

DFID Département du développement international (RU)

DFTD Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement – Canada DLM Decentralized Land Management/Gestion décentralisée du foncier (Madagascar)

DRDR Direction régionale du développement rural - Madagascar

DSIP Agriculture Sector Development Strategy Investment Plan (Ouganda)

EDGET Ethiopians Driving Growth through Entrepreneurship and Trade project

EIF EDGET Innovation Fund (Ethiopie)

ETB Birr éthiopien

FAO Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FARA Forum pour la recherche agricole en Afrique

FASID Fondation pour les études avancées sur le développement international

FIDA Fonds international de développement agricole IFDC Centre international de développement des engrais

IRRI Institut international de recherche sur le riz

JICA Agence japonaise de coopération internationale

JIRCAS Le Centre international de recherche en sciences agricoles du Japon MAAIF Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (Ouganda)

MAE Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage – Guinée

MAEP Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche – Togo

MEDA Mennonite Economic Development Associates

MGA Ariary malgache

MINAGRI Ministère de l'Agriculture – Guinée

MINAGRI Ministère de l'Agriculture et des Ressources animales – Rwanda

NaCRRI National Crop Resources Research Institute (Ouganda)

NEPAD Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

NERICA Nouveau riz pour l'Afrique

NMB National Microfinance Bank/Banque nationale de microfinance (Tanzanie)

ONDR Office national de développement de la riziculture - Côte d'Ivoire

PAPRIZ Projet d'Amélioration de la productivité rizicole sur les hautes terres centrales – Madagascar

PC-23 Périmètre Colonial No 23 – Madagascar

PDDAA Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine

PLOF Plan local d'occupation foncière - Madagascar

PMA Plan for Modernization of Agriculture/Plan pour la modernisation de l'agriculture (Ouganda)

PNDA Politique nationale de développement agricole – Guinée

PNF Programme national foncier – Madagascar

PNIA Programme national d'investissement agricole – Guinée

PNIASA Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire -Guinée

PNUD Programme des Nations Unies pour le développement

PPI Petits périmètres irrigués – Madagascar

PRiDe Promotion of Rice Development Project/Promotion du projet de développement rizicole (Ouganda)

RFA Rwanda Fertilizer Association

RFSP Rural Financial Services Programme (Tanzanie)

RIS Rice Industry Secretariat (Ouganda)
RSC Rice Steering Committee (Ouganda)
RTC Rice Technical Committee (Ouganda)

RUDI Rural Urban Development Initiatives (Tanzanie)

SAA Sasakawa Africa Association

SACCOS Saving and Credit Cooperatives Societies (Tanzanie)

SG 2000 Sasakawa Global 2000

SNDR Stratégie nationale de développement rizicole

SNNPR Southern Nations, Nationalities, and Peoples' Region (Ethiopie)

SRGR Service régional du génie rural – Madagascar

TWLB Tanzania Warehouse Licensing Board

TZS Shilling tanzanien
UE Union européenne

USAID Agence américaine pour le développement international

USD Dollar américain

VSLA Village Savings and Lending Association/Association d'épargne et de prêt villageois (Ethiopie)

WRS Warehouse Receipt System/Système de coupon entrepôt

ZAAP Zone d'Aménagement Agricole Planifié – Togo

Table des matières

	EXECUTIT	
Introduc	tion	xii
0404.	Dissérvination de la culture du NEDICA en Ouvende	
CAS 1 : 1.1	Dissémination de la culture du NERICA en Ouganda	
1.2	Impacts	
1.2	•	
	Analyse des facteurs de succès	
1.4	Evaluation de l'adaptabilité	
1.5	Conclusions	č
CAS 2:	Renforcement des liens de la chaîne de valeur du riz en Éthiopie	9
2.1	Description générale du modèle	9
2.2	Impacts	14
2.3	Analyse des facteurs de succès	15
2.4	Évaluation de l'adaptabilité	17
2.5	Conclusions	19
CAC 2 .	Dramatian de l'accès des natits avalaitants à la teurs et utiliantien durable des terresses	
CAS 3 :	Promotion de l'accès des petits exploitants à la terre et utilisation durable des terres au Togo	
3.1	Description générale du modèle	
3.2	Impacts	
3.3	Analyse des facteurs de succès	
3.4	Evaluation de l'adaptabilité	
3.5	Conclusions	
CAS 4:	Costion participative durable de l'irrigation à Madagagagar	20
4.1	Gestion participative durable de l'irrigation à Madagascar Description générale du modèle	
4.1 4.2	Impacts	
4.2 4.3	Analyses des facteurs de succès	
4.4	Evaluation de l'adaptabilité	
4.5	Conclusions	
4.0	Our iciusions	01
CAS 5:	Intégration de la chaîne de valeur du riz en Côte d'Ivoire - Établissement des liens	
	entre les acteurs de la chaîne de valeur	39
5.1	Description générale du modèle	39
5.2	Impacts	42
5.3	Analyse des facteurs de succès	43
5.4	Évaluation de l'adaptabilité	43
5.5	Conclusions	46

CAS 6:	Promotion du développement des services de vente au détail des intrants agricoles	
	au Rwanda	47
6.1	Description générale du modèle	47
6.2	Impacts	50
6.3	Analyse des facteurs de réussite	51
6.4	Évaluation de l'adaptabilité	52
6.5	Conclusions	55
CAS 7:	Protection de la propriété foncière et des droits fonciers secondaires à Madagascar	56
7.1	Contexte général	56
7.2	Description générale du modèle	58
7.3	Impacts	61
7.4	Analyse des facteurs de succès	62
7.5	Évaluation de l'adaptabilité	63
7.6	Conclusions	66
CAS 8:	Système de coupon d'entrepôt de paddy en Tanzanie	67
8.1	Description générale du modèle	68
8.2	Impacts	73
8.3	Analyse des facteurs de succès	74
8.4	Défis de la mise en œuvre des WRS	74
8.5	Évaluation de l'adaptabilité	
8.6	Conclusions	79
Cas 9:	Intégration de la Stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR) au Pla	
	d'investissement stratégique du développement sectoriel (DSIP) en Ouganda	
9.1	Stratégie nationale de développement de la riziculture en Ouganda	
9.2	Processus d'intégration de la SNDR à la DSIP	
9.3	Analyse des facteurs de succès	84
9.4	Autres défis de la mise en œuvre de la SNDR	85
9.5	Conclusions	86
CAS 10	: Intégration de la stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR) dans le	
	cadre de développement principal de la République de Guinée	
10.1	Position de la SNDR dans le principal cadre en République de Guinée	
10.2	Élaboration de stratégies rizicoles en Guinée	
10.3	Processus d'intégration de la SNDR à la PNIASA	89
10.4	Les facteurs de succès pour l'intégration	
10.5	Conclusions	91
	1 : EVALUATION DE L'ADAPTABILITE	
ANNEXE	2 : CHANGEMENT DE SUPERFICIE RIZICOLE AU PC-23 DE 2010 A 2012	95

Résumé Exécutif

Tous les 23 pays africains avec lesquels la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD) a travaillé au cours des six dernières années avancent à grand pas dans la poursuite de l'objectif de doubler la production de riz d'ici 2018. Depuis le début de son engagement, la CARD les a appuyés dans bon nombre de domaines – de l'élaboration de leur Stratégies nationales de développement de la riziculture (SNDR) à la facilitation des échanges avec d'autres pays africains ou asiatiques qui pourraient offrir une grande expérience et connaissance dans un aspect particulier de la chaîne de valeur du riz.

La CARD continue de s'engager, avec cette publication en particulier, dans un exercice de décodage et d'articulation de l'expérience réussie acquise dans le développement des chaînes de valeur du riz et, en particulier, les segments spécifiques qui y ont été développés au cours de la dernière décennie.

La documentation et le partage des seules expériences réussies sont utiles. Cependant, à travers la collecte de ces expériences, la CARD veut surtout valoriser le décryptage des facteurs clés qui ont déterminé les résultats couronnés de succès. Pour cette raison, la CARD a adopté le Cadre d'adaptation développé par le Fonds international de développement agricole (FIDA) en collaboration avec Brookings Institution en 2010. Répondre aux questions de cadrage inhérentes au Cadre permet non seulement l'identification des facteurs de succès, mais aussi l'évaluation du niveau de reproductibilité de chaque expérience. Cette valorisation s'intègre bien dans la propre vision de la CARD visant à appuyer les pays africains dans l'adoption des modèles de développement du secteur rizicole qui engendrent des résultats de rendement soutenu.

L'ensemble des expériences que la CARD offre avec cette publication porte sur 10 cas, chacun représentant un ensemble de pratiques qui ont émergé dans huit pays – Ouganda, Éthiopie, Togo, Madagascar, Côte d'Ivoire, Rwanda, Tanzanie et Guinée.

L'Ouganda offre deux excellents modèles pour une possible reproductibilité – l'un lié au modèle adopté par le pays pour la dissémination des NERICA (Cas 1) et l'autre sur l'intégration de sa Stratégie nationale de développement rizicole dans la stratégie de développement du secteur agricole du pays (Cas 9). Le succès des deux modèles dépend d'une gamme de conditions et de choix particulièrement favorables. Cependant, les plus importants sont l'engagement et l'action forts de la part du leadership politique ougandais.

En Éthiopie (Cas 2), les modèles groupes de producteurs et producteurs-transformateurs sont utilisés pour renforcer les liens entre les opérateurs de la chaîne de valeur. Le renforcement des capacités, l'information et l'analyse du marché de même que l'appui technique sont inclus dans l'assistance faite aux opérateurs. Sur la bonne voie en termes de plans de sortie après trois ans de fonctionnement, les modèles adoptés envisagent des soins importants avant que les liens ne puissent être considérés 100 % autonomes et complètement entre les mains des acteurs du secteur privé.

Le modèle est applicable dans un environnement particulièrement favorable où les conditions agro-climatiques, la demande du marché, les infrastructures de transport, les dispositions politiques et l'environnement fiscal et financier jusqu'à la durabilité sont disponibles et conviennent à l'intensification de la riziculture. L'impact est particulièrement remarquable sur les transformatrices et les revenus des producteurs à partir du développement d'un créneau pour le riz *Addis Rice*.

En combinant la mobilisation des producteurs, la distribution des terres et l'appui à l'intensification agricole, l'expérience du gouvernement togolais décrite dans le Cas 3 montre qu'il est aussi possible d'avoir un impact fort sur les revenus et la production rizicole sur une courte période de quatre ans. La condition préalable à l'accès aux terres agricoles et à l'appui offert par le gouvernement était la formation de groupes de producteurs qui habitent dans les zones et qui les exploitent. Le succès de l'expérience dépendait non seulement de la capacité des gouvernements locaux à effectuer les transferts de terres basés sur les contrats et sur les ressources financières mises à disposition par le gouvernement et les donateurs, mais aussi de la forte volonté politique qui sous-tend toute l'intervention. Sur le plan opérationnel, la présence d'une petite équipe de gestion de terrain dans chaque site est capitale, puisque ce sont ces équipes qui ont permis aux producteurs d'accéder à l'ensemble du paquet d'aide offert par le programme en plus du suivi des progrès de mise en œuvre.

Madagascar offre deux expériences extraordinaires dans les domaines de la gestion de l'irrigation participative (Cas 4) et de la protection de la propriété foncière et des droits fonciers secondaires (Cas 7). L'historique du premier cas montre l'importance d'établir des institutions communautaires durables et d'offrir des solutions techniques qui soient gérables et abordables pour les communautés. Le second montre l'importance de protéger l'ensemble des droits liés à l'utilisation des terres avant que le développement de la riziculture ne commence. Le succès dans les deux cas reposait sur la forte appropriation de l'idée, qui motive l'intervention, par les institutions gouvernementales et les communautés, ainsi que sur l'environnement financier et les capacités techniques adéquats.

L'établissement de la confiance et de la bonne communication entre les acteurs de la chaîne de valeur, et le fait d'amener les institutions financières à la table des négociations des affaires, constituent les deux éléments les plus importants du modèle trouvé en Côte d'Ivoire (Cas 5) – un modèle qui a fait que la production de riz a plus que doublé en moins de quatre ans. Le modèle est reproductible à condition que certaines conditions préalables soient mises en place. Outre l'engagement politique, les politiques appropriées et la disponibilité des terres et de l'eau, le modèle nécessite l'existence et la volonté des prestataires de service du secteur privé pour mettre à la disposition des producteurs et des transformateurs de riz des intrants de qualité, des services financiers et des équipements de transformation améliorés. De plus, le modèle nécessite un bon réseau de transport, une exigence qui est capable d'absorber la production augmentée du riz de même qu'un environnement culturel respectueux des contrats.

L'importance de mettre en place un système d'approvisionnement des intrants agricoles en plus de la demande avant de démarrer un programme d'intensification de la riziculture émerge forcément du Cas 6 couvrant l'expérience du Rwanda dans ce domaine. Ici, le succès reposait sur le fait de capitaliser les synergies émergeant de la coopération avec les programmes de développement agricole en cours, en établissant des liens entre les acteurs de la chaîne y compris les institutions financières, en créant la demande pour les intrants par les parcelles de démonstration et le renforcement des capacités des fournisseurs d'intrants agricoles potentiels ou existants. Ce modèle s'appuie sur une politique très fertile et des dispositions institutionnelles, de même que sur les ressources financières des banques publiques et privées. Aussi longtemps que les banques locales seront prêtes à investir dans les entreprises des négociants d'intrants agricoles, l'environnement financier pour la reproduction et l'extension de ce modèle pourrait être créé sans le financement extérieur.

Malgré le fait d'être toujours dans les premières étapes de sa mise en œuvre, l'expérience tanzanienne avec l'introduction du système de « coupon entrepôt » (Cas 8) montre le potentiel du modèle comme une solution optimale de marketing et de stockage pour les producteurs, en particulier les riziculteurs, dans les contextes africains. Le système prospère grâce au cadre juridique et politique bien établi qui permet la mise en place et le fonctionnement de l'infrastructure d'entreposage dans les zones de production de riz. Il prospère aussi grâce aux partenariats établis entre les organisations publiques, privées et populaires pour la création, le fonctionnement et l'entretien des magasins eux-mêmes. L'étude de cas montre que l'extension du système nécessite un bon accès aux infrastructures de transport et aux marchés puisqu'il ne génère souvent une marge bénéficiaire que dans les zones bien connectées où la production commerciale et intensive du riz prévaut. En plus de la grande demande du marché pour le riz local, l'adaptation réussie dépend d'une culture en faveur du respect du contrat et sa mise en vigueur, de même que des relations basées sur la confiance entre les producteurs de riz, en particulier lorsqu'il faut un stockage collectif et des négociations collectives. Ceux-ci obtiennent le maximum de profit du système lorsqu'ils ont accès aux informations du marché, nécessaires pour savoir quand il faut vendre et quand les institutions financières acceptent les reçus des magasins comme des avances sur garanties/actes de garantie.

La Guinée (Cas 10) offre un exemple de bonne pratique en termes d'intégration de la SNDR dans le cadre du développement global d'un pays et dans sa stratégie de développement agricole en particulier. Ici, les facteurs qui contribuent à ces réalisations ont trait au cadre institutionnel établi pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi de la SNDR, l'important rôle joué par les champions nationaux charismatiques, la grande reconnaissance de l'importance de la riziculture pour l'économie nationale dans son ensemble et la sécurité alimentaire, de même que la bonne qualité de la SNDR en termes de processus de formulation adopté, et l'orientation stratégique qu'il donne. Le facteur de la bonne programmation était aussi important avec la disponibilité de la SNDR au démarrage de la préparation de la stratégie globale de développement agricole.

À l'exception des cas 9 et 10, qui se réfèrent à la formulation des stratégies nationales de développement rizicole, tous les modèles présentés dans cette collection ont en commun les conditions préalables suivantes pour la reproduction :

- (i) Fort engagement politique au succès de l'intervention, duquel découlent généralement une politique adéquate et des dispositions institutionnelles de même qu'un environnement fiscal et financier;
- (ii) Disponibilité et capacité des prestataires du secteur privé (en particulier, les institutions financières) pour servir les producteurs et les transformateurs de riz, ainsi que la disponibilité de l'appui technique et des ressources financières pour renforcer leurs capacités, si nécessaire ;
- (iii) Conditions agro-climatiques (en particulier l'irrigation et du réseau de transport) et demande de marché favorables;
- (iv) Etablissement de bons flux de communication et de relations basées sur la confiance entre les acteurs de la chaîne de valeur ;
- (v) Environnements culturels favorables au respect du contrat et sanctionnant le comportement dysfonctionnel, et ;
- (vi) Protection et sécurisation du foncier et des droits d'utilisation.

Introduction

Depuis la fin des années 1990, l'Afrique a connu une croissance économique rapide¹ sans précédent depuis les vagues des indépendances dans les années 1960 et 1970.² Les augmentations des revenus qui y ont résulté, de même que la croissance démographique et l'urbanisation rapide, ont contribué aux changements dans les habitudes alimentaires, y compris d'importantes augmentations dans la consommation de riz.³ Selon les statistiques de la FAO, la consommation du riz, qui a été perçue comme une denrée de luxe dans de nombreux pays d'Afrique, a connu une forte croissance ces dernières années.⁴ L'augmentation d'environ 37 % de la consommation de riz en Afrique au cours de la période 1999-2007 était, par exemple, plus élevée que celle des cultures de moindre valeur telles que le maïs (20 %), le sorgho (21 %) et le manioc (32 %).⁵ Bien que la production du riz a augmenté significativement au cours de la même période (d'environ 20 %), la croissance de la production n'a pas pu maintenir le même rythme que l'accroissement de la consommation, élargissant ainsi le fossé de l'offre et de la demande.⁵

En 2007-2008, la flambée des prix des produits alimentaires a frappé le marché international et menacé non seulement la sécurité alimentaire en Afrique, mais aussi sa sécurité politique et socioéconomique, causant des taux d'inflation élevés de même que des émeutes de la faim dans certains pays africains. Puisque le prix du riz était plus volatil que celui des autres céréales de base, la flambée des prix des produits alimentaires a frappé plus durement le riz que les autres céréales.

C'est dans ce contexte que la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD) a été créée en 2008 lors de 4° Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique (TICAD IV). Dirigée par un groupe consultatif d'éminentes organisations et d'institutions internationales et africaines dans le domaine du développement de la riziculture en Afrique, la CARD vise à doubler la production rizicole en Afrique subsaharienne d'ici 2018, en apportant à 23 pays africains différents soutiens pour le développement de la riziculture en Afrique. Les principales activités de la CARD au niveau national incluent : (i) l'assistance à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement rizicole (SNDR) l'i ; (ii) l'identification de l'interface entre la SNDR et les stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté des pays concernés ; (iii) le développement des ressources humaines et institutionnelles des pays cibles ; (iv) l'appui à la mécanisation et au développement des semences ; (v) l'identification des modèles dans le développement de la chaîne de valeur du riz ; (vi) l'appui à la

- 4 STAT de la FAO accessibles à http://faostat.fao.org/
- 5 Ibic
- 6 Ce faussé est comblé par les importations de riz venant d'autres parties du monde. Les importations de riz de l'Afrique ont augmenté de 4,8 millions MT en 1999 à 9,5 millions MT en 2009 (FAOSTAT). http://faostat3.fao.org/faostat-gateway/go/to/home/E
- 7 FAO, 2008, Soaring Food Prices: Facts, Perspectives, Impacts and Action Required, the information document (HLC/08/INF/1) pour la conférence de haut niveau sur la Sécurité alimentaire mondiale en juin 2008 ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/013/k2414e.pdf
- Une petite portion de la production mondiale de riz est vendue sur le marché international, et la grande partie du riz commercialisé est acheté ou vendu sur la base de contrat, et non sur les marchés libres. Les marchés libres sont donc résiduels et ont une grande inconstance. (Gilbert, C.L., and Morgan, C.W., 2010, "Food price volatility", Philosophical Transaction of the Royal Society B: Biological Science, August 2010, 365 pp3023-3034) http://rstb.royalsocietypublishing.org/content/365/1554/3023.full.pdf+html
- 9 Le Comité de pilotage de la CARD est composé comme suit : AGRA, BAD, AfricaRice, FAO, FARA, FIDA, IRRI, JICA, JIRCAS, NEPAD et la Banque mondiale.
- 10 Des informations plus détaillées peuvent être obtenues à http://www.riceforafrica.org/new/
- 11 La SNDR est la stratégie spécifique au riz développée par chaque pays membre de la CARD.

¹ L'économie africaine s'est accrue de plus de 5 % en moyenne au cours du 21e siècle. La Banque mondiale a montré que le taux de croissance moyenne de l'Afrique en 2013 est de 4,9 %, avec un tiers des pays de l'Afrique subsaharienne enregistrant une croissance de plus de 6 %, et que cette tendance va perdurer. (Banque mondiale, oct. 2013, *Africa's Pulse* Vol. 8) https://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Africa/Report/Africas-Pulse-brochure_Vol8.pdf

² La faible croissance de l'Afrique au cours du 20° siècle a été révélée par beaucoup de chercheurs. Au nombre de ces chercheurs il y a Sachs et Warner qui ont montré la faible croissance économique des pays africains de 1965 à 1990 comparativement à d'autres pays (Sachs, J.D., Warner, A.M., 1997, "Sources of Slow Growth in African Economies", Journal of African Economies, Vol. 6., No.3 pp335-76) http://jae.oxfordjournals.org/content/6/3/335.full.pdf+html

³ Un certain nombre de chercheurs ont montré que l'augmentation du revenu entraînera une augmentation des cultures à plus haute valeur. Au nombre de ces chercheurs on peut citer Regmi, Deepak, Seale Jr., et Bernstein, 2001, "Cross-Country Analysis of Food Consumption Patterns", Regmi et al., Changing Structure of Global Food Consumption and Trade, Chapter 2 pp14-23, USDA, Agriculture and Trade Report WRS-01-1

Coopération Sud-Sud et triangulaire relative au secteur rizicole ; et (vii) le partage et l'échange des informations entre les acteurs pertinents et les pays membres.

Le partage des idées et des expériences en vue du développement réussi du secteur rizicole a en particulier figuré en bonne place dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Ceux qui partageaient les meilleures pratiques étaient principalement d'Asie, reflétant le secteur rizicole avancé, à la fois en termes de production et de marketing, dans les pays asiatiques. Cependant, certains acteurs de la CARD ont souligné que les contextes des pays asiatiques au moment de la 'Révolution verte' dans les années 1960 et 1970 étaient tout à fait différents de ceux d'Afrique d'aujourd'hui, par conséquent, les expériences asiatiques pourraient ne pas être pertinentes, à moins qu'on ne les ajuste aux contextes spécifiques actuels des pays africains. De plus, certains pays africains ont déjà accumulé de grandes expériences réussies en matière de développement du secteur rizicole et ont tiré des enseignements utiles, qui pourraient être partagés pour profiter au développement rizicole dans d'autres pays du continent.

Avec l'appui financier du Fonds international de développement agricole (FIDA), le Secrétariat de la CARD a décidé d'inventorier ces expériences réussies, et a examiné leur applicabilité à d'autres pays africains. Dans cet exercice d'inventaire, les modèles ont été collectés dans huit pays. Bien que pas exhaustifs, ces modèles couvrent presque l'ensemble de la chaîne de valeur du riz depuis la formulation des politiques jusqu'à l'approvisionnement des intrants et des services de vulgarisation, la production, la gestion du foncier, le marketing, le financement et la gestion de l'irrigation. Bien que chacun de ces modèles a trait à seulement un ou deux segments de la chaîne de valeur, le modèle en tant qu'ensemble engendre des implications dans des domaines bien complets.

Les expériences les plus réussies ont été enregistrées dans les contextes où il existe un solide partenariat avec le secteur privé, et/ou une attention particulière a été accordée aux facteurs de marché, les deux étant des éléments importants pour le développement durable et sain du secteur rizicole.

Toutes les expériences ont trait aux interventions sponsorisées par les gouvernements, les partenaires au développement et le secteur privé, et la plupart des cas étaient couronnés de succès comme le résultat des efforts, de la collaboration et du partenariat de l'ensemble des acteurs. De plus, certaines des expériences portent sur la mise en œuvre de projets et programmes spécifiques, d'autres sur la mise en œuvre des politiques nationales et d'autres sur la combinaison des trois.

Avec deux exceptions (sur l'intégration du SNDR dans les cadres globaux de développement agricole en Guinée et en Ouganda), toutes les expériences sont présentées dans cette publication selon un format standard organisé sous les rubriques suivantes : description générale du modèle, impacts, facteurs de succès, évaluation de l'adaptabilité à grande échelle et conclusion.

Les évaluations de l'adaptabilité, en particulier, ont été faites sur les huit premiers cas suivant l'outil d'orientation des questions de cadrage de l'adaptabilité développé et vérifié pour son efficacité par le FIDA et Brookings Institution en 2010 (Annexe 1). Le cadre de l'évaluation de l'adaptabilité a été conçu pour les analyses de la reproductibilité des expériences réussies à d'autres domaines à l'intérieur des mêmes pays ou dans d'autres pays. Les contextes et les conditions spécifiques d'un pays et/ou zones où le modèle doit être adopté déterminent les environnements pour l'applicabilité dans différentes dimensions et permettent ainsi l'évaluation du niveau d'applicabilité du modèle.

Les évaluations de l'adaptabilité des modèles réussis dans cette publication étaient, cependant, menées sans aucune hypothèse sur l'endroit où les adopter, et par conséquent manquent de spécificité en termes «d'espaces» pour l'adaptabilité. Au contraire, les évaluations présentent les conditions préalables qui déterminent les «espaces» et autres facteurs importants en vue de l'adoption réussie des modèles. ¹² Néanmoins, les analyses fournissent des informations utiles sur les succès observés le long de la chaîne de valeur du riz en Afrique, et donnent les implications sur leur reproductibilité à d'autres pays africains. De cette façon les analyses dans ce document pourraient faire une contribution précieuse à l'accélération des efforts faits par les pays africains en vue du développement du secteur rizicole.

Les deux derniers cas concernent l'intégration d'une stratégie nationale de développement rizicole (SNDR) dans un cadre global de développement agricole tel que le plan¹³ d'investissement du PDDAA. Ces cas décrivent les expériences réussies en Ouganda et en Guinée, en montrant comment les gouvernements des deux pays ont

¹² Il y a une très grande diversité entre les pays africains et l'analyse ne pouvait pas utiliser une "approche généralisée".

¹³ PDDAA signifie Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine. Approuvé par le Sommet des Chefs d'États de l'Union africaine en 2003 comme étant un programme agricole du NEPAD (Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique), le PDDAA se concentre sur l'amélioration de la sécurité alimentaire, la nutrition et l'augmentation des revenus dans les économies africaines largement basées sur l'agriculture. Il vise à y arriver en augmentant la productivité de l'agriculture d'au moins 6 % par an et en portant l'investissement public dans l'agriculture à 10 % des budgets nationaux par an. Le plan d'investissement du PDDAA est un plan national pour la priorisation des investissements agricoles formulés à travers le processus du PDDAA dans chaque pays http://www.nepadcaadp.net/about-caadp.php.

intégré la SNDR et la riziculture dans leur politique, et probablement amélioré la mise en œuvre de la SNDR. Ce succès a été déterminé par différents facteurs tels que les encouragements politiques, le temps de la formulation des documents stratégiques et le temps de leur intégration, ce qui est généralement impossible de contrôler. Cependant, les études de cas n'ont pas utilisé le cadre de l'évaluation de l'adaptabilité pour les analyses de la reproductibilité des cas dans d'autres pays, puisque la meilleure façon d'intégrer le SNDR dans les plans d'investissement du PDDAA devrait être faite sur mesure par chaque pays par rapport à son contexte, en particulier le contexte politique. Néanmoins, l'analyse de ces deux cas fournit des implications utiles pour d'autres pays membres de la CARD.

CAS 1:

Dissémination de la culture du NERICA en Ouganda

Information de base sur le modèle		
Pays	République d'Ouganda	
Domaine d'intervention dans la chaîne de valeur	Dissémination de la culture du NERICA	
Mode d'intervention	Politique et Projets	
Organisme chargé de la mise en œuvre	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAAIF), Organisation nationale de recherche agricole (NARO)	
Organisation(s)/Institution(s) partenaire(s)	Agence japonaise de coopération internationale (JICA) : soutiens financiers et techniques	

1.1 Description générale du modèle

Le secteur de l'agriculture joue un rôle important à la fois en termes de sécurité alimentaire et de croissance économique dans la plupart des pays africains. Cela est particulièrement vrai en Ouganda où les qualités naturelles telles que les terres fertiles, les ressources foncières non exploitées et l'abondance des précipitations déterminent le haut potentiel agricole. À l'instar de beaucoup d'autres économies en Afrique, la demande de riz en Ouganda a augmenté assez rapidement à cause de l'urbanisation et de la croissance économique¹⁴. Depuis 2000, le gouvernement ougandais a promu avec détermination la production rizicole, et a introduit officiellement les variétés du Nouveau riz pour l'Afrique (NERICA) dans le pays en 2002 (voir l'encadré 1.1 pour les NERICA), comme l'un des outils pour réaliser les objectifs globaux de développement, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire. En 2004, le président Yoweri Museveni a lancé le Projet riz de plateau, qui a promu l'adoption des NERICA, tandis que le Professeur Gilbert Bukenya, à l'époque vice-président, s'était engagé dans une campagne intense pour l'adoption des NERICA sur l'ensemble du pays. De plus, un programme de distribution gratuite et/ou à crédit de semences a été introduit pour supporter davantage la dissémination des NERICA.

Malgré tous ces efforts, l'adoption des NERICA était stagnante. Sur la base de FAOSTAT et des interviews auprès des officiels du gouvernement ougandais, le ministère japonais des Affaires étrangères a estimé que la superficie cultivée de NERICA en Ouganda n'était que 1 500 ha en 2004¹⁵. De même, les enquêtes réalisées par l'Université de Makerere et la Fondation pour les études avancées sur le développement international (FASID) dans le cadre du Projet de «Recherche sur la pauvreté, l'environnement et la technologie agricole (REPEAT)» ont révélé que le taux d'adoption du NERICA en Ouganda n'était que de 6,3 % en 2005. ¹⁶

C'est dans ce contexte que l'Agence japonaise de Coopération internationale (JICA) a démarré ses activités de coopération pour soutenir les efforts du gouvernement ougandais pour la promotion de la culture du NERICA. Le soutien de la JICA est venu d'abord à travers le détachement d'un expert-riz en 2004 qui était basé au *National Crop Resources Research Institute* (NaCRRI) de l'Organisation nationale de recherche agricole (NARO). Il avait pour principale tâche d'aider à développer la capacité humaine et institutionnelle dans la culture, la recherche et la dissémination du NERICA. Comme première tâche, l'expert a aidé à la mise en place des parcelles d'essais et de démonstration pour créer l'environnement pour les formations de base dans le domaine de la recherche et de

¹⁴ Selon l'Etude de la chaîne de valeur du riz dans les sous-régions d'Achuli et de Lango, l'augmentation de la demande de riz en Ouganda était assez significative, de 47 000 tonnes en 1990 à 200 000 tonnes en 2006 à un taux moyen d'environ 9,5 % par an. (Le Secrétariat du Plan de modernisation de l'agriculture, 2009)

¹⁵ Le ministère des Affaires étrangères, gouvernement du Japon, 2011, *Uganda Kunibetsu Hyoka* (Country-Specific ODA Evaluation Report on Uganda), Tokyo, Japon

¹⁶ Yamano, T., Sserunkuuma, D., Otsuka, K., Omiat, G., Ainembabazi, J.H. & Shimamura, Y., 2004. *The 2003 REPEAT survey in Uganda: Results*, FASID Development Database 2004-09-01, Fondation pour les études avancées sur le développement international, Tokyo, Japon.

la vulgarisation des NERICA. Les parcelles d'essais ont été utilisées pour former les chercheurs dans la recherche sur les NERICA dans différents domaines scientifiques tels que les tests variétaux, les tests d'espacement, l'application des engrais et la gestion de l'eau, tandis que les parcelles de démonstration étaient utilisées pour former les agents de vulgarisation et les producteurs.

Les parcelles de démonstration sont gérées de sorte que le NERICA soit cultivé toute l'année, permettant que les plants de NERICA soient toujours disponibles à tous les stades de croissance pour les cours de formation. Utilisant les plants de NERICA dans les parcelles de démonstration, les cours de formation pratiques d'une à deux semaines sont organisés en couvrant l'ensemble du processus de culture des NERICA depuis la préparation du sol jusqu'à la post-récolte en théorie et en pratique. À la fin des cours de formation, chaque stagiaire reçoit 1 kg de semences de NERICA afin que la connaissance acquise puisse être mise en pratique.

Encadré 1.1 : Qu'est-ce que le NERICA ?

Le Nouveau riz pour l'Afrique («NERICA») est un cultivar du groupe du riz hybride interspécifique développé par le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) en vue d'améliorer les cultivars du riz africain. Il est issu du croisement entre O. glaberrima et O. sativa. Puisque ces différentes espèces ne se fécondent pas naturellement, une technique de culture de tissue de plante appelée récupération de l'embryon a été utilisée afin d'assurer les croisements entre les deux variétés qui ont survécu jusqu'à la maturité. Les nouvelles variétés ont exhibé l'hétérosis, le phénomène à la base duquel la descendance de deux plantes génétiquement différentes pousse plus vite, donne un meilleur rendement ou résiste mieux aux stress. En particulier, les nouvelles variétés ont montré :

- (i) Une augmentation du nombre de grains par panicule de 75-100 à 400 grains par panicule;
- (ii) Une augmentation du rendement de 1 à 2,5 t/ha, et à 5 t/ha avec l'utilisation des engrais ;
- (iii) 2 % de teneur en protéines que leurs parents africains ou asiatiques ;
- (iv) Des plantes plus hautes que la plupart des variétés, ce qui facilite la récolte ;
- (V) Résistance aux ravageurs et une meilleure tolérance à la sécheresse et aux sols non fertiles.

Certaines lignées de NERICA ont exhibé une forte croissance avec une faible consommation d'eau – une bonne caractéristique pour les terres exposées à de longues périodes de sécheresse.

Selon le Centre du riz pour l'Afrique, les nouvelles variétés, propices aux sols arides, ont été distribuées et cultivées sur plus de 200 000 ha au cours des cinq dernières années dans plusieurs pays africains, notamment en Guinée, au Nigeria, en Côte d'Ivoire et en Ouganda. Bien que cela représente une avancée majeure, elle est encore projetée ne pas satisfaire la demande croissante pour le riz comme aliment de consommation courante.

[Source]: Résumé d'auteurs à partir de Fujii, Michihiko et al., 2004, Ishihara, *Drought resistance of NERICA compared with other grains*, 4th International Crop Science Congress, Brisbane, Australie.

Sur la base des résultats positifs des activités de l'expert, la JICA a décidé d'étendre sa coopération du détachement d'un expert à la mise en œuvre d'un projet de coopération technique – le Projet de promotion du riz NERICA en Ouganda. Le projet a été exécuté de 2008 à 2011 avec l'objectif d'améliorer la quantité et la qualité du NERICA produit dans les zones cibles (voir Tableau 1.1 pour plus de détails), et faisait partie du Programme décennal de la coopération de la JICA sur la promotion du développement de la riziculture (2008-2018) qui cadre avec le délai de l'initiative de la CARD.

Tableau 1.1 : Résumé du Projet de promotion du riz NERICA en Ouganda

Titre du Projet	Projet de promotion du riz NERICA en Ouganda		
Période du Projet	Août 2008 – juin 2011 (3 ans)		
Organisme chargé de la mise en œuvre	Organisation nationale de recherche agricole (NARO) avec l'appui de JICA		
Résumé narratif			
	Résultats attendus> Résultat 1 : Amélioration de la capacité de la recherche et de la vulgarisation du NERICA (plateau et bas-fond) au niveau du National Crops Resources Research Institute (NaCRRI) et des Zonal Agricultural Research and Development Institutes (ZARDIs). Résultat 2 : Introduction des techniques de production appropriées auprès des producteurs, des groupes de producteurs, des usiniers, etc. dans la zone du projet.		
	Contributions (au moment de l'évaluation)> De la part du Japon : Coût total approximatif 328 millions de yens japonais Experts long séjour : 3 personnes Équipements : 50 millions de yens Experts court séjour : 28 personnes Coût des activités locales : 130 millions de yens Stagiaires reçus : 8 personnes On la part de l'Ouganda : Contrepartie : 19 personnes Terres et équipements : bureaux, laboratoires, formation, champs de démonstration et de recherche 		

[Source] : JICA, 2011, Rapport d'évaluation finale sur le Projet de promotion du riz NERICA en Ouganda

Les activités de recherche et de vulgarisation découlaient de la coopération précédente par l'expert de la JICA auprès du Projet de promotion du riz NERICA en Ouganda, et elles ont été poursuivies davantage et intensifiées en 2012 par le Projet de développement de la riziculture (PRiDe), qui a élargi la dimension du projet à la riziculture de bas-fond et à la mécanisation agricole. La JICA est engagée à supporter la promotion des NERICA en Ouganda à travers le projet PRiDe jusqu'en 2016.

1.2 Impacts

Bien que les activités de promotion du NERICA par le gouvernement ougandais et la JICA incluent quelques composantes de recherche, l'analyse dans cette section ne se concentre que sur les impacts sur la dissémination de la culture du NERICA.

La superficie sous NERICA est passée de 1 500 ha en 2004 à 40 000 ha en 2008 (multipliée par plus de 25) et à une estimation de 60 000 ha en 2012 (multipliée par 40). La part de la contribution du NERICA à la production totale de riz a aussi augmenté de 1,6 % en 2004¹⁷ à plus de 30 % en 2008, ¹⁸ et à 71 % en 2011. ¹⁹

Selon la page d'accueil des relations publiques de la JICA, ²⁰ l'expert de la JICA détaché de 2004 à 2008 a organisé 28 cours de formation sur place pour 790 agents de vulgarisation et producteurs, et 30 cours de formation hors de NaCRRI pour plus de 2 300 personnes. Le rapport d'évaluation finale sur le Projet de promotion du NERICA

¹⁷ Ministère des Affaires étrangères, Gouvernement du Japon, 2011, Uganda Kunibetsu Hyoka (Country-Specific ODA Evaluation Report on Uganda), Tokyo, Japon

¹⁸ Ibia

¹⁹ Gitau, R., Mburu, S., Mathenge, M. and Smale, M., 2011, "Trade and agricultural competitiveness for growth, food security and poverty reduction: A case study of wheat and rice production in Kenya" Working Paper Series 45/2011. Tegemeo Institute of Agricultural Policy and Development. Nairobi, Kenya. pp69

^{20 &}lt;a href="http://www.jica.go.jp/story/media/media_28.html">http://www.jica.go.jp/story/media/media_28.html

en Ouganda de 2008 à 2011 indique «un total cumulatif de 12 578 producteurs et 1 677 non-producteurs ont été formés (pendant le projet) et 64,3 % des producteurs formés ont en réalité commencé à cultiver le NERICA». Le Projet PRiDe, le projet qui a succédé au Projet de promotion du riz NERICA en Ouganda, a commencé en novembre 2011 avec un exécutant supplémentaire, le *National Agricultural Advisory Services* (NAADS), et a déjà formé 175 autres agents de vulgarisation et 13 058 producteurs dès août 2013. Chaque paysan formé a reçu 1 kg de semences de NERICA.

Évidemment, les réalisations faites en matière de promotion du NERICA en Ouganda n'ont pas été que l'œuvre de la JICA. L'engagement politique et la priorité politique mis sur la promotion du NERICA par le gouvernement ougandais a été une grande force motrice, et l'impact a été fait de manière complémentaire avec le programme du gouvernement qui a inclus des campagnes intensives de promotion du NERICA et le Projet riz de plateau. Bien que le degré de contribution de la JICA ne peut pas être évalué numériquement, il n'y a néanmoins pas de doute sur la contribution d'une série des activités de la coopération de la JICA, vu le nombre de bénéficiaires exposés à la culture du NERICA à travers les programmes de la JICA et le taux d'adoption élevé des NERICA. Comme Diagne l'a illustré à partir du cas de la Côte d'Ivoire, ²² les seuls attributs de haut rendement des NERICA ne garantissent pas leur diffusion. Les activités de coopération supportées par la JICA ont comblé les écarts techniques dans la culture du NERICA en Ouganda et l'insuffisance des ressources humaines spécialisées dans la culture du riz en 2004, et ont permis d'exposer un grand nombre de personnes (agents de vulgarisation et producteurs) à l'expérience de la culture du NERICA. L'accroissement de l'accès des producteurs à l'information (exposition à la connaissance sur le NERICA) a été capital pour l'adoption des NERICA, en particulier à la phase initiale du processus de diffusion, ²³ et la contribution de JICA à l'Ouganda a été assez significative à cet égard.

1.3 Analyse des facteurs de succès

Les facteurs suivants ont contribué au succès de la diffusion des NERICA en Ouganda:

(1) Engagements politiques et soutien public forts de la part du Gouvernement

L'engagement politique fort et la priorité politique accordés au NERICA par les plus hautes autorités du Gouvernement ont été les facteurs les plus cruciaux qui ont déterminé la forte adoption des variétés NERICA en Ouganda. Le témoignage de cet engagement a été l'implication des hauts dignitaires du Gouvernement dans les campagnes de promotion intenses des NERICA et le lancement du Projet riz de plateau dans lequel les semences de NERICA ont été distribuées à crédit ou gratuitement pendant les premières phases de sa mise en œuvre.

Un autre facteur favorable a été l'introduction de 75 % de taxe d'importation sur le riz importé hors de la Communauté d'Afrique orientale. La politique commerciale régionale a augmenté significativement la compétitivité du riz ougandais dans les marchés nationaux et a renforcé son commerce intérieur, fournissant ainsi des incitations aux riziculteurs ougandais à accroître leur production. En bref, ces engagements gouvernementaux ont positivement et fortement influencé la création d'un environnement favorable pour la culture du NERICA.

(2) Augmentation de la demande de riz et existence de marchés

La consommation de riz a augmenté rapidement dans les villes ougandaises et l'augmentation soudaine de la demande de riz dans les zones urbaines a assuré un marché pour l'excédent de la production de NERICA.

Aussi, étant traditionnellement un mets délicat dans la plupart des zones ougandaises, le riz est une denrée préférée par la plupart des consommateurs. L'excédent de production était donc consommé facilement soit au sein des ménages ou sur les marchés locaux, même dans les zones les plus reculées d'accès difficile aux marchés.

(3) Utilisation d'experts étrangers pour combler les écarts de connaissance et les insuffisances d'informations

Initialement, l'Ouganda manquait de connaissances, d'informations, d'expérience dans la culture du NERICA, d'abord parce que le riz était plutôt une nouvelle culture dans le pays, et deuxièmement parce que les NERICA avaient été nouvellement développés. Cet écart de connaissances et d'informations a été comblé par les experts

²¹ JICA, 2011

²² Diagne, A., 2006, "Diffusion et adoption des variétés de riz NERICA en Côte d'Ivoire", Developing Economies 44 (2): pp208-31.

²³ Kijima, Y. and Sserunkuuma, D., 2013, "The adoption of NERICA rice varieties at the initial stage of the diffusion process in Uganda", African Journal of Agricultural and Resource Economics, vol. 8, No.1, pp45-56

japonais qui avaient une bonne connaissance et expérience de la culture du riz. Les experts ont aidé la recherche sur les NERICA afin d'accumuler les données et les informations sur la culture du NERICA en Ouganda. La recherche a été menée de manière collaborative entre les responsables techniques ougandais et les experts japonais, aidant ainsi à renforcer la capacité nationale, ce qui a permis aux informations et à la connaissance sur les NERICA d'atteindre un plus grand nombre d'agents de vulgarisation et de producteurs.

(4) Approche de vulgarisation appropriée, formation de qualité et kit de démarrage stratégique

Les bonnes approches adoptées dans les activités de promotion ont accéléré la dissémination du NERICA en Ouganda. La culture du NERICA a été promue à travers les cours de formation organisés par le gouvernement ougandais et la JICA. Il faut noter que le programme de formation a adopté une 'approche en cascade' où les sessions de formation étaient organisées à la fois à l'intention des agents de vulgarisation (formation des formateurs) et des producteurs (bénéficiaires cibles éventuels) de façon simultanée. 'L'approche en cascade' est assez efficace, en particulier au stade initial de la diffusion de la nouvelle technologie, parce que les bénéficiaires éventuels peuvent mettre en pratique immédiatement la nouvelle technologie, tandis que la formation des formateurs finira par atteindre un plus grand nombre de personnes. Ce choix d'approche s'est révélé payant puisqu'il a permis une diffusion rapide de la culture du NERICA sur l'ensemble du pays.

De plus, les parcelles de démonstration à NaCRRI ont été mises en place de sorte que les plants de NERICA à toutes les phases de croissance étaient toujours disponibles. Cela a contribué à la dissémination effective du NERICA puisque les producteurs pouvaient apprendre à cultiver le NERICA pendant une formation limitée (1-2 semaines) de manière pratique et avoir confiance pour commencer à pratiquer immédiatement dans les parcelles de leurs propres champs ce qu'ils ont appris lors de la formation. Le kit (1 kg de semences de NERICA, le guide de culture et le matériel imprimé) est fourni aux producteurs par les projets de la JICA à la fin des cours de formation, ce qui encourage les producteurs à commencer la culture du NERICA.

(5) Conditions naturelles et climatiques favorables de l'Ouganda pour la culture du NERICA

Les conditions naturelles et climatiques favorables à la culture du NERICA en Ouganda, telles que l'abondance des pluies et les sols fertiles, ont conduit à l'expansion rapide de la technologie. De même la stabilité de la durée du jour pendant toute l'année, les précipitations et la température ont rendu possible pour NaCRRI de dispenser suffisamment de formations avec des environnements propices et des plants de NERICA à toutes les phases de croissance pendant toute l'année.

1.4 Evaluation de l'adaptabilité

En utilisant les *questions de cadrage de l'adaptabilité* développées par le FIDA en collaboration avec Brookings Institution, le Tableau 1.2 ci-dessous présente l'évaluation de l'adaptabilité pour le modèle utilisé pour la dissémination de la culture du NERICA.

Tableau 1.2 : Évaluation de l'adaptabilité

Questions de cadrage				
	Quelle est l'intervention à adapter ?	Diffusion de la nouvelle technologie agricole (culture du NERICA) en combinant les politiques et les projets		
Idées	L'idée vient de qui ?	Expérience de l'Ouganda (par le gouvernement ougandais et JICA)		
	A-t-elle été testée ?	Succès remarquable en Ouganda pendant la période 2004-2008, et diffusé à grande échelle à partir de 2009 (prévu jusqu'en 2016)		
Vision	Quelle pourrait être l'échelle appropriée de l'intervention?	L'échelle appropriée du modèle doit être déterminée par les pays pour reproduire ce modèle, en fonction de la vision politique, de la priorité accordée au NERICA, de la disponibilité du marché, de l'environnement, de la capacité financière, de même que de la capacité humaine et institutionnelle et des ressources.		
Catalyseurs	Quels sont ou qui sont les catalyseurs pour le processus d'adaptation à venir ? (y compris les leaders ou champions locaux, les catalyseurs externes et les mesures incitatives)	Politiques d'appui – Compte tenu des crises alimentaires causées par la flambée des prix des produits alimentaires en 2008, des politiques sont mises en place dans tous les pays de la CARD pour soutenir la production croissante des céréales de base. Ces politiques favorables peuvent être des catalyseurs pour la reproduction du modèle dans beaucoup de pays africains. Demande du marché pour le riz – La tendance croissante de la consommation de riz est un élément fondamental pour la diffusion à grande échelle de ce modèle, en évitant les excès de production. Cependant, la préférence des consommateurs pour le riz de plateau doit être bien analysée si le NERICA doit être diffusé. Insécurité alimentaire – Une question d'insécurité alimentaire peut être un puissant catalyseur pour adapter ce modèle dans des pays où le riz pluvial peut combler l'écart de la demande alimentaire. Vision et engagements des partenaires – AfricaRice, IRRI et autres institutions de recherche, les partenaires au développement et les institutions financières peuvent être des catalyseurs pour adapter ce modèle à d'autres pays, puisqu'ils s'engagent à accroître la production de riz en Afrique subsaharienne.		
Espaces	Fiscal/Financier	Bien que la capacité financière des pays africains soit limitée en général, les gouvernements peuvent créer des espaces financiers et fiscaux appropriés pour reproduire ce modèle, en collaboration avec les partenaires au développement de même qu'avec le secteur privé. De même, les contributions des partenaires au développement dépendent du leadership du gouvernement et de la priorité accordée au NERICA.		
	Ressource naturelle/ environnement	Une condition climatique favorable à la production du NERICA est indispensable. Un climat stable, en particulier, est nécessaire pour la reproduction du modèle en termes de possibilité d'organiser des cours de formation pendant toute l'année avec du NERICA à toutes les phases de croissance. La disponibilité de terres arables (et appropriées pour la culture du NERICA) et de ressources hydriques est un autre déterminant du succès de ce modèle. La concurrence pour ces ressources avec d'autres besoins en prendre en compte, à la fois du point de vue revenu et sécurité alimentaire.		
	Politique publique	Tandis que l'espace pour diffuser à grande échelle la production du riz existe dans la plupart des pays de la CARD (compte tenu des augmentations actuelles de la demande de riz), il varie d'un pays à l'autre pour la riziculture de plateau, en particulier le NERICA. Un tel espace politique dépend de la priorité que le gouvernement a donnée au riz pluvial, de la demande du marché, de la préférence des populations et de la disponibilité des ressources naturelles.		

Questions de cadrage		
Espaces	Capacité	Les capacités organisationnelles, institutionnelles, managériales et techniques minimales sont des prérequis à la reproduction du modèle, puisqu'elles permettent l'organisation de formations adéquates sur la culture du NERICA. L'espace de capacité pour la diffusion à grande échelle de ce modèle peut cependant être créé par l'utilisation des experts étrangers (en particuliers pendant les phases initiales), tandis que les gouvernements ont besoin de renforcer la capacité nationale au fil du temps et remplacer les ressources humaines étrangères.
·	Politique	L'engagement politique pour accroître la production de riz est fondamental pour déterminer l'environnement politique pour la reproduction de ce modèle.
	Culturel	La préférence des consommateurs pour le riz (en particulier le NERICA dans ce cas) est une condition préalable pour l'adoption réussie du modèle.
	Partenariat	Il y a un environnement de partenariat avec AfricaRice, IRRI, JIRCAS et les institutions nationales de recherche qui ont un intérêt dans la diffusion du NERICA et l'expertise et la connaissance dans les domaines connexes.
Trajectoires	Quelles sont les trajectoires pour l'adaptation dans d'autres pays ? Quel est le délai de temps pour étendre les trajectoires ? Comment est-ce que les catalyseurs et les espaces définissentils ces trajectoires ? Goulots d'étranglement pour l'adaptation et la réduction des risques.	Les trajectoires dépendent du contexte de chaque pays et même de chaque zone spécifique à l'intérieur du pays dans certains cas. Cependant, en apprenant de l'expérience de l'Ouganda, il est important de considérer que : (i) Si les conditions sont favorables, le modèle peut être reproduit dans un temps relativement court (les activités de l'expert de la JICA ont été reproduites dans les projets dans l'intervalle d'environ quatre ans, de 2004 à 2008). Cependant, il est important de reconnaître que la dissémination de la culture du NERICA pourrait généralement nécessiter un temps plus long; (ii) Les partenaires devraient être plus engagés pour maintenir l'élan pendant toute la durée ou pendant une grande partie (par exemple JICA engagé jusqu'en 2016); (iii) Les activités promotionnelles devraient accompagner l'ensemble de l'expérience et dépendre de l'engagement politique au programme et d'une campagne de diffusion bien pensée; (iv) La stratégie de sortie des experts étrangers devrait impliquer les signaux au niveau des capacités nationales dont le renforcement relève de leur responsabilité; (v) Sans les dotations appropriées en ressources naturelles et les conditions de marché, la production du riz pluvial n'aurait pas atteint les résultats extraordinaires tels qu'elle l'a fait en Ouganda.

1.5 Conclusions

Bien que les trajectoires d'adaptation de ce modèle doivent être définies avec minutie par chaque pays, il y a de grandes possibilités d'adapter le modèle de dissémination des NERICA en Ouganda à d'autres pays africains si toutes les conditions essentielles sont remplies. De ce qui précède, les aspects suivants ont émergé comme conditions essentielles pour une reproduction réussie du modèle :

- i) La politique et la priorité politique accordée aux NERICA sont nécessaires pour la mobilisation des ressources financières, institutionnelles et humaines adéquates ;
- ii) Les conditions de marché qui encouragent les producteurs à adopter la culture du NERICA (existence de demande du marché pour le riz pluvial, et une politique commerciale favorable pour le riz local sont des conditions préalables);
- iii) La capacité à dispenser des cours de formation de haute qualité (même avec l'assistance des experts étrangers) aux producteurs ;
- iv) Les conditions climatiques et environnementales qui sont favorables à la culture du NERICA et l'organisation des cours de formation efficaces toute l'année;
- v) La disponibilité de ressources humaines nationales et/ou internationales qui puissent combler l'écart en matière de connaissances et d'informations sur la nouvelle technologie (les NERICA).

De plus, l'approche utilisée dans ce modèle (ex. l'approche en cascade ciblant simultanément les bénéficiaires finaux et les agents de vulgarisation, l'organisation de cours de formation où les stagiaires peuvent être exposés à l'ensemble du processus de la culture du riz pendant une courte période, et la mise à disposition de semences comme kit de démarrage) pourrait aussi être applicable à la diffusion d'autres technologies agricoles. En effet, sur la base de cette bonne expérience, JICA a commencé à reproduire le modèle dans un des projets qu'il supporte au Cameroun.²⁴

Cependant, il importe de noter que, pour une reproduction réussie de ce modèle dans d'autres pays, il est essentiel d'évaluer attentivement les différents « espaces », et d'adapter les idées et les approches du modèle afin qu'ils conviennent mieux aux contextes d'autres pays.

²⁴ Le projet pour le développement du riz pluvial de la zone de forêt tropicale au Cameroun a commencé en 2011 pour cinq ans.

CAS 2:

Renforcement des liens de la chaîne de valeur du riz en Éthiopie

Informations de base sur le modèle		
Pays	République fédérale démocratique d'Éthiopie	
Domaine d'intervention dans la chaîne de valeur	Intégration de la chaîne de valeur (établissement de liens entre les acteurs impliqués dans l'approvisionnement des intrants, la production, la transformation et la commercialisation)	
Mode d'intervention	Projet	
Organisme chargé de la mise en œuvre	Mennonite Economic Development Associates (MEDA)	
Organisation(s)/Institution(s) partenaire(s)	Ministère canadien des Affaires étrangères, Bureau régional du commerce et du développement de l'agriculture à Amhara et le Southern Nations, Nationalities, and People's Region (SNNPR)	

2.1 Description générale du modèle

(1) Contexte

Le développement durable du secteur rizicole nécessite des liens forts entre les acteurs qui opèrent dans les différents segments de la chaîne de valeur, puisque ces liens aident les acteurs de la chaîne de valeur à fonctionner à leur capacité optimale. Cependant, dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne, les opérateurs de la chaîne de valeur travaillent de façon fragmentée et à petite échelle ; ils sont souvent isolés et désorganisés. Par-dessus tout, ils sont faiblement liés les uns aux autres et cela représente la contrainte majeure au bon fonctionnement des chaînes de valeur du riz en Afrique, ce qui entraîne la faible compétitivité du secteur rizicole en Afrique.

En Éthiopie, la production du riz repose actuellement sur environ 300 000 petits producteurs de subsistance qui pratiquent l'agriculture traditionnelle avec une utilisation limitée des intrants modernes et généralement possèdent en moyenne 0,5 ha par ménage.²⁵ Ces producteurs produisent du riz d'abord pour satisfaire leurs besoins alimentaires, et vendent leur excédent limité, le cas échéant, sur les marchés locaux ou aux transformateurs, s'ils ont besoin d'argent.

La plupart des transformateurs de riz sont basés dans les petites villes près des zones de production, et opèrent à petite échelle en utilisant des machines de petite capacité de transformation. Les opérations de leurs entreprises tournent à faible régime et ou ne se développent pas puisque l'expansion nécessiterait suffisamment d'argent pour acheter du paddy supplémentaire et avoir les informations sur la disponibilité et le lieu de ce paddy supplémentaire.

Les producteurs sont désorganisés et éparpillés autour d'une vaste zone où les usines et les transformateurs opèrent – ce qui les rend incapables de communiquer à temps la disponibilité de leurs excédents à ceux qui pourraient en avoir besoin.

À cause de l'inefficacité de ces chaînes de valeur, le prix du riz produit localement est plus élevé que celui du riz importé. Ce dernier monopolise efficacement les marchés urbains et empêche les producteurs de riz local de maximiser leur profit de la culture du riz.

Mennonite Economic Development Associates (MEDA), une organisation internationale à but non lucratif, ²⁶ est chargée de la mise en œuvre du projet « Ethiopians Driving Growth through Entrepreneurship and Trade (EDGET) » pour aider à faire face à la situation. Financé par le ministère canadien des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (DFTD), EDGET est un projet de cinq ans de développement de la chaîne de valeur en faveur des pauvres, qui vise à accroître les revenus de 10 000 riziculteurs et producteurs de textile en facilitant l'accès aux marchés en développement, aux techniques de production améliorées, aux technologies appropriées, aux approvisionnements d'intrants améliorés et aux services de soutien abordables, y compris le financement.²⁷

²⁵ Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, 2010, Stratégie nationale de recherche et de développement rizicole d'Éthiopie

²⁶ http://www.meda.org/about-meda

²⁷ http://www.meda.org/about-edget

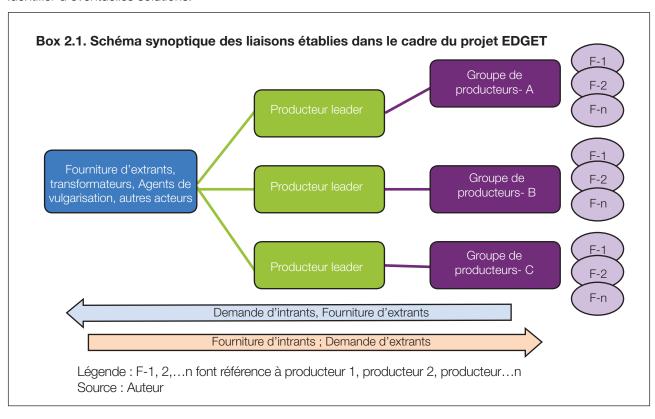
EDGET, qui veut dire 'progrès' en Amharic, se concentre sur l'intégration des petits riziculteurs et des artisans du textile à petite échelle dans les marchés importants à travers l'établissement de liens accrus entre les marchés (y compris les intrants, les services et les marchés finaux) et l'amélioration de la productivité.

Pour le développement du secteur rizicole en particulier, le projet EDGET permet aux bénéficiaires cibles ayant un accès commercial de supporter les prestataires locaux avec l'objectif d'assurer la durabilité de ces services après la fin du projet. Le renforcement des capacités et l'établissement des liens figurent en bonne place dans les activités du projet qui sont mises en œuvre dans les deux principales régions productrices de riz du pays, à savoir la région d'Amhara et le *Southern Nations, Nationalities, and People's Region* (SNNPR). À travers une plateforme de coordination du donateur gouvernemental, MEDA et l'administration publique de ces deux régions ont signé un protocole d'accord qui assure la mise en place d'un cadre politique pour la mise en œuvre du projet, en particulier dans ses orientations axées sur les affaires avec les acteurs de la chaîne de valeur.²⁸

(2) Activités spécifiques du modèle pour l'intégration de la chaîne de valeur

Afin d'accroître l'efficience et l'effectivité de la chaîne de valeur du riz, le modèle s'est concentré sur le renforcement des liens entre les opérateurs de la chaîne de valeur. Cela s'est fait à travers différentes activités qui incluent l'organisation des groupes clés des opérateurs en collectivités bien opérationnelles, en développant les capacités et en renforçant les canaux de communication, en apportant l'appui technique et les incitations pour certains prestataires de service (tels que les institutions financières locales) qui, faute de quoi, se détournent de l'engagement de la chaîne de valeur du riz. Des interventions ont été faites à travers la chaîne de valeur du riz de manière assez exhaustive.

Comme première activité, le projet a mis en place des 'groupes de producteurs' dans les zones de production cibles (Encadré 2.1). ²⁹ Un comité ad hoc, composé des représentants des pays, des représentants des transformateurs, des leaders de la communauté locale et du personnel de l'administration régionale de chaque groupe, a sélectionné un 'paysan leader' pour chaque groupe. La sélection s'est faite sur la base des qualités telles que la confiance, l'honnêteté, la progressivité, le fonds de roulement dans les activités agricoles et les compétences de leadership montrées par le potentiel paysan leader dans ses interactions avec d'autres producteurs. Sous son leadership, les producteurs d'un groupe donné se rencontrent une fois par semaine ou toutes les deux semaines pour discuter de différentes questions relatives à la production, à la gestion des ressources et à la commercialisation, et pour identifier d'éventuelles solutions.



²⁸ Rural Economic Development and Food Security Sector Working Group (http://www.moa-redfs.gov.et)

²⁹ Manje L, 2012, Rice processor-model farmer-producer operational model of MEDA

Le projet a identifié les fournisseurs d'intrants locaux et les transformateurs pour travailler avec chaque groupe de producteurs. Le paysan leader de chaque groupe sert de liaison entre le groupe de producteurs et autres acteurs de la chaîne de valeur tels que les fournisseurs d'intrants, les transformateurs et les responsables de la vulgarisation. À travers cette liaison, les producteurs sont en mesure d'informer les prestataires de services tels que les fournisseurs d'intrants et les usiniers, de leur demande agrégée pour les intrants et la quantité agrégée de paddy qu'ils comptent fournir, tandis que les usiniers informent les producteurs des prix escomptés et de la demande pour le paddy. L'amélioration de la communication sous le projet a contribué à améliorer la prévisibilité, et a aidé tous les acteurs à mieux planifier et à exécuter leurs activités culturales et/ou d'affaires (Encadré 2.1 pour le cadre du lien de la chaîne de valeur dans le projet EDGET).

Pour améliorer davantage et assurer les provisions de riz requises, le projet a mobilisé des experts et des agents de vulgarisation des Bureaux régionaux de l'Agriculture pour réaliser les programmes de formation à l'intention des producteurs leaders dans chaque woreda (district) avant et pendant les saisons culturales. Il faut noter que le projet a aussi utilisé ces événements de formation pour améliorer le niveau d'interaction et la familiarité entre les acteurs de la chaîne de valeur en invitant les fournisseurs d'intrants, les transformateurs, les membres de Village Savings and Lending Associations (VSLAs) et les agents de terrain (agents de vulgarisation des services publics, les ONG et le personnel du projet) des woreda respectifs pour y participer. Comme résultat, les événements de formation ont aussi servi de plateforme d'interaction entre les producteurs et d'autres acteurs, entraînant la création de liens verticaux efficaces entre eux. De plus, les activités du projet EDGET ont encouragé la concurrence entre les acteurs du secteur privé dans les opérations de leurs entreprises, puisque les interventions du projet assurent la circulation des informations de façon équitable et ouverte à tout le monde, ainsi les producteurs de riz sont associés à de multiples usiniers et fournisseurs d'intrants.

Le projet a aussi permis d'améliorer la disponibilité des services d'appui aux producteurs, aux fournisseurs d'intrants et aux usiniers. Les services d'appui aux producteurs incluent les services de vulgarisation offerts par les agents du public, des ONG et des agents de vulgarisation, la collecte de paddy, le regroupement et le transport par les usiniers, ceux pour les transformateurs incluent la mise à disposition des prêts à des conditions préférentielles par les institutions financières et ceux pour les fournisseurs d'intrants incluent les moyens de transport et de stockage par les usiniers et les prêts à des conditions préférentielles par les institutions financières.

Pour résoudre le problème de l'accès inadéquat au crédit – une contrainte majeure au fonctionnement des chaînes de valeur du riz – le projet a accordé des mesures incitatives aux institutions financières locales sous forme de partage des coûts et de garanties des prêts s'élevant à un maximum de 50 % des prêts accordés aux usiniers et aux fournisseurs d'intrants. Cette offre a fait baisser le risque de défaut de paiement total par les emprunteurs et a fait augmenter le niveau de confiance que les institutions financières ont accordé aux entreprises impliquées dans la production et la transformation du riz.

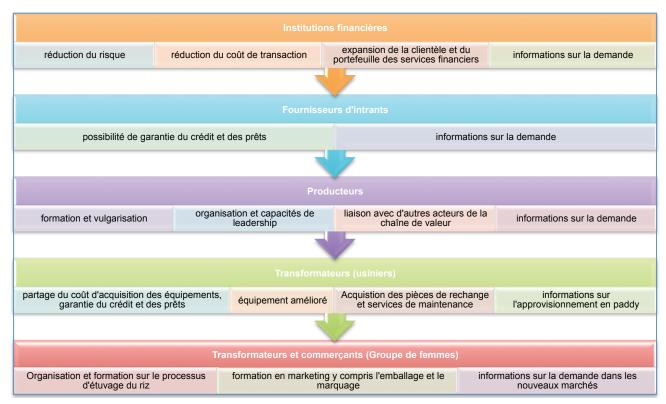
Le projet a aussi développé deux modèles de combinaison accessoire en vue de meilleures opérations de transformation (fonctions de pré-nettoyage, de décorticage et de tri dans une seule machine). Par la suite, le projet a identifié les compagnies basées à Addis Ababa qui importent et vendent au détail les machines de transformation, leurs accessoires et leurs pièces détachées, et a fait des démarches pour qu'elles rencontrent les transformateurs de riz dans les zones du projet. Quand les transformateurs s'intéressent à acquérir de telles machines et/ou essayer les modèles de la combinaison accessoire, le projet offre aux transformateurs le partage des coûts et les garanties de prêts sous le Fonds d'innovation EDGET (EIF). De cette manière, les transformateurs ont l'opportunité de mettre à niveau leur machine ou d'essayer la combinaison accessoire améliorée et d'augmenter ainsi leur capacité de transformation. Cela a conduit non seulement à une augmentation de la quantité du paddy acheté et transformé, et ainsi à l'agrandissement du secteur de la transformation, mais aussi à l'approvisionnement stable et durable en pièces détachées et à la prestation des services d'entretien. Les fournisseurs des machines de transformation ont aussi bénéficié de cette nouvelle connexion puisqu'ils ont augmenté aussi bien les ventes de machines que leur entretien et les services d'approvisionnement des pièces détachées.

Le projet fournit aussi des aides à la commercialisation. Organisés et formés dans la transformation du riz étuvé, les groupes de femmes reçoivent en plus l'appui technique en conditionnement et en marketing. Le projet les a aussi aidés dans le marquage de leur produit (appelé maintenant *Addis Rice*), ce qui a abouti à leur vente à partir de 2013 dans les supermarchés à Addis Ababa. La vente de riz étuvé est assez rentable et le riz transformé est acheminé par voie aérienne à Addis Ababa.

Ainsi, le projet a contribué à l'intégration de la chaîne de valeur à travers le renforcement des liens entre les acteurs de la chaîne de valeur, en améliorant les services d'appui pour les acteurs de la chaîne de valeur, tout en renforçant la capacité de chaque acteur de la chaîne de valeur par la formation et l'appui technique.³¹

La Figure 2.1 ci-dessous résume les différents types de soutiens offerts dans le cadre du projet à chaque principal acteur de la chaîne de valeur du riz, tandis que le Tableau 2.1 présente les principales caractéristiques de la conception du projet.

Figure 2.1 : Bénéfice reçu par chaque acteur de la chaîne de valeur sous le projet EDGET*



^{*} La plupart des bénéfices ont été apportés par d'autres acteurs de la chaîne de valeur

Tableau 2.1: Aperçu du Projet EDGET

Titre du projet	Ethiopians Driving Growth, Entrepreneurship and Trade (EDGET)		
Période du projet	2010-2015		
Organisme chargé de la mise en œuvre	Mennonite Economic Development Associates (MEDA)		
Résumé narratif	<but></but> Accroître le revenu des riziculteurs de 50 % à travers la facilitation de l'accès aux marchés en développement, aux techniques améliorées de production, aux technologies appropriées, aux approvisionnements en intrants améliorés, et aux services d'appui abordables y compris les finances		
	Résultats attendus> Résultat 1 : Orientation des producteurs & sélection et familiarisation des clients Résultat 2 : Accès accru aux intrants améliorés et aux services de vulgarisation Résultat 3 : Infrastructures améliorées pour les transformateurs Résultat 4 : Accès amélioré aux informations sur le riz local Résultat 5 : Services financiers pour les acteurs de la chaîne de valeur		
	Contributions> Contribution 1 : Assistance technique à travers la formation, l'évaluation des besoins et la transformation Contribution 2 : Organisation des acteurs de la chaîne de valeur à travers les services intégrés Contribution 3 : Assistance financière aux transformateurs et aux producteurs de semences Contribution 4 : Suivi et évaluation de la chaîne de valeur du riz Budget : 12 millions de dollars canadiens (janvier 2011 – décembre 2015)		
	 Activités> Regroupement des producteurs, des fournisseurs d'intrants et des transformateurs Renforcement des capacités des producteurs leaders, des fournisseurs d'intrants et des transformateurs Facilitation de l'accès aux finances pour les transformateurs et les VSLA Consommation du riz et enquêtes sur le commerce Marquage du riz produit localement 		

[Source] : MEDA, 2013, Rapport narratif semi-annuel : EDGET

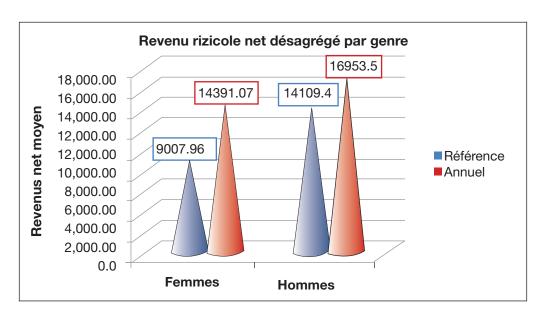
Malgré le succès mentionné ci-dessus, le projet est confronté à un défi dans les activités de développement des capacités dans la riziculture. Du fait du manque d'expertise technique du personnel du projet, le projet n'a pas pu dispenser la formation de haute qualité en matière de riziculture aux riziculteurs bénéficiaires. Cependant, ce défi a été abordé à travers la collaboration avec d'autres partenaires au développement tels que l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et l'Association Sasakawa Afrique (SAA) qui mettent en œuvre leurs projets dans les zones du projet EDGET, avec une plus forte capacité technique dans le domaine de la riziculture. Le projet EDGET est aussi complété par d'autres donateurs tels que la Banque mondiale qui travaille sur le développement de programmes d'irrigation à grande échelle dans la zone du projet EDGET dans la région d'Amhara. Ainsi les activités menées par différents acteurs dans les zones du projet EDGET se complètent et contribuent conjointement au grand impact.

2.2 Impacts

(1) Augmentation du revenu des riziculteurs

Les enquêtes du projet ont montré que les liens renforcés entre les acteurs de la chaîne de valeur ont amélioré significativement le revenu des riziculteurs. La moyenne du revenu annuel net par paysan est passée de 12 584 Birrs éthiopiens (ETB) (approximativement l'équivalent de 672 USD)³² en 2010 à 16 627 ETB en 2013 (approximativement 888 USD) montrant une augmentation de 32,12 % en trois ans.³³ Il faut noter que l'impact sur les revenus des productrices a été le double de celui enregistré chez les producteurs (Figure 2.2). Comme « premières adoptantes », les productrices se sont montrées plus disposées que leurs homologues hommes à essayer les nouvelles variétés, les semences pré-germées pour accroître la productivité, et la culture intercalaire pour maintenir la fertilité du sol.³⁴

Figure 2.2 : Augmentation des revenus nets annuels des clients et des clientes du projet EDGET en 2013 (base : 2010)



(2) Accès amélioré aux semences de qualité

Avant le démarrage du projet, le regroupement des producteurs dans les zones du projet était assez rare et la plupart des producteurs n'avaient aucune interaction ou avaient une interaction limitée avec d'autres acteurs de la chaîne de valeur. Depuis 2010, le projet a formé 131 groupes, impliquant 8 000 riziculteurs, et a aidé à établir des liens entre eux et 88 usiniers et un certain nombre de fournisseurs d'intrants. Comme résultat, les riziculteurs dans les groupes ont un meilleur accès aux technologies de production améliorées y compris les semences améliorées. Par exemple, certains riziculteurs dans les zones du projet EDGET ont commencé à acheter des semences certifiées après le regroupement, bien que cette pratique était nouvelle pour eux. Les données montrent que les producteurs ont aussi produit un total de 18,3 tonnes de semences déclarées semences de qualité, et ont vendu la moitié à leurs groupes en 2012 (Tableau 2.2).

³² ETB 1 est équivalent à 0,053441 USD (taux de change moyen de l'année 2013)

³³ MEDA, 2013, EDGET: Ethiopian farmers, weavers on paths to success

³⁴ Ibi

³⁵ MEDA, 2013, Rapport narratif semi-annuel: Ethiopians driving growth, entrepreneurship and trade

Tableau 2.2 : Production améliorée et vente des semences de qualité au sein des groupes de producteurs

Variété	2010	2012		
	Production de semences de qualité par les riziculteurs (en tonnes)	Production de semences de qualité par 57 producteurs après le regroupement (en tonnes)	Vente des semences de qualité produites par les producteurs aux membres des groupes (en tonnes)	% de la production de semences absorbé par le groupe
X-Jigna	0	13,25	5	38 %
NERICA 4	0	4,95	3,6	73 %
Total	0	18,2	8,6	47 %

[Source]: Élaboré par les auteurs à partir du projet EDGET: Ethiopian farmers, weavers on paths to success (MEDA, 2013)

(3) Accès accru aux services financiers

Au total 50 nouveaux VSLA ont été établis au cours des deux dernières années dans la région d'Amhara. Ces VSLA servent maintenant 50 groupes de riziculteurs, dont 551 hommes et 206 femmes productrices de riz dans les woredas de Fogera (16 groupes) et Libo (34 groupes).

En outre, en 2013, deux transformateurs dans les *woredas* de *Yifag* et *Woreta*, aussi dans la région d'Amhara, et servant 11 groupes de producteurs, ont pu accéder à des services financiers grâce à l'appui du projet. Ces services sont venus des institutions locales de microfinance et de EIF et en particulier à travers le programme de garantie de prêts et de partage des coûts qu'il fournit, envisageant un ratio de partage des coûts de 15 % (garantie des prêts) – 15 % (subventions) – 70 % (part du capital requis des transformateurs). Cette disponibilité financière a permis l'achat de machines de transformation améliorées et l'essai de nouvelles combinaisons d'accessoires en vue de meilleures opérations de transformation. Cet achat a eu un grand effet de démonstration et a poussé quatre autres transformateurs, servant 14 groupes, à acheter l'équipement amélioré et à mettre à niveau leurs capacités d'usinage.

(4) Amélioration de la compétitivité du riz étuvé produit localement (Addis Rice)

Le projet commercialise dans les supermarchés à Addis Ababa le riz étuvé produit dans les zones du projet sous la marque *Addis Rice*. Malgré le coût élevé du transport aérien, *Addis Rice* est compétitif comparé au riz étuvé importé en termes de qualité et de prix, et a rapidement été accepté par le marché. Par exemple, tandis que six premiers supermarchés ont accepté d'octroyer un espace pour *Addis Rice* sur leurs rayons en février 2013, sept autres supermarchés ont commencé à vendre *Addis Rice* en fin mars 2013. Depuis lors, la demande pour *Addis Rice* a augmenté considérablement pour dépasser la capacité d'approvisionnement, à partir de novembre 2013, des groupes de femmes qui produisent *Addis Rice*. Les rapports montrent aussi qu'à cause de l'amélioration de la compétitivité de *Addis Rice*, le nombre de liens de producteurs à producteurs a augmenté de 200 %, avec les cinq premiers transformateurs sous le projet ayant accru leur capacité agrégée de 350 %, de 1 000 tonnes à 3 500 tonnes.³⁷

2.3 Analyse des facteurs de succès

Les principaux facteurs qui ont contribué au succès du projet EDGET sont les suivants :

(1) Renforcement des liens de la chaîne de valeur

Le projet a utilisé la motivation des entreprises comme force motrice sous-jacente pour renforcer les liens verticaux entre les producteurs, les transformateurs, les fournisseurs d'intrants et autres acteurs de la chaîne de valeur. Tandis que les usiniers sont sûrs de l'approvisionnement constant en paddy en termes de quantité, les producteurs sont aussi rassurés de la vente de leur produit sans recourir aux intermédiaires. De plus, les usiniers achètent les semences de qualité des producteurs de semences et les fournissent aux producteurs de riz avant les saisons culturales³⁸. Ils fournissent les services de transport pour leur produit après la récolte, fournissant ainsi des solutions axées sur les affaires aux problèmes des producteurs – un fait qui a motivé l'adoption des nouvelles

³⁶ Ibid

³⁷ Ibid

³⁸ Certains usiniers dans les zones du projet achètent les intrants agricoles auprès des négociants d'intrants, et les fournissent aux riziculteurs qui ont une capacité financière inadéquate. En retour, les producteurs vendent le paddy à ces usiniers après la récolte, et les usiniers font le paiement aux producteurs pour le paddy après déduction du coût des intrants.

technologies telles que les variétés améliorées de semences et les augmentations de la productivité. Enfin, le projet a aidé à renforcer les liens entre les usiniers et les commerçants et entre les usiniers et les fournisseurs d'équipements améliorés, de pièces détachées et de services de maintenance qui sont principalement basés à Addis Ababa et qui, autrement, n'auraient pas conclu d'affaires avec les transformateurs enclavés. Cette intégration de la chaîne de valeur a assuré des liens durables entre les acteurs opérant dans la chaîne de valeur du riz dans les zones du projet.

(2) Mise en place des mécanismes d'incitation pour l'engagement dans la chaîne de valeur

Le projet a permis d'impliquer efficacement les institutions de recherche et les agents de vulgarisation des Bureaux régionaux de l'Agriculture dans la livraison de ses programmes de renforcement des capacités. Cela s'est fait en intégrant les plans de travail annuels dans ceux des institutions publiques respectives,³⁵ et sur la base de l'accord du partage des coûts qui a permis de partager les crédits des réalisations du projet. De plus, en créant le programme de partage des coûts et la garantie des prêts, le projet a fourni des mesures incitatives efficaces pour les institutions financières d'élargir leur clientèle et d'étendre les prêts aux opérateurs de la chaîne de valeur du riz et pour les transformateurs pour qu'ils puissent mettre à niveau leurs capacités et investir dans la nouvelle technologie. Ainsi, le projet a joué un rôle catalytique, en activant les liens entre les transformateurs de riz et les prestataires des services financiers à travers la stimulation par les interventions de réduction des risques.

(3) Sélection participative des personnes de liaison

Pour déterminer les personnes de liaison, le projet a invité à la fois les producteurs et les transformateurs d'un groupe donné à prendre part à la sélection des producteurs leaders sur la base de leur évaluation de certaines qualités des candidats potentiels telles que leur fonds de roulement, l'honnêteté, l'engagement à travailler avec les agents du groupe des producteurs, la confiance et le respect acquis dans la localité et enfin les capacités techniques et d'entreprenariat. Ce processus participatif impliquant les deux groupes d'acteurs a contribué à accroître le niveau de confiance et la familiarité entre les deux groupes et à renforcer et stabiliser leurs relations.

(4) Marquage du riz produit localement

Au démarrage du projet, il n'y avait pas d'informations précises sur les préférences des consommateurs par rapport au riz en Éthiopie. Le projet a donc mené une étude nationale,³⁹ qui a montré que les consommateurs préféreraient le riz local et la farine de riz qui peut être mélangée avec la farine de *teff*, une culture de base en Éthiopie, pour cuire *injera*, une sorte de gâteau traditionnel. Lorsqu'étuvé et transformé conformément aux besoins des consommateurs, le riz brun produit localement gagnerait la préférence des consommateurs par rapport au riz importé, surtout lorsque son prix est compétitif.

Sur cette base, le projet a marqué le riz étuvé produit localement comme *Addis Rice* à consommer comme riz de table à Addis Ababa,³⁵ tandis qu'une partie de la production accrue de riz dans les zones du projet est utilisée pour la consommation locale comme riz de table ou farine de riz. Le projet a aussi supporté les petits transformateurs en trouvant des moyens novateurs d'emballer *Addis Rice*. Cette stratégie de marquage et de marketing a contribué à améliorer la compétitivité du riz local, à améliorer sa demande sur le marché et ainsi à redynamiser les liens de la chaîne de valeur.

(5) Synergie avec d'autres interventions dans les sites du projet

Le projet EDGET a atteint des synergies avec d'autres projets de développement mis en œuvre dans ses zones. Étant la plus grande région de production de riz en Éthiopie, Amhara accueille ODA tel que les Groupes II de recherche sur les producteurs par JICA et autres supports de développement tels que Sasakawa Global 2000 (SG 2000) par SAA. Ces deux organismes sont engagés dans le renforcement des capacités pour la production de riz, 40 tandis que le Projet d'irrigation et de drainage financé par la Banque mondiale développe des infrastructures d'irrigation et de drainage à grande échelle sur 20 000 ha de terrain. 41 Ces projets ont bien complété les efforts d'intégration de la chaîne de valeur du projet EDGET et ont pu travailler en synergie les uns avec les autres pour faire des impacts plus grands, sur la base des avantages comparatifs de chaque partenaire au développement : les éléments techniques et agronomiques par la JICA et la SAA, le développement des infrastructures par la Banque mondiale, et l'intégration de la chaîne de valeur et le marketing par le projet EDGET.

³⁹ MEDA, 2012, Rice Consumption Taste Survey in Ethiopia

⁴⁰ Assefa E et al, 2011, Empowering farmers' innovations, Ethiopian Institute of Agricultural Research Publication

⁴¹ Banque mondiale, 2013, Etat & Résultats de la mise en œuvre - Ethiopie - Projet d'irrigation et de drainage (P092353)

2.4 Évaluation de l'adaptabilité

En utilisant les *questions de cadrage de l'adaptabilit*é développées par le FIDA en collaboration avec Brookings Institution, la reproductibilité du modèle pour l'intégration de la chaîne de valeur connue en Éthiopie a été analysée comme présenté dans le Tableau 2.3 ci-dessous.

Tableau 2.3 : Évaluation de l'adaptabilité

Questions de cadrage		
Idées	Quelle est l'intervention à adapter ?	Intégration de la chaîne de valeur à travers l'établissement de liens entre les acteurs de la chaîne de valeur (un groupe de producteurs, paysan-fournisseur d'intrants, paysan-transformateur, paysan-fournisseurs de machines, et transformateurs-détaillants)
	L'idée vient de qui ?	Mennonite Economic Development Associates (MEDA)
	A-t-elle été testée ?	Oui, les régions d'Amhara et de SNNPR en Éthiopie
Vision	Quelle pourrait être l'échelle appropriée de l'intervention ?	La vision de l'adaptation (le nombre de groupes de producteurs, les transformateurs et le ratio, entre autres) doit être décidée par le pays pour reproduire le modèle. Plusieurs facteurs déterminent l'échelle idéale, y compris le nombre de producteurs de riz dans le pays qui n'ont pas un accès direct aux marchés, la demande nationale de riz, la priorité politique sur la production du riz commercial, l'existence des partenaires au développement et la disponibilité des ressources financières et fiscales.
Catalyseurs	Quels sont ou qui sont les catalyseurs pour le processus d'adaptation à venir ? (y compris les leaders ou champions locaux, les catalyseurs externes et les mesures incitatives)	Leadership – Gouvernement, acteurs de la chaîne de valeur Demande des liens avec les marchés – Organisations paysannes, entrepreneurs ruraux visionnaires (transformateurs, commerçants, fournisseurs d'intrants), et institutions financières. Incitations – Marchés de paddy viables pour les producteurs, marchés de riz viables pour les commerçants et les transformateurs, marchés des intrants pour les fournisseurs d'intrants, nouvelles opportunités d'affaires pour les institutions financières. Champions/Catalyseurs externes – MEDA et DFTD, et/ou autres partenaires au développement intéressés
Espaces	Fiscal/Financier	Bien que la plupart des investissements à long terme doivent être portés par les acteurs privés (transformateurs, fournisseurs, prestataires des services financiers et producteurs), l'allocation budgétaire pour les réunions de liaison et le renforcement des capacités doit être couverte par les institutions locales/publiques. Par conséquent, la capacité financière du gouvernement central/régional intéressé à adopter ce modèle est le déterminant important pour cet espace. Cependant, l'espace pourrait exister dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne, puisque les ressources requises ne peuvent pas être significativement grandes. Le coût pour d'autres activités du projet est élevé, comptant pour une grande partie pour budget du projet. Les gouvernements intéressés par l'adoption du modèle doivent donc trouver des partenaires au développement qui peuvent les aider financièrement afin de créer l'espace financier pour adopter le
	Ressource naturelle/ environnement	modèle. Un important prérequis pour la reproduction réussie du modèle proposé dans d'autres pays est la disponibilité de conditions agroclimatiques favorables à la production et à la commercialisation (rentable) du riz.

Questions de	cadrage	
	Politique publique	Les politiques nationales qui encouragent la participation proactive participation des acteurs privés dans le développement du secteur rizicole sont fondamentales avec des politiques de fixation des prix libres et transparents pour les intrants agricoles et le paddy. De plus, des politiques de soutien pour les institutions de microfinance et les banques rurales pour s'engager en toute confiance dans le financement de l'agriculture sont requises. Il est clair que l'existence d'institutions financières fonctionnelles est aussi une condition sine qua non au succès de la reproduction du modèle.
Espaces	Capacité	Les conditions clés pour l'intégration des acteurs de la chaîne de valeur incluent : (i) les capacités techniques dans la production et la transformation du riz ; (ii) les compétences dans la gestion des affaires ; (iii) les capacités de négociations collectives des producteurs ; (iv) les compétences en marketing, et ; (v) les capacités organisationnelles des institutions locales à établir les liens entre la formation et le suivi-évaluation. Même si certains pays africains peuvent ne pas avoir des compétences dans tous ces domaines, l'espace capacité peut être créé ou élargi en partenariat avec les partenaires au développement qui peuvent fournir l'assistance technique dans les domaines respectifs de leur compétence et spécialisation.
Lopacco	Politique	Les déterminants de l'espace politique pour la reproduction de ce modèle incluent ; (i) l'appui de la politique nationale pour le développement rizicole dirigé par le secteur privé, et (ii) le soutien politique local et aucune interférence politique dans l'identification des producteurs leaders et la liaison avec d'autres acteurs de la chaîne de valeur sur la base des intérêts communs des riziculteurs au sein des groupes donnés.
	Culturel	La demande des consommateurs pour le riz produit localement (telle que jugée à partir de leurs caractéristiques compétitives telles que la couleur, l'arôme, le goût, le prix, etc.) doit exister dans les pays cibles puisqu'elle sert d'importante force unificatrice pour les acteurs de la chaîne de valeur.
	Partenariat	Puisque ce modèle peut profiter à un certain nombre d'acteurs dans la chaîne de valeur, il peut être raisonnable de présumer qu'il existe un espace de partenariat dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne, avec des gouvernements locaux, des institutions de microfinance, des fournisseurs d'intrants, des transformateurs et autres acteurs de la chaîne de valeur. L'espace de partenariat existe aussi avec les partenaires au développement qui sont intéressés dans le développement dirigé par le secteur privé et/ou le secteur agricole axé sur le marché.
Trajectoires	Quelles sont les trajectoires pour l'adaptation dans d'autres pays ?	Regroupement des producteurs → identification des producteurs leaders → renforcement des capacités techniques et financières et établissement des liens entre les acteurs de la chaîne de valeur au niveau 'local' (producteurs, transformateurs locaux, fournisseurs d'intrants, etc.) et supporteurs de la chaîne de valeur (agents de vulgarisation, chercheurs, administration locale) → autonomie des liens axés sur les affaires.
		Cependant, les détails des trajectoires doivent être définis dans les contextes des pays qui sont intéressés par l'adoption de ce modèle.

Questions de cadrage		
	Quel est le délai de temps pour étendre les trajectoires ?	Trois ans ou plus en fonction des espaces disponibles dans les pays cibles, et l'échelle souhaitée.
Trajectoires	Comment est-ce que les catalyseurs et les espaces définissent-ils ces trajectoires ?	Cela dépend des contextes des pays intéressés par l'adoption du modèle.
	Goulots d'étranglement pour l'adaptation et la réduction des risques.	Prévalence de l'agriculture de subsistance, manque d'environnement propice aux affaires, politisation de la sélection des producteurs leaders, transactions financières au ralenti, et absence de soutiens légaux pour les contraventions des clauses de contrat.

2.5 Conclusions

Le projet EDGET a promu l'intégration de la chaîne de valeur en renforçant les liens entre les acteurs de la chaîne de valeur, tout en renforçant leur capacité. De plus, le projet a élargi les débouchés du marché pour les producteurs de riz dans les zones du projet à travers le marquage et le marketing stratégique. Le renforcement des liens entre les acteurs de la chaîne de valeur basé sur l'intérêt commercial et les relations d'affaires crée la durabilité puisque les producteurs peuvent accéder aux informations sur le marché, et les fournisseurs d'intrants et les transformateurs peuvent accéder aisément à leurs clients (riziculteurs). Bien qu'étant sur la bonne voie en termes de plans de sortie, le modèle nécessitera davantage de soutien avant que les liens ne soient 100 % autonomes et complètement entre les mains des acteurs de la chaîne de valeur du secteur privé. Le modèle a amélioré la compétitivité du riz produit localement et les revenus de 8 000 petits producteurs de riz dans les régions d'Amhara et de SNNPR en Éthiopie. Cependant, il est loin d'atteindre l'échelle escomptée, et ce modèle pourrait sans doute bénéficier aux riziculteurs dans d'autres pays où les liens verticaux dans la chaîne de valeur du riz sont faibles et les acteurs dans la chaîne de valeur sont fragmentés.

Cependant, il est important de noter que la reproduction réussie du modèle va nécessiter les conditions favorables suivantes : (i) la disponibilité de politiques favorables qui encouragent la participation du secteur privé, les prix déterminés par le marché pour les intrants et les produits agricoles, et l'accessibilité aux produits financiers pour les moyens et petits fournisseurs ruraux de services agricoles ; (ii) la production du riz local a le potentiel pour l'agriculture axée sur le marché, plutôt que sur l'autoconsommation, et le riz produit localement a besoin d'avoir des avantages compétitifs clairs et prouvés dans les marchés d'intégration ;⁴² (iii) pas d'interférence politique dans le regroupement des producteurs et la sélection des producteurs leaders ; et (iv) la disponibilité d'institutions locales nationales publiques telles que les unités de recherche et de vulgarisation qui peuvent collaborer à revigorer constamment le processus d'intégration à travers le renforcement des capacités des différents acteurs de la chaîne de valeur.

⁴² Dans un marché sensible au prix, les avantages compétitifs du riz local pourraient être représentés par un mélange de prix bas et de préférences des consommateurs telles que la couleur du grain, le goût et l'arôme, entre autres.

CAS 3:

Promotion de l'accès des petits exploitants à la terre et utilisation durable des terres au Togo

Information de base sur le modèle	
Pays	République du Togo
Domaine d'intervention dans la chaîne de valeur	Accès amélioré à la terre, couplé aux soutiens pour la modernisation et l'intensification des systèmes de production agricole (y compris le riz)
Mode d'intervention	Projet
Organisme chargé de la mise en œuvre	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) ; – Direction de l'Aménagement et de l'Equipement rural (DAER)
Organisation(s)/Institution(s) partenaire(s)	Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et le gouvernement indien (assistance financière pour l'achat des équipements)

3.1 Description générale du modèle

Le Togo a traversé une profonde crise socio-politique entre 1990 et 2005, qui a provoqué une hausse des prix des biens de consommation de base, et ralenti le taux de croissance du pays. En retour, cela a affecté significativement les moyens d'existence des petits producteurs et empiré les taux de pauvreté en milieu rural en particulier. Pour faire face à ce problème, le gouvernement du Togo a décidé de mettre un plus grand accent sur le développement du secteur de l'agriculture comme levier majeur pour améliorer les revenus des ménages ruraux.

Entre-temps, le riz a reçu une attention accrue au Togo, étant la troisième céréale de base la plus consommée après le maïs et le sorgho. La production de riz est passée de 62 306 tonnes en 2000 à 85 540 tonnes en 2008 à un taux de croissance annuelle de 4 %. ⁴³ Néanmoins, le rythme de la croissance de la consommation a excédé celui de la production et le pays importe une grande quantité de riz tous les ans. Selon FAOSTAT, la moyenne annuelle d'environ 63 784 tonnes de riz a été importée entre 2000 et 2008, ⁴⁴ et le coût des importations annuelles de riz s'élève à environ 15 millions USD, compte tenu du prix moyen du riz sur les marchés internationaux d'environ 239 USD. ⁴⁵ Le développement du secteur rizicole est devenu l'une des premières priorités de la politique agricole du gouvernement, et le gouvernement togolais a lancé la Stratégie nationale de développement rizicole (SNDR) en 2010 avec l'objectif de plus que doubler la production rizicole, ⁴⁶ qui a été aussi adoptée dans le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA), le plan d'investissement du PDDAA pour le Togo. ⁴⁷

Parmi les stratégies du gouvernement pour le développement de la riziculture, et par la suite l'ensemble du secteur agricole, figurait la promotion de l'accès des petits producteurs à la terre, étant donné que seulement 40 % du total des terres cultivables disponibles (équivalent de 3,6 millions ha) est actuellement utilisé de manière effective. C'est dans ce contexte que le projet pour les Zones d'aménagement agricole planifié (ZAAP)⁴⁸ a démarré en 2009. Son objectif principal était d'accroître l'accès des producteurs à la terre, en particulier les riziculteurs, et de réaliser

⁴³ FAOSTAT http://faostat3.fao.org/faostat-gateway/go/to/home/E

⁴⁴ Ibid

⁴⁵ Le chiffre a été estimé par l'auteur sur la base des données récupérées du World Data Bank Global - Economic Monitor (GEM) de la Banque mondiale. http://data.worldbank.org/data-catalog/commodity-price-data

⁴⁶ Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, République Togolaise, 2010, Stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR)

⁴⁷ Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, République togolaise, 2010, Programme national d'Investissement agricole et de Sécurité alimentaire – PNIASA - Plan d'Investissement 2010-2015

⁴⁸ Ordonnance gouvernementale No. 78-18 portant création du projet des Zones d'aménagement agricole planifié, qui a démarré ses activités en 2009. Voir Tableau 3.1 pour les détails sur le projet.

l'exploitation moderne de la propriété foncière des plus grandes zones agricoles de façon moderne à travers la propriété sécurisée du foncier, une meilleure gestion de l'eau et la création de petites unités de transformation.

Comme première activité, le projet ZAAP a mis en valeur (défrichage et premier labour) des parcelles de terre de 50 ha chacune, et les a fourni à des groupes de petits exploitants afin de sécuriser leur foncier et leurs droits d'utilisation des terres et créer des environnements propices dans lesquels la compétitivité des producteurs est renforcée en vue d'accroître significativement la production rizicole et les rendements.

La mise en valeur et le transfert des terres sous le projet ZAAP se font à travers un processus consensuel, impliquant les autorités gouvernementales, les propriétaires terriens, les chefs coutumiers, les producteurs et les habitants des zones concernées. Les étapes suivantes sont adoptées dans le projet ZAAP :

- i) Le Gouvernement identifie les parcelles de terre disponibles (non utilisées) et soumet une demande de transfert aux propriétaires terriens pour l'exploitation de la terre à travers ses bureaux de l'administration locale;
- ii) À la réception de la demande, les propriétaires terriens et les chefs coutumiers font leurs commentaires sur les demandes de transfert des terres, conformément aux pratiques locales et aux coutumes relatives à la gestion du foncier ;
- iii) En cas de réaction positive de la part des propriétaires terriens et des chefs coutumiers, les autorités administratives locales préparent les contrats de transfert des terres qui définissent tous les termes et les conditions pratiques du transfert;
- iv) À la réception des contrats signés par toutes les parties compétentes, les autorités administratives locales procèdent à la planification de la mise en valeur des parcelles de terre et définissent les procédures d'exploitation de sorte que les petits exploitants puissent exercer leurs droits d'utilisation et de propriété foncière sur les parcelles ;
- v) Cependant, pour obtenir une allocation formelle des terres, les producteurs doivent former des groupes composés de 5 à 25 personnes. Chaque membre reçoit en principe une parcelle de terrain dont la taille varie entre 0,25 et 1 ha. L'allocation de parcelles individuelles se fait sur la base d'un tirage au sort.

En plus de l'attribution des terres, le projet permet aux groupes de producteurs d'accéder aux intrants agricoles, ⁴⁹ aux services de ligne de crédit mis en place à la Banque régionale de solidarité, ⁵⁰ et les machines agricoles achetées par le gouvernement ⁵¹ pour promouvoir la mécanisation et la modernisation agricole.

Il est aussi important de noter qu'un gestionnaire de site, employé par les aménageurs, surveille l'utilisation des terres de même que toutes les questions techniques et d'ordre opérationnel relatives au ZAAP, avec l'assistance de deux volontaires⁵² nommés par le gouvernement dans chaque site du ZAAP.

En résumé, le principal pilier du projet ZAAP est de sécuriser le foncier à travers des contrats entre les propriétaires terriens, les utilisateurs de terres (producteurs) et l'État, tandis que ce pilier est couplé à six autres piliers pour appuyer les producteurs comme montré par les activités du projet dans le Tableau 3.1 ci-dessous.

⁴⁹ Ceux-ci incluent les semences, les produits agrochimiques, les engrais et les pulvérisateurs, entre autres.

⁵⁰ Les groupes et les syndicats de producteurs soumettent une demande collective de crédit, qui est remboursée en liquidés à la fin des campagnes agricoles. Tous les membres des groupes sont conjointement responsables des remboursements des crédits.

⁵¹ Ceux-ci peuvent inclure les tracteurs, les mini-tracteurs, les cultivateurs non motorisés, les charrues, les machines de vannage, et les semoirs.

⁵² Les volontaires sont fournis par le Programme de Promotion du Volontariat National au Togo (PROVONAT).

Tableau 3.1 : Résumé du projet ZAAP

Titre du projet	Zones d'aménagement agricole planifié (ZAAP) au Togo	
Période du projet	2011 -2016 (5 ans)	
Organisme chargé de la mise en œuvre	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)/Direction de l'Aménagement et de l'Equipement rural (DAER)	
Résumé narratif	<but du="" projet=""> Promotion de l'accès des petits exploitants à la terre et utilisation durable des terres. <résultats attendus=""></résultats></but>	
	Résultat 1 : Mise en valeur d'au moins 200 ha de ZAAP par canton, et un total national de 5 000 ha en cinq ans. Résultat 2 : Réduire de moitié les importations de riz du Togo.	
	 <activités> Sécuriser le foncier par des contrats entre les propriétaires terriens, les producteurs/exploitants et l'État, Moderniser les systèmes de production par la promotion de la mécanisation le long de la chaîne de valeur, Améliorer la maîtrise et la gestion de l'eau, Faciliter l'accès aux crédits en mettant en place une ligne de crédit (200 000 000 francs CFA à la Banque régionale de solidarité) </activités> Organiser/structurer les activités de commercialisation en promouvant l'émergence des prestataires de services privés au niveau local Promouvoir la solidarité Intégrer les ressources naturelles et la préservation de l'environnement et protéger les aspects dans la production rizicole. 	
	 Contributions> 1) Ressources internes : Le budget pour l'exploitation des terres s'élevant à 500 millions de F CFA (l'équivalent d'environ 1,01 million USD)⁵³ par an, avec le budget des dépenses récurrentes (ex. salaire du personnel du gouvernement, coût de leur mission) fourni à travers le budget opérationnel de la DAER. 2) Ressources externes: Le gouvernement indien a fourni un budget de 6 millions USD pour l'achat des équipements, L'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) a fourni un budget de 7,2 millions USD pour la mise en valeur de 1 000 ha de terrain. 	

[Source]: MAEP, 2013, Rapport annuel 2012 de la DAER

3.2 Impacts

La mise en valeur des terres et le transfert impliquent généralement des processus longs. Par conséquent, les premiers résultats du projet ne se sont matérialisés que maintenant même si le projet ZAAP a démarré en 2011. Néanmoins, quelques preuves d'impact ont été observées dans l'enquête sur 'La sécurité foncière pour les petits exploitants au Togo' réalisée en juillet 2012.⁵⁴ L'enquête montre que le projet ZAAP a amélioré significativement l'accès des petits producteurs au foncier lorsque le programme est mis en œuvre dans des conditions favorables.

L'enquête a révélé qu'en un an, le projet a nouvellement mis en valeur 650 ha, qui sont possédés maintenant par 573 producteurs, y compris 400 riziculteurs, qui comptent pour une production annuelle d'environ 375 tonnes de riz. Le total du chiffre d'affaires de la production rizicole est estimé à 61,6 millions de francs CFA (l'équivalent d'environ 125 000 USD), et le revenu annuel par riziculteur par saison culturale est estimé à environ 150 000 francs CFA (environ 303 USD).

⁵³ Le taux moyen de change en 2013 : USD 1 = francs CFA 494,12178

⁵⁴ Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), Togo, 2012, Sécurisation foncière pour les petits producteurs au Togo

Dans cinq des sites du ZAAP, les producteurs ont formé un total de 23 groupes composés chacun en moyenne de 21 membres. Aussi, comme le montre le Tableau 3.2 ci-dessous, le projet ZAAP fait beaucoup attention à l'équilibre genre puisque les femmes représentent 46 % du total des membres des groupes, ce qui peut être considéré comme une contribution significative à l'expansion des paysannes à l'accès au foncier.

Tableau 3.2 : Aperçu de l'opération ZAAP au Togo

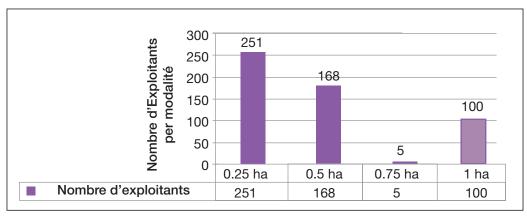
Sites ZAAP	Nombre	e des group	oes dans le	site	Membres			Cultures pratiquées
	Hommes	Femmes	Mixe	Total	Hommes	Femmes	Total	
Sadori	0	2	3	5	43	77	120	Riz
Leon	1	0	3	4	67	8	75	Riz
Beme	0	0	7	7	63	87	150	Riz
Avétonou	0	0	3	3	34	10	44	Maïs, Riz
Game-Lili	0	0	4	4	45	39	84	Maïs, Riz, Coton
Total	1	2	20	23	252	221	473	

[Source]: Étude sur la Sécurisation foncière pour les petits producteurs, (MAEP, juillet 2012)

Comme mentionné plus tôt, la taille d'une parcelle de terrain dans le cadre du projet ZAAP varie de 0,25à 1 ha. Comme montré dans la Figure 3.1 ci-dessous, 81 % des locataires dans le ZAAP possèdent des lopins de terre qui sont plus petits que la moyenne nationale (0,85 ha).

Bien que la taille des parcelles puisse être un facteur décisif pour l'atteinte de la sécurité alimentaire du ménage, le projet ZAAP surmonte cette limitation en créant les conditions optimales pour l'intensification de la production rizicole à travers l'approvisionnement des intrants agricoles, des services financiers, la distribution des équipements agricoles, l'appui technique et la dissémination des pratiques culturales améliorées fournies par la Direction de l'Aménagement et de l'Équipement rural (DAER)55, tandis que la Banque régionale de solidarité (BRS) fourni les services aux locataires producteurs de riz dans les sites du ZAAP. Ces moyens contribuent énormément à la modernisation et à l'intensification des systèmes de production rizicole dans les sites du ZAAP, et améliorent l'acceptation du ZAAP par les populations rurales.

Figure 3.1 : Le nombre de producteurs et la taille des parcelles allouées dans les sites du ZAAP



[Source]: Etude sur la sécurisation foncière des petits producteurs, juillet 2012.

Malgré la courte période écoulée depuis son lancement, le projet ZAAP a fait des réalisations significatives, et sur cette base, le gouvernement du Togo a décidé d'étendre le projet. Le plan national de mise en œuvre du ZAAP a été préparé en envisageant la mise en valeur de 1 000 ha de ZAAP par an, pour cinq ans, en vue d'atteindre la cible de 200 ha de ZAAP dans chaque canton du Togo.

⁵⁵ Les intrants fournis incluent les semences, les engrais chimiques, les matériels de production (machines agricoles), et les pulvérisateurs, entre autres.

3.3 Analyse des facteurs de succès

Les facteurs suivants ont déterminé le succès du modèle :

(1) Engagement politique fort de la part du gouvernement

L'engagement politique fort a été un catalyseur significatif pour le succès du modèle, et a abouti à mettre en place d'importantes conditions favorables. Cet engagement a été démontré par la prompte mobilisation du budget annuel du projet de 500 millions de francs CFA (environ 1 million USD) de même que le transfert des terres de l'État aux producteurs telles que celles distribuées dans les zones d'Avétonou et de Gamé-Lili.

(2) Transaction consensuelle

Les transferts de terres ont été faits sur la base d'un processus consensuel qui a impliqué des consultations avec les représentants de l'État, les propriétaires terriens, les chefs coutumiers et les membres de la communauté habitant dans les zones concernées. Cela a permis d'incorporer les points de vue et les opinions de tous les acteurs dans la prise de décision et d'être reflétés dans les conditions de transfert des terres. De cette manière, le fait de parvenir à un accord avec toutes les parties concernées de façon satisfaisante a permis de réduire le risque des conflits fonciers qui se posent après le transfert.

(3) Transfert de terres basé sur les contrats

Les transferts de terres dans le ZAAP ont été faits sur la base de contrats formels qui ont défini clairement les termes et les conditions du transfert des terres du privé à l'État, et ensuite de l'État aux groupes de producteurs. Les termes importants dans les contrats ont inclus la taille de la parcelle, la durée du bail, et le délai pour le renouvellement des termes du contrat. En cas de bail foncier, le montant à percevoir est aussi clairement indiqué dans le contrat. Le projet ZAAP a aussi rassuré les propriétaires terriens par la fourniture de documents juridiques incontestables définissant leurs droits fonciers, par lesquels les propriétaires terriens acceptent de donner leurs terres en bail à l'État avec entière satisfaction.

(4) Existence de mécanismes traditionnels pour le règlement des conflits fonciers

Au Togo, il existe des mécanismes traditionnels pour le règlement des conflits fonciers⁵⁶, qui sont utilisés pour la gestion des terres coutumières dans chaque village, et qui aident à sécuriser le foncier rural. L'existence de ces mécanismes donne aux villageois la confiance d'envisager une issue positive de toute transaction, et a permis la mise en place de forums de dialogues villageois pour les fins du ZAAP.

(5) Fourniture des appuis techniques, organisationnels et financiers aux producteurs

Les producteurs sont appuyés par le gouvernement du Togo à travers la DAER dans l'approvisionnement des intrants et équipements agricoles. La Banque régionale de solidarité a aussi appuyé les producteurs en octroyant des lignes de crédit spécial pour fournir aux producteurs les services financiers nécessaires. Puisque ces soutiens étaient nécessaires pour maximiser l'impact de l'accès accru des producteurs aux terres, le gestionnaire du site et sa petite équipe ont été recrutés dans chaque site du projet et ils ont veillé à ce que les producteurs reçoivent les soutiens financiers, techniques et organisationnels, qui ont été traduits en renforcement des capacités et en productivité.

3.4 Evaluation de l'adaptabilité

En utilisant les *Questions de cadrage de l'adaptabilité* développées par le FIDA avec Brookings Institution, l'adaptabilité de l'approche du ZAAP à d'autres pays a été évaluée comme présentée dans le Tableau 3.3 cidessous.

^{56 90%} des cas des conflits fonciers sont dus à des problèmes de limites, et 10 % sont dus à l'accaparement des terres appartenant aux adolescents après la mort de leurs parents.

Tableau 3.3 : Evaluation de l'adaptabilité

Questions de	e cadrage	
	Quelle est l'interven- tion à adapter ?	Améliorer l'accès des petits producteurs au foncier
Idées	L'idée vient de qui ?	Le gouvernement du Togo
	A-t-elle été testée ?	Oui, le projet pilote est mis en œuvre avec des résultats satisfaisants (à la date de 2013), bien que le projet ZAAP ait été lancé en 2011.
Vision	Quelle pourrait être l'échelle appropriée de l'intervention ?	Actuellement, le gouvernement du Togo vise à mettre en valeur environ 200 ha de terres non utilisées dans chaque canton du pays. Dans d'autres pays, l'adaptation dépendra de la disponibilité des terres cultivables non utilisées, des conditions agro-climatiques qui sont favorables à la riziculture, de l'environnement du marché, de la capacité fiscale et financière, de la capacité institutionnelle et enfin et pas la moindre, de la vision et de l'engagement politiques, qui sont des prérequis nécessaires pour donner la priorité politique à la reproduction du modèle.
Catalyseurs	Quels sont ou qui sont les catalyseurs pour le processus d'adaptation à venir ? (y compris les leaders ou champions locaux, les catalyseurs externes et les mesures incitatives)	Demande du marché – L'augmentation de la demande pour les produits agricoles et le prix élevé des produits alimentaires dans les marchés met la pression sur les pays africains à accroître la production agricole. Ainsi elle peut être un catalyseur du ZAAP/d'une approche similaire dans des pays ayant des terres cultivables non mises en valeur. Gouvernement – L'insécurité alimentaire d'une frange importante de la population et la dépendance vis-à-vis des importations peuvent exercer une pression sur les gouvernements à adopter des politiques et des programmes de développement qui augmentent la culture des terres, et le gouvernement peut donc être un puissant catalyseur pour reproduire ce modèle dans la plupart des pays africains.
		Partenaires au développement – L'amélioration de l'accès des producteurs au foncier et de la capacité à produire de la nourriture peut contribuer à atteindre l'objectif No. 1 de l'OMD, ainsi les partenaires au développement intéressés peuvent être des catalyseurs pour la reproduction du modèle dans d'autres pays.
Espaces	Fiscal/Financier	La procédure de mise en valeur et de transfert des terres sont des entreprises coûteuses, ainsi l'espace financier pour la reproduction de ce modèle pourrait être limité dans la plupart des pays africains qui manquent généralement de la capacité financière suffisante. Cependant, cette limitation peut être surmontée à travers le partenariat avec les institutions financières locales et internationales, les donateurs et autres partenaires au développement.
	Ressources natu- relles/environnement	Dans la dimension des ressources naturelles, la disponibilité de terres arables non utilisées constitue un prérequis à l'adaptation de ce modèle. L'impact environnemental de l'exploitation élargie et intensifiée des terres doit être suffisamment évalué et un plan de réduction des risques devrait être conçu, mis en œuvre et suivi attentivement.

Questions de	e cadrage	
	Politique publique	Le modèle nécessite un environnement politique favorable qui découle de la volonté et de l'engagement politique forts de la part du gouvernement pour le succès du modèle.
		De même, l'existence d'un cadre juridique approprié et la mise en vigueur de la législation foncière (ex. loi sur le foncier, système d'enregistrement foncier, règlementations sur l'exploitation foncière, utilisation et propriété) sont des prérequis pour déterminer l'espace politique pour la reproduction du modèle.
	Capacité	La capacité organisationnelle, institutionnelle et technique des autorités respectives dans le transfert des terres est nécessaire pour la reproduction du modèle. La capacité pourrait être créée même dans le court terme, si les pays peuvent recevoir des appuis de la part des partenaires au développement.
Espaces	Politique	L'appui politique à l'expansion de la zone de culture et à la distribution des terres aux producteurs pauvres est requis tant du gouvernement à tous les niveaux que des chefs coutumiers, des communautés et des propriétaires terriens qui habitent dans les zones ciblées. C'est le prérequis pour déterminer l'espace politique.
	Culturel	Le transfert des terres sur la base de contrat est une condition nécessaire pour reproduire le modèle, et il détermine l'espace culturel. De plus, un mécanisme d'exécution bien fonctionnel (traditionnel ou formel) devrait exister.
	Partenariat	Les espaces de partenariat existent dans les pays où les partenaires au développement et/ou autres acteurs s'intéressent à l'amélioration de l'accès des producteurs au foncier et/ou à l'utilisation des terres.
		Dans la mise en œuvre, le partenariat avec les prestataires de services au niveau local devrait être exploré en vue de la durabilité.
	Quelles sont les trajectoires pour l'adaptation dans	Des trajectoires doivent être déterminées par les pays dans la reproduction du modèle. Néanmoins, le modèle devrait être testé avant de l'utiliser à plus grande échelle.
Trajectoires	d'autres pays ? Quel est le délai de temps pour étendre les trajectoires ?	La superficie des terres non utilisées disponibles pour exploitation, et la vision du gouvernement sur l'échelle déterminent le délai de temps. De même, le délai de temps pour l'adoption du modèle dépend de l'opportunité du cadre juridique existant dans les pays intéressés par
	Comment est-ce que les catalyseurs et les espaces défi- nissent-ils ces trajec- toires ?	rapport au droit de propriété, à l'utilisation et au transfert des droits de propriété. Si un cadre juridique approprié n'existe pas, le gouvernement doit en mettre en place avant la reproduction du modèle, ainsi le délai de temps serait plus long. De toute façon, l'expérience togolaise montre que le test du modèle et sa reproduction à plus grande échelle à l'intérieur du pays devrait prendre au moins trois à cinq ans.
	Goulots d'étranglement pour l'adaptation et la réduction des risques	Le risque d'une destruction environnementale devrait être réduit par une évaluation approfondie de l'impact environnemental et une mise en œuvre et d'un suivi minutieux.

3.5 Conclusions

En dépit du fait d'être à la phase d'essai, le modèle ZAAP au Togo montre des résultats remarquables en termes de sécurité alimentaire et de génération des revenus et a le potentiel d'être reproduit dans d'autres pays de l'Afrique subsaharienne où la superficie des terres cultivées est inférieure au potentiel exploitable. Cependant, avant de décider en faveur de sa reproduction, il importe de prendre en compte ses prérequis : (i) disponibilité de terres potentielles cultivables non utilisées actuellement ; (ii) fort engagement politique à tous les niveaux de la mise en œuvre et politiques, législation et réglementation de soutien pour le foncier ; (iii) un contexte culturel qui soutient le respect des contrats formels et des mécanismes formels et/ou traditionnels efficaces pour la conformité des contrats et l'application de la loi dans les zones cibles ; (iv) disponibilité des prestataires de services au niveau local qui sont capables d'apporter le soutien que l'intensification agricole nécessite ; (v) capacité des administrations locales à effectuer les transactions de transfert des terres et à gérer les éventuels impacts nuisibles sur l'environnement issu de l'expansion et de l'intensification de la culture, et ; (vi) la disponibilité des partenaires au développement intéressés à fournir l'assistance financière et technique et « maintenir le cap » jusqu'à ce que l'échelle souhaitée soit atteinte, au cas où l'espace fiscal et financier est limité dans le pays.

De plus, il est aussi important d'accorder une attention particulière aux aspects suivants en vue de l'adoption réussie du modèle dans d'autres pays :

- i) Il est conseillé d'impliquer les autorités du gouvernement local dans la conception de l'intervention, en particulier lors de l'estimation des terres arables sous leur juridiction et de l'identification des propriétaires de parcelles ayant un potentiel agricole élevé.
- ii) Comme le montre au Togo, l'impact du transfert des terres pourrait être maximisé en le couplant avec les appuis à l'intensification des systèmes de culture tels que l'accès des producteurs aux intrants agricoles et aux financements.

CAS 4 : Gestion participative durable de l'irrigation à Madagascar

Informations de base sur le modèle	
Pays	République de Madagascar
Domaine d'intervention dans la chaîne de valeur	Réorganiser et renforcer les Associations des usagers d'eau (AUE) et leur fédération, fonctionnement et gestion des infrastructures d'irrigation
Mode d'intervention	Combinaison de la prestation des services du projet et ceux publics
Organisme chargé de la mise en œuvre	Ministère de l'Agriculture ; Direction du développement rural de la région d'Alaotra-Mangoro, Direction des services du génie rural aux niveaux national et régional, fédération Tsaravoy (la fédération des AUE),
Organisation(s)/Institution(s) partenaire(s)	Agence japonaise de coopération internationale (JICA), entrepreneurs locaux privés

4.1 Description générale du modèle

(1) Contexte

Généralement parlant en Afrique subsaharienne, la gestion durable des programmes d'irrigation est l'un des défis les plus importants. La disponibilité de l'eau est le prérequis pour la réussite de la riziculture irriguée, et la bonne gestion des infrastructures d'irrigation est capitale pour la distribution durable de quantités suffisantes d'eau. Cependant, dans beaucoup de programmes d'irrigation en Afrique, les usagers d'eau n'ont pas la capacité adéquate pour gérer convenablement et entretenir les infrastructures d'irrigation, même lorsqu'ils sont regroupés en associations. Cela résulte souvent à la dégradation rapide des infrastructures d'irrigation et ainsi au mauvais fonctionnement total ou partiel des réseaux d'irrigation. Dans certains cas malheureux, les infrastructures d'irrigation sont terriblement dégradées quelques années seulement après la construction/réhabilitation, et les programmes d'irrigation se trouvent dans le besoin d'une grande intervention technique et financière d'acteurs externes pour les recouvrer. Bien que le secteur public assiste les usagers d'eau à mieux gérer les programmes d'irrigation dans de nombreux pays, les gouvernements africains ont souvent une capacité financière et technique limitée et sont donc incapables de fournir l'appui requis aux utilisateurs d'eau.

Madagascar ne fait pas exception, et la question de la mauvaise gestion de l'irrigation prévaut. Le pays s'est engagé dans une série de travaux de réhabilitation des périmètres irrigués (principalement pour la production de riz) dans les années 1980 – les plus importants pendant les deux phases d'un programme à l'échelle nationale intitulé « Petits périmètres irrigués (PPI) ». Depuis la mise en œuvre des PPI, le mauvais entretien des périmètres irrigués est resté la question la plus cruciale pour la riziculture irriguée à Madagascar.

(2) Le périmètre irrigué PC-23

PC-23 est l'un des périmètres irrigués qui a le plus grand groupe de périmètre rizicole irrigué dans la région de l'Alaotra-Mangoro, dans l'Est de Madagascar.⁵⁷ Il est situé dans le quadrant sud-ouest du lac Alaotra, qui est caractérisé par la plaine formée par un nombre de fleuves dont le Sahabe et le Sahamilahy. La partie sud-ouest du lac est une vaste zone marécageuse et le Sahabe (903km² du bassin-versant) et le Sahamilahy (249km² du bassin-versant) sont les principales sources d'eau du PC-23. Cette zone est considérée comme le grenier de riz

⁵⁷ PC veut dire « Périmètre de Colonisation », dont le nom remonte depuis la période coloniale.

de Madagascar et à une extension totale de 36 800 ha couvrant à la fois les bas-fonds et les plateaux. Le lac Alaotra est situé en aval du PC-23.58

La mise en valeur de la zone a commencé initialement en 1951 avec l'assistance de la SOMALAC (Société Malagasy du Lac Alaotra), une grande société publique de développement. La SOMALAC a appuyé les utilisateurs d'eau du PC-23 dans de nombreux domaines tels que l'amélioration et l'extension du réseau d'irrigation, le fonctionnement et la gestion des infrastructures d'irrigation et de drainage, l'intensification agricole à travers la prestation des services de vulgarisation et l'approvisionnement des intrants de même que les activités post-récolte. Les appuis de la SOMALAC ont été extensifs, et comme résultat, les riziculteurs du PC-23 sont devenus dépendants d'eux, et ont perdu leur propre initiative et capacité en matière de gestion de l'irrigation.

La dépendance des producteurs sur SOMALAC a malheureusement causé un échec dans le domaine du développement basé sur l'autonomie des producteurs. Les producteurs dans le PC-23 ont été confronté à des difficultés, en particulier lorsque la SOMALAC, à l'instar de beaucoup de sociétés publiques de l'heure, a été dissoute dans les années 1990 dans le contexte de l'ajustement structurel. Le retrait de la SOMALAC a été tellement brusque que les Associations des usagers d'eau (AUE) dans le PC-23 ont été virtuellement abandonnés à leur propre sort sans aucune période de transition ni de capacité financière et humaine suffisante pour poursuivre le fonctionnement et la gestion du PC-23.59 Mal préparés pour ce retrait brusque, les usagers de l'eau du PC-23 ne pouvaient pas faire fonctionner et gérer le périmètre irrigué, et cela a abouti à une détérioration rapide des réseaux d'irrigation et de drainage de même que la dissolution des AUE eux-mêmes. Un rapport de JICA⁶⁰ a souligné qu'un grand nombre de blocs d'irrigation tertiaires (200 ha par bloc en moyenne) bénéficiaient d'un approvisionnement limité en eau ou n'en bénéficiaient pas du tout. En effet, plus de 70 % du PC-23 avait de grands déficits d'approvisionnement en eau pendant environ dix ans, et la casse sur une des rives du barrage du Sahabe en 2010, qui a provoqué la déviation du fleuve de son cours original, a empiré la situation. La sédimentation a été observée dans tout le système d'irrigation du PC-23 à un seuil critique, empêchant l'eau de couler normalement. Tandis que les parcelles de terre étaient sous utilisées par manque d'eau d'irrigation causé par le mauvais état, certains producteurs du PC-23 ont commencé à construire de petites maisons sur les parcelles non utilisées et à cultiver régulièrement sur les canaux secondaires sans aucune autorisation. Ainsi, le manque d'autonomisation des producteurs en termes de gestion des périmètres irrigués et le retrait brusque des interventions du secteur public ont entraîné un délabrement poussé du réseau d'irrigation.

(3) Appui de la JICA pour la réhabilitation des périmètres irrigués

Afin d'appuyer les riziculteurs dans les périmètres irrigués non fonctionnels, la JICA a prévu fournir au gouvernement malgache une combinaison d'aides (un prêt en yens japonais accordé à des conditions très préférentielles, une subvention et une coopération technique) dans certains périmètres irrigués autour du lac Alaotra. Ces aides de la JICA visent à : i) réhabiliter le périmètre irrigué cible, ii) protéger et réhabiliter les bassins versants détériorés, et iii) disséminer les pratiques améliorées de la riziculture. Initialement, le projet de coopération technique était prévu pour couvrir la dissémination des pratiques améliorées de la riziculture, tandis que la réhabilitation du périmètre irrigué et des bassins versants devrait être réalisée sous la subvention et le prêt à des conditions préférentielles. C'est dans ce contexte que le projet de coopération technique PAPRIZ (le projet d'amélioration de la productivité du riz dans les hautes terres centrales)⁶¹ a démarré en janvier 2009, comme initialement prévu. Cependant, les appuis de la JICA à travers le prêt à des conditions préférentielles et la subvention ont été suspendus à la phase préliminaire de l'étude à cause des troubles politiques survenus à Madagascar en 2009. Compte tenu de la confusion politique, la reprise de la subvention et du prêt préférentiel n'était pas possible, du moins pendant quelques années, et c'est dans ce contexte que la JICA a décidé d'appuyer les producteurs dans la réhabilitation partielle du PC-23 à travers son projet PAPRIZ en cours, afin d'assurer l'approvisionnement en eau aux sites de vérification pour le paquet technique introduit par le projet PAPRIZ.

⁵⁸ JICA, 2008, Projet pour l'amélioration du système d'irrigation dans la région sud-ouest du lac Alaotra, Enquête préliminaire ESA.

⁵⁹ L'allocation du budget et le personnel affecté pour les principaux périmètres irrigués a été réduite de manière drastique sous le programme d'ajustement structurel mis en œuvre à Madagascar et supporté par le FMI, la Banque mondiale, le Fonds africain de développement et quelques donateurs bilatéraux.

⁶⁰ JICA, 2008, Etude sur le développement rural et la gestion du bassin versant dans la région sud-ouest du lac Alaotra. L'étude a été réalisée de 2003 à 2008.

⁶¹ PAPRIZ signifie Projet d'Amélioration de la productivité rizicole sur les hautes terres centrales de Madagascar

(4) Travaux de réhabilitation dans le PC-23 avec l'appui de JICA

Comme montré dans le Tableau 4.1, les travaux de réhabilitation ont démarré en 2010 sur les déversoirs situés sur le cours supérieur des ouvrages de tête, suivis du dragage autour des ouvrages de tête en 2011. Le projet PAPRIZ a suivi les démarches suivantes pour fournir son assistance :

i) Implication des autorités du gouvernement central et local avec un rôle catalytique joué par le personnel de PAPRIZ.

Conscient du rôle important que les autorités publiques peuvent jouer dans la gestion durable de l'irrigation, le personnel de PAPRIZ a essayé d'accroître l'implication des autorités tant au niveau central que régional dans la gestion du PC-23. Les rôles de la Direction régionale du développement rural (DRDR) de la région de l'Alaotra-Mangoro à cet égard étaient clairement définis en termes de supervision et de suivi. De même, les rôles de la Direction nationale du génie rural de même que le Service Régional du Génie Rural (SRGR) ont été clairement définis comme supportant les AUE et la fédération des AUE dans l'évaluation des coûts. L'engagement du gouvernement aux principes qui sous-tendent la gestion participative de l'irrigation et à faire le transfert des responsabilités de la gestion de l'irrigation aux utilisateurs de l'eau a été capital.

Le personnel de PAPRIZ a travaillé comme le liant qui a maintenu ensemble tous les partenaires pendant la phase de démarrage, et n'a fourni que des contributions techniques discrètes et des appuis financiers minimums lorsque les processus de mise en œuvre ont eu l'élan et se sont envolés de leur propre dynamique.

ii) Restructuration des AUE et de leur fédération

Les atouts les plus importants qui font défaut aux producteurs du PC-23 pour la gestion durable de l'irrigation étaient le capital social adéquat et des institutions qui fonctionnent bien et qu'ils pouvaient appeler les leurs. Comme première activité, le projet PAPRIZ a appuyé la construction des infrastructures de base et a aidé les AUE à se restructurer, en commençant par la sélection et la formation de nouveaux cadres de gestion. Ils ont ensuite aidé les AUE à revisiter le statut et règlements y compris ceux portant sur la rotation du leadership. Le processus de la sélection des leaders des AUE a été basé sur des critères clairs et transparents y compris les compétences de leadership de même que l'expérience et la capacité en gestion. Dans le même temps, les leaders ont été autorisés à maintenir leurs postes pour des mandats de trois à quatre ans au maximum. 62

La fédération des Aue a été aussi restructurée de la même façon. Elle a été réorganisée en Fédération Tsaravoy et le nouveau leadership a formulé une vision claire pour ses services. Ces services comprenaient le renforcement des capacités de ses membres, y compris l'organisation des visites d'études dans les AUE qui fonctionnent bien, l'évaluation du fonctionnement et des besoins de gestion des infrastructures, l'organisation de la contribution en main-d'œuvre des AUE aux travaux d'entretien, la collecte des redevances des utilisateurs pour financer les travaux d'entretien, le recrutement des entreprises pour les travaux de terrain lourds et la préparation des plans de travail annuels et des budgets dans lesquels tous les AUE ont participé à la révision et à l'approbation. En 2011, la Fédération Tsaravoy a décidé que les redevances pouvaient être payées en nature et a offert aux producteurs le service de collecte du paddy directement à partir de leurs champs au moment de la récolte, en prenant la responsabilité et le coût de stockage, du transport et de la vente au marché. Cette décision a permis d'améliorer la probabilité du paiement des redevances puisque la quantité de paddy à donner comme redevance était relativement petite par rapport à la récolte totale. Dans le même temps, la collecte des redevances à la fin de la saison culturale a veillé à ce que le financement des travaux d'entretien, généralement entrepris pendant la contre saison, soit disponible à temps.

Enfin, le nouveau cadre de gestion des AUE et de la fédération a veillé à ce que leurs transactions financières soient bien enregistrées, exactes et dûment auditées. Le gouvernement local, en particulier, a organisé l'audit des comptes et les livres des comptes gardés par les AUE et leur fédération, certifiant ainsi formellement la responsabilité financière de l'AUE et la transparence de leurs transactions. De plus, le gouvernement local a assuré que les statuts, les règlements des AUE et de la fédération soient en conformité avec les lois et les règlements, et que la gestion de l'irrigation des AUE soit conforme aux accords formels.

iii) Conception des travaux de réhabilitation

Le projet PAPRIZ et le gouvernement malgache ont offert plusieurs solutions techniques aux AUE pour la réhabilitation de leur périmètre. La contribution financière du projet PAPRIZ ne couvrira qu'une petite partie du coût et, par conséquent, les AUE ont opté pour ceux qui étaient abordables et gérables en termes de besoins

⁶² Avant la restructuration, la même équipe de gestion pouvait rester en place pendant un nombre illimité de mandats.

⁶³ Généralement deux sacs de 50 kg de paddy sur 60-100 sacs (équivalent de 3-5 tonnes) sont collectés.

d'entretien futurs. Ceux-là ont envisagé l'utilisation de matériels locaux disponibles et des technologies à forte main-d'œuvre et, bien que nécessitant un entretien fréquent, ils ont permis un partage des petits travaux de réparation que les AUE et leur fédération pouvaient gérer et financer. Le projet PAPRIZ a été d'un grand soutien pour ce choix, non seulement parce qu'il a profité des ressources financières limitées pour les travaux de réhabilitation, mais aussi parce que les expériences passées avaient montré l'importance d'encourager les solutions durables qui pourraient compter sur les initiatives personnelles et la contribution locale pour le fonctionnement et la gestion du périmètre.

iv) Exécution des travaux de réhabilitation

En étroite collaboration avec la Fédération Tsaravoy, le projet PAPRIZ a donc initié les premiers travaux de réhabilitation, le dragage de l'ouvrage de tête, à travers le recrutement des entreprises locales en 2010, tandis que le gouvernement régional a pris soin du suivi et de la supervision. L'impact positif des travaux de réhabilitation a inspiré les AUE à faire confiance à leur fédération et à participer de façon plus proactive à la gestion du PC-23 et à organiser les travaux successifs d'entretien eux-mêmes. En particulier, les agences gouvernementales spécialisées telles que DRDR et SRGR ont aidé la fédération avec les spécifications techniques des travaux et l'évaluation des coûts. Cependant, la fédération a pu elle-même gérer le recrutement, la supervision et le paiement des entreprises, en utilisant les redevances collectées auprès de ses membres. Comme montré dans le Tableau 4.1, les principaux travaux de réhabilitation réalisés par les AUE incluent le dragage de plus de 13 km de canaux, l'élargissement des canaux, la réhabilitation de plus de 20 km de pistes rurales et l'installation des vannes pour les prises d'eau. Il y a lieu de noter aussi que la fédération a souvent pris en charge le coût du carburant des machines lourdes telles que les excavateurs, et qu'une autre contribution importante a été faite par les utilisateurs d'eau sous forme de fourniture de leur main-d'œuvre manuelle et les matériels de construction.

v) Soutien à la mise en œuvre et appui technique

Tout au long du processus de réhabilitation, la contribution du personnel de PAPRIZ était pratiquement limitée à la fourniture de l'appui général à la mise en œuvre à tous les partenaires exécutants et l'appui technique aux AUE et à leur fédération, en particulier à travers des missions discrètes de courte durée pour promouvoir leur auto-développement.

En décembre 2012, JICA a décidé de récompenser les initiatives remarquables des producteurs et a mobilisé pendant une courte période un expert en gestion des infrastructures d'irrigation. L'expert a proposé des idées supplémentaires en vue d'améliorer davantage les infrastructures d'irrigation à un coût minimum. Les AUE ont mis certaines de ces idées en pratique, commençant en 2013, en utilisant encore leurs propres ressources. Cela a montré que le modèle développé par le projet PAPRIZ, avec un minimum de ressources, avait pu engendrer des processus endogènes de développement durable.

En bref, le modèle peut être résumé comme étant une combinaison des aspects suivants : i) la restructuration des AUE et de la fédération des AUE avec une bonne gouvernance, le renforcement des capacités et du leadership fort ; ii) les appuis au suivi de la part des administrations publiques locales en vue d'assurer la mise en vigueur des règlements ; iii) la responsabilité financière des AUE et de la fédération à travers l'audit par les autorités publiques ; iv) la provision de conseils à la fédération ; v) l'appui technique dans la conception des travaux d'entretien pratiques et durables par l'introduction de solutions techniques peu couteuses, et ; vi) l'exécution des travaux de réhabilitation avec la supervision et le soutien.

Le niveau de responsabilité que la fédération restructurée a montré envers ses membres, de même que les résultats tangibles qu'elle a livrés, a amélioré le niveau de confiance et le sens de l'appropriation que les membres du AUE ont eu vis-à-vis de la fédération elle-même. La confiance et le sens de l'appropriation sont les clés d'une gestion autonome et durable du PC-23. Résultat de toutes ces expériences : les utilisateurs d'eau paient la redevance au AUE, la fédération a fini par avoir un sens pour les producteurs qui étaient motivés à augmenter les redevances qu'ils payaient en nature pendant la récolte.

⁶⁴ Comme montré dans le Tableau 4.1, les dépenses d'une série de travaux de réhabilitation de JICA à travers le projet PAPRIZ n'étaient que de 199 632 930 MGA, ce qui est l'équivalent d'environ 90 779 USD au taux de change moyen en 2012 de 1 USD = 2 199,102 MGA. Entre temps, les AUE ont contribué en liquidité, en main-d'œuvre et en matériaux de construction.

Tableau 4.1 : Historique des travaux d'entretien et de réhabilitation dans le périmètre irrigué du PC23 Sud (2010-2013)

and the second	con order con	נומאממע מ כוונו כנוכון כר מכ וכוומטוווימיו		113ac ad 1 020 odd (20	(50.05.01)	
Site de construction *	Période	Activité de construction	Agence de financement	Entreprise	Coût de la construction (Ariary malgache)**	Remarque
Barrage sur le courant supérieur du (1)	Sep. 2010 (1 mois)	Installation (entassement) des sacs de sable le long du fleuve Sahabe	PAPRIZ (Sacs de sable) Morarano Chrome Commune (Poteaux en bois)	Membres de AUE	12 346 080 (7 000 Sacs de sable)	Main-d'œuvre gratuite par les membres de AUE, Poteaux en bois gratuits, provision de carburant par les AUE pour les tracteurs et les motoculteurs apportés par les membres de AUE
Barrage sur le courant supérieur du (1)	Nov. 2010	Réhabilitation des sacs de sable entassés à Sahabe	PAPRIZ (Sacs de sable) Morarano Chrome Commune (Poteaux en bois)	Membres de AUE	3 631 200 (5 000 Sacs de sable)	Main-d'œuvre gratuite par les membres de AUE, Poteaux en bois gratuits, provision de carburant par les AUE pour les tracteurs et les motoculteurs apportés par les membres de AUE
Barrage sur le courant supérieur du 🕦	Jan Fév. 2010	Réhabilitation des sacs de sable entassés à Sahabe	PAPRIZ (Sacs de sable) Morarano Chrome Commune (Poteaux en bois)	Membres de AUE	(8 000 Sacs de sable)	Main-d'œuvre gratuite par les membres de AUE, Poteaux en bois gratuits, provision de carburant par les AUE pour les tracteurs et les motoculteurs apportés par les membres de AUE
	Juillet-Août 2011	Dragage de l'ouvrage de tête	PAPRIZ	EGECA	127 648 530	
	(10 jours)	Dragage du P5 (350 m)				
①	Sep. 2011 (10 jours)	Renforcement des sacs de sable au fleuve Sahabe				
		Excavation du canal de raccourci pour la dérivation du fleuve Sahabe				
		Réhabilitation du barrage endommagé du fleuve Sahabe				
(2)***	Août 2011 (1 semaine)	Dragage du P5 (3500 m)	AUE	EGECA	33 064 284	Excavateurs x2 bulldozer x1
	Sep. 2011 (1mois + 23 jours)	Dragage du P5 (3500m), Dragage du C5.5 (7800m)	AUE	CFAMA + EGACA (Excavateur CFAMA +	6 900 000 (Location des machines lourdes)	Gratuit pour un mois (mais réduction des redevances des utilisateurs d'eau)
(9)		Dragage du Co.c. (1700 m, de la derivation jusqu'à la fin du M15)		operateur, gestionnaire EGECA)	2 746 000 (Main-d'œuvre)	Opérateur × 2, Gestionnaire ×1 Gardiens de nuit pour les machines lourdes ×2
					8 255 270 (Carburant)	200 litres sont allés au (2)
(4)	Déc. 2011	Installation d'une vanne pour la prise d'eau	PAPRIZ	RA FRA	50 197 200	
Ð	Sep. 2012	Installation de vannes pour les drainages				
	Sep. 2012 (1 semaine)	C 5.6.Dragage et élargissement du canal secondaire (3200 m, de la fin du M15 à la prise de M19) C 5.5. Dragage et élargissement de l'ensemble des canaux (7800 m) C 5.6 Elargissement des canaux construits les années précédentes (1700 m)	AUE	EGECA	22 000 000	Excavateurs x2
	Sep. 2012	Réhabilitation de la piste rurale (environ 20 km, mais seulement les parties endommagées)	AUE	Tracteur + remorque de CFAMA et DRDR, membres AUE	480 000 (Tracteur CFAMA + remorque) 1 449 000 (membres AUE + Opérateur)	Pistes rurales le long du canal secondaire de PC23 sud, Maille11 et autour de 12, il y a un plan pour mettre en œuvre d'autres sites aussi, tracteur DRDR gratuit + location de la remorque
	Sep. 2012	Entretien régulier avant la culture (désherbage du canal P5)	AUE	Travailleurs	640 000	100 Ariary/les deux rives 1 m × 6400 m
	SepOct. 2012	Installation d'une vanne à la prise d'eau officieuse	AUE	RAFRA	1 647 000	16 sites
	Sep - Nov. 2013	Entretien du déversoir du barrage de Sahabe et réparation du P1	PAPRIZ		30 000 000	
	Sep - Nov. 2013	Nettoyage et drainage du canal	AUE		88 000 000	
	Oct. 2013	Installation de la jauge et réparation de la soupape de manœuvre	PAPRIZ		2 500 000	
[Source] : Projet PAPRIZ en 2012	1/Z en 2012					

[Source]: Projet PAPRIZ en 2012

^{*:} Veuillez voir ANNEXE 2 pour les sites de construction. Les sites ont été donnés seulement pour les travaux réalisés pendant la saison 2010-2011 (partiellement exécutés en 2012). Voir « remarque » et « activité de construction » dans le tableau pour ceux qui ne mentionnent pas le site de construction.
**: Taux de change moyen de l'Ariany malgache en 2012 : 1USD = 2 199,102.
**: En ce qui concerne la construction 4, les AUE ont négocié pour réduire le coût de construction en faisant des contrats biennaux de dragage avec EGECA.

4.2 Impacts⁶⁵

Comme résultat direct de l'appui de PAPRIZ, la dégradation du PC-23 a été stoppée et sa couverture d'irrigation a déjà augmentée en passant de 30 % en 2010 à 70 % pendant la saison culturale de 2011-12. La productivité moyenne du riz (et les revenus des producteurs) est donc passée de 2,2 t/ha (l'équivalent d'environ 600 USD/ha) en 2010 à 3,5 t/ha (l'équivalent d'environ 955 USD/ha) en 2012. Les observations suivantes ont été faites sur les résultats du modèle :

- (i) La fédération des AUE du PC-23 a été restructurée en Fédération Tsaravoy, et a encouragé le retour des membres qui avaient quitté les AUE à cause de la défaillance prolongée du périmètre d'irrigation. Par exemple, les utilisateurs d'eau des blocs tertiaires numéro 19 à 23 (le cours le plus bas du réseau d'irrigation du PC-23) ont rejoint la fédération des AUE du PC-23 (c'est actuellement la Fédération Tsaravoy) en 2013, augmentant la couverture approximative d'environ 1 000 ha supplémentaires. Les fonctions organisationnelles de la fédération Tsaravoy et des AUE ont été renforcées, et la fédération a repris son dynamisme fort. Tous les AUE et leurs membres ont été réintégrés dans la fédération au bout de trois ans après que le projet PAPRIZ ait commencé son soutien pour la restructuration des AUE.
- (ii) Le sens élevé de la cohésion et l'appropriation a été entretenu à travers le renforcement des capacités institutionnelles qui a amené les producteurs à se conformer spontanément à la règlementation établie par les AUE et leur fédération. Ceci, en retour a découragé le comportement dysfonctionnel. Par exemple, les producteurs du PC-23, qui avaient construit illégalement des maisons sur les parcelles non utilisées, ont volontairement démoli leurs maisons, et ont abandonné la culture sur le canal en faveur de la réhabilitation des canaux secondaires.
- (iii) Les contributions des membres des AUE au coût d'entretien des infrastructures d'irrigation ont repris et, comme montré dans le Tableau 4.2, le taux de recouvrement a augmenté de façon drastique. En particulier, le montant des redevances collectées par hectare auprès des utilisateurs d'eau est passée de 5 000 Ariary malgache (MGA) (environ 2,3 USD) à 60 000 MGA (environ 27 USD) en 2013.⁶⁶ Cela représente une augmentation de 12 fois en trois ans. Pendant la saison culturale 2012-2013, les membres des AUE ont vite transféré 153 tonnes de paddy vers la moitié de l'année, ce qui représentait plus de 50 % du total des redevances des utilisateurs d'eau à collecter. Avant le projet PAPRIZ, les redevances collectées auprès des utilisateurs d'eau couvraient moins du dixième du montant dû, comme le montre le Tableau 4.2.

Tableau 4.2 : Changement du taux de recouvrement pour le coût de l'entretien

	Avant les interventions de PAPRIZ	2011	2012	2013
Taux de la redevance des utilisateurs d'eau par saison	5000 Ariary/ paysan	100 kg/ha	100 kg/ha	100 kg/ha
Pourcentage du recouvrement du coût de l'entretien	10 %	31 %	50 %	47 % (le chiffre est pour la mi- année, et devrait dépasser le niveau de l'année précédente)

[Source]: Projet PAPRIZ

- (iv) Avec le renforcement de la capacité organisationnelle, du sens de la cohésion et de l'appartenance, les membres des AUE ont augmenté leur contribution en main-d'œuvre aux travaux de réhabilitation tandis que, pour les gros travaux de terrassement, la Fédération Tsaravoy a engagé des entreprises privées en utilisant ses propres ressources. Ainsi, la fédération a pu prendre en charge le dragage et l'élargissement des canaux, la réparation de plus de 20 km de pistes rurales et les vannes pour les prises d'eau.
- (v) Tous les impacts mentionnés ci-dessus ont abouti à l'amélioration de l'état des principales infrastructures d'irrigation telles que l'ouvrage de tête et le canal principal, de même que le réseau d'irrigation et de drainage du cours inférieur tels que les canaux secondaires et tertiaires, entraînant ainsi la reprise progressive de la couverture d'irrigation dans le PC-23 (de 30 % de l'ensemble du périmètre d'irrigation avant 2010 à 70 % pendant la saison culturale 2011-12).

⁶⁵ Toutes les informations ont été reçues du projet PAPRIZ par les auteurs.

⁶⁶ Comme mentionné plus tôt, le paiement en nature de la redevance par les utilisateurs d'eau a commencé en 2011. Le prix de 100 kg de paddy en 2013 était de 60 000 MGA.

4.3 Analyses des facteurs de succès

Cette section décrit les principaux facteurs de succès du modèle, et comment chaque facteur a influencé l'amélioration de la gestion du PC-23 :

(1) Changement de mentalité causé par la suspension prolongée de l'assistance externe

Madagascar a souffert de la suspension de la nouvelle assistance de la communauté internationale depuis les troubles politiques de 2009. Cette suspension malheureuse de la nouvelle assistance des donateurs a créé une situation où le gouvernement et le peuple malgaches ne pouvaient pas compter sur l'aide exterieure dans la résolution de n'importe quel problème de leur société. Ironiquement, cette situation a forcé le gouvernement malgache et les producteurs à renoncer à la dépendance vis-à-vis de l'étranger, et les a enfin permis de réaliser que les problèmes devraient (et pouvaient être) résolus par eux-mêmes. Ce changement de mentalité vis-à-vis de « l'auto-développement » était une base pour l'expérience réussie du PC-23.

(2) Restructuration réussie et renforcement des capacités de la fédération AUE

En assistant les AUE et leur fédération dans la restructuration et le renforcement de leur leadership et de leur capacité organisationnelle, le projet PAPRIZ a aidé à instaurer la confiance chez les usagers de l'eau et a renforcé la capacité managériale des AUE et de leur fédération. Ce sont des conditions nécessaires pour un système de gestion durable basé sur l'initiative personnelle.

(3) Renforcement de l'auto-développement entre les utilisateurs d'eau

L'approche PAPRIZ accorde une attention particulière à la stimulation du sens de l'appropriation chez les utilisateurs d'eau dans la gestion du PC-23, et son soutien a été apporté avec minutie. Tout le soutien de PAPRIZ dans l'entretien des infrastructures d'irrigation a été apporté sous la forme de partage des coûts, et le projet PAPRIZ limite son appui aux intrants externes minimums afin d'encourager l'initiative personnelle par les utilisateurs d'eau, tout en mettant un grand accent sur la restructuration de la fédération des AUE et le renforcement du partenariat avec les institutions centrales et les institutions régionales publiques. Le projet PAPRIZ a fourni, un degré limité et à peu de fréquences, des aides, en particulier après que la Fédération Tsaravoy ait gagné en capacités et en autonomie dans sa gestion. Cette approche de renforcement de l'appropriation sous le projet PAPRIZ, de même que la suspension des aides exterieures à Madagascar, ont aidé à établir une mentalité autonome chez les usagers de l'eau. Comme résultat combiné de l'amélioration de l'appropriation et de la confiance que les AUE ont accordé à la Fédération Tsaravoy, les travaux de réhabilitation, engagés initialement avec succès grâce à l'assistance de PAPRIZ, ont été vite par la suite pris en charge intégralement par la Fédération Tsaravoy.

(4) Implication des autorités du gouvernement central et du gouvernement local

Le projet PAPRIZ a joué un rôle catalytique en impliquant à la fois les autorités du gouvernement central et celles du gouvernement local dans la gestion améliorée du PC-23. L'assistance de PAPRIZ a encouragé la création d'un partenariat entre les utilisateurs d'eau et les entités du secteur public à différents niveaux de la mise en œuvre autour d'une vision commune qui a aidé à clarifier les rôles et les responsabilités de chaque partenaire.

(5) Technologies à moindre coût pour la réhabilitation et l'entretien

Du point de vue durabilité, toutes les solutions techniques que le projet PAPRIZ a aidé à identifier pour les travaux de réhabilitation étaient abordables et gérables par les AUE dont la capacité financière était plutôt limitée. Les travaux d'entretien des infrastructures telles que les routes, les canaux et les drains ont été effectués par tronçon,67 mais de façon régulière par la méthode de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO) qui est abordable pour les AUE et leur fédération. Les usagers de l'eau ont témoigné l'impact positif et significatif du travail de dragage fait ensemble avec le projet PAPRIZ, et ont constaté que l'entretien à moindre coût peut faire une grande différence dans la riziculture irriguée dans le PC-23, et enfin dans l'économie de leur ménage (Voir c'est croire).

Ceci a déclenché la volonté des usagers de l'eau à améliorer davantage l'état des infrastructures d'irrigation, et en même temps le renforcement de la capacité des AUE et leur fédération, de même que la confiance gagnée auprès, a entraîné l'augmentation des contributions des usagers de l'eau.

Ces aspects ont fait que les AUE ont eu confiance pour reprendre le fonctionnement et la gestion du PC-23 qui ne semblait plus être au-dessus de leurs capacités et de leurs ressources financières.

⁶⁷ En réalité, il était impossible de faire l'ensemble de la réhabilitation avec les ressources financières limitées des utilisateurs d'eau et du projet PAPRIZ, compte tenu de la détérioration avancée des infrastructures du PC-23.

4.4 Evaluation de l'adaptabilité

En utilisant les questions de cadrage de l'évaluation de l'adaptabilité développées par le FIDA en collaboration avec Brookings Institution, l'adaptabilité du modèle par d'autres pays africains a été évaluée comme le montre le Tableau 4.3.

Tableau 4.3 : Evaluation de l'adaptabilité

Questions de	cadrage	
	Quelle est l'intervention à adapter ?	Opération d'auto-développement et gestion des infrastructures d'irrigation par les utilisateurs d'eau
Idées	L'idée vient de qui ?	Le projet PAPRIZ financé par la JICA
	A-t-elle été testée ?	Le modèle a été testé et son efficacité prouvée dans le périmètre irrigué PC-23 dans la région de l'Alaotra-Mangoro à Madagascar.
Vision	Quelle pourrait être l'échelle appropriée de l'intervention ?	La vision de l'adaptation devrait être déterminée par les pays adoptant le modèle, sur la base de la priorité de leur politique, la capacité financière et managériale, et la possibilité de partenariat avec les institutions techniques et les partenaires au développement.
	Quels sont ou qui sont les catalyseurs pour le processus d'adaptation à venir ? (y compris les leaders ou champions locaux,	Les gouvernements central et régional pourraient être les catalyseurs de l'adaptation du modèle puisque l'entretien durable des périmètres irrigués est un défi important dans l'agriculture irriguée dans bon nombre de pays africains. Dans le gouvernement central, le ministère de l'Agriculture peut être un catalyseur principal, tandis que les autorités régionales publiques pourraient jouer des rôles importants à la base.
Catalyseurs	les catalyseurs externes et les mesures incitatives)	Ce modèle nécessite des ressources financières relativement modestes pour la reproduction, ainsi l'initiative personnelle des usagers de l'eau, des AUE et des leaders peut aussi pousser l'adaptation.
		Les partenaires au développement constituent un autre catalyseur possible (catalyseur externe) ayant un intérêt à appuyer l'agriculture irriguée, comme JICA était le grand catalyseur dans l'expérience du PC-23.
		Dans le cas particulier de Madagascar, la réduction de l'aide exterieure a joué comme catalyseur externe et a encouragé le gouvernement et les producteurs à adopter des solutions qui reposaient sur une contribution externe minimale et l'auto-développement.
Espaces	Fiscal/Financier	Il y a suffisamment d'espace financier pour la reproduction du modèle, puisqu'il ne nécessite qu'un minimum de ressources financières et matérielles externes que les gouvernements africains peuvent fournir. Comme le montre l'expérience dans le PC-23, l'injection des ressources externes n'est requise qu'au début des activités de démarrage, et les AUE devraient continuer le travail de gestion et d'entretien dans les limites de leur capacité financière. Même si le financement initial devrait venir du budget de l'État, l'espace financier pourrait être élargi davantage si les partenaires au développement sont intéressés à supporter l'adaptation de ce modèle.
	Ressources naturelles/ environnement	Tandis que ce modèle conduit à l'utilisation efficace de l'eau, son adoption réussie peut provoquer l'utilisation accrue de l'eau et des terres, ainsi il pourrait mettre la pression sur les ressources hydriques et foncières dans les localités. Pour éviter les impacts négatifs de la reproduction du modèle, l'espace des ressources naturelles devrait être examiné avant l'adoption du modèle, et sa mise en œuvre doit être suivie attentivement.

Questions de	cadrage	
	Politique publique	Il y a suffisamment d'espace politique pour l'adaptation du modèle dans la plupart des pays membres de la CARD, puisque la gestion durable des périmètres irrigués est un important problème commun pour la plupart des gouvernements qui manquent de capacité financière pour entreprendre fréquemment des travaux de réhabilitation à grande échelle.
		Il doit y avoir un grand espace politique dans les pays où les gouvernements accordent la priorité à la promotion de l'agriculture irriguée, avec des périmètres irrigués modernes qui nécessitent des travaux d'entretien extensifs. Les périmètres irrigués ne doivent pas être trop vastes ou trop hautement techniques puisque le modèle nécessite des travaux d'entretien qui sont au fond exécutés par les utilisateurs d'eau.
		La disponibilité d'un cadre législatif, politique et réglementaire spécifique qui soutient la gestion de l'irrigation par les usagers de l'eau est un important déterminant de l'espace politique pour l'adaptation du modèle. Sans ce cadre, le modèle ne peut pas être reproduit avec succès.
Espaces	Politique	L'investissement dans les infrastructures d'irrigation de même que la gestion et l'entretien des périmètres irrigués sont souvent des questions politiques. Certaines décisions et/ou facteurs politiques peuvent affecter négativement l'adoption de ce modèle. Par exemple, l'injection des ressources financières externes dans les périmètres irrigués pour des raisons politiques peut favoriser la dépendance chez les usagers d'eau. De même, la corruption des AUE et/ou des leaders locaux peut empêcher la confiance entre les usagers d'eau. L'absence de ces facteurs politiques négatifs est un prérequis pour la reproduction de ce modèle.
	Marché	Il est probable que l'adoption de ce modèle augmente la production totale du riz et nécessite donc des débouchés qui puissent l'absorber, de même qu'une capacité de stockage et de transport accrue. Le résultat est que le modèle serait mieux exécuté dans les zones où on y a un bon accès aux infrastructures de transport et aux grands marchés tels que les villes densément peuplées.
	Capacité	Les usagers de l'eau, les AUE et leurs leaders doivent avoir suffisamment de capacité managériale, technique et organisationnelle pour l'adoption réussie de ce modèle. Comme mentionné plus tôt, une telle capacité peut être élargie à travers des investissements adéquats à un certain niveau.
		La capacité technique des AUE et des utilisateurs d'eau peut être renforcée à travers les programmes de transfert des connaissances et de formation. Cependant, elle nécessite souvent l'appui des secteurs publics et privés ou des partenaires au développement.
		Par exemple, la capacité des prestataires de services du secteur public dans la fourniture des services d'audit et dans la supervision des opérations des AUE constitue aussi un autre déterminant de cet espace.
		Ce modèle nécessite aussi des entrepreneurs capables dans le domaine des travaux de génie civil qui sont disponibles dans les localités pour travailler avec les organisations paysannes telles que les AUE.

Questions de	cadrage	
Espaces	Culturel	Les riziculteurs sont les plus motivés à faire fonctionner un périmètre irrigué. Cependant, l'action collective efficace requise par le modèle implique le sens de la confiance parmi les producteurs et une culture dominante qui supporte la collaboration et le travail communautaire. Un autre facteur clé de succès réside dans le sens de l'appropriation des utilisateurs d'eau dans la gestion de l'irrigation.
		L'attitude d'indépendance des usagers d'eau est un autre déterminant de l'espace culturel, et il est probable que l'adaptation du modèle soit différente là où les producteurs dépendent trop des ressources et/ou services externes.
	Partenariat	Il existe suffisamment d'espace pour le partenariat pour l'adaptation de ce modèle, en particulier avec les partenaires au développement qui ont un intérêt à supporter l'agriculture irriguée.
		Vu l'importance de la gestion durable de l'irrigation, l'espace du partenariat s'étend aussi entre les AUE, les gouvernements centraux et régionaux et les prestataires de services publics.
		Dans les pays où le secteur privé peut avoir des opportunités d'affaires à partir de la reproduction du modèle, on pourrait aussi explorer le partenariat avec eux.
Trajectoires	Quelles sont les trajectoires pour l'adaptation dans d'autres pays ?	Les voies pour l'adaptation doivent être déterminées par le pays qui
	Quel est le délai de temps pour étendre les trajectoires ?	adopte le modèle. Cependant, le succès du modèle dans le PC-23 montre que le partenariat entre les autorités publiques et les AUE et leur fédération doit être établi avant de s'engager dans la réparation des infrastructures physiques parce que cela crée non seulement
	Comment est-ce que les catalyseurs et les espaces définissent-ils ces trajectoires ?	les catalyseurs pour la mise en œuvre mais aussi pour la sortie et la durabilité. De plus, puisque chaque modèle doit être adapté aux contextes locaux, il est vivement recommandé que le modèle soit testé dans une petite partie d'un grand périmètre irrigué avant d'être reproduit à
	Goulots d'étranglement pour l'adaptation et la réduction des risques.	grande échelle.

4.5 Conclusions

Assurer la gestion durable de l'irrigation est une question assez complexe, puisqu'elle fait appel à des ressources financières, à des institutions appropriées, à une technologie appropriée, à une capacité technique, ainsi qu'à des conditions socio-culturelles pour la création de la confiance et des organisations fonctionnelles. Certains de ces facteurs peuvent faire défaut dans beaucoup de pays africains. L'expérience avec la gestion du périmètre irrigué PC-23 illustre un rôle potentiel de la gestion durable de l'irrigation, donnant quelques leçons utiles :

i) La bonne gouvernance et le leadership fort des AUE et de leur fédération sont nécessaires pour instaurer la confiance entre les usagers d'eau, et constituent des prérequis pour la gestion participative durable de l'irrigation par les producteurs. Comme le montre le modèle, assurer ces facteurs doit être la première étape, et le succès de la reproduction du modèle est improbable sans eux.

- ii) L'assistance externe doit être limitée au minimum de sorte que les utilisateurs d'eau peuvent se permettre de reprendre d'autres activités nécessaires pour le fonctionnement et la gestion ultérieurs des programmes d'irrigation. Cela va aider à prévenir la dépendance vis-à-vis du développement chez les utilisateurs. Les solutions techniques moins coûteuses sont aussi utiles à cet égard.
- iii) Les travaux de réhabilitation doivent être planifiés et exécutés dans les limites de la capacité financière et managériale des AUE (en commençant tout petit et en s'étendant progressivement). Cela nécessite de fréquents travaux de réhabilitation à petite échelle, mais ces travaux sont souvent à moindre coût et cela assure la durabilité.
- iv) Les impacts visibles de l'entretien/réhabilitation inspirent les utilisateurs d'eau à participer de façon proactive à la gestion de l'irrigation.
- v) Le partenariat avec les autorités centrales et les autorités locales publiques et leur soutien approprié aux utilisateurs de l'eau contribue au succès. Cependant, l'injection des finances et/ou ressources matérielles externes peut menacer l'autonomie et la création du sens d'appropriation chez les utilisateurs d'eau, ainsi le secteur public doit éviter les interventions irréfléchies avec des ressources matérielles. L'assistance publique favorable peut être le renforcement des capacités, l'appui technique, le suivi, le respect des lois et des politiques de même que l'audit.
- vi) Le partenariat avec les prestataires de service privés tels que les entreprises locales peut contribuer à assurer l'entretien durable des périmètres irrigués.

Compte tenu des caractéristiques du modèle telles que : l'intervention à moindre coût et l'importance de la gestion durable de l'irrigation en Afrique subsaharienne, il est juste de conclure que le modèle est bien reproductible dans d'autres pays africains, à condition que les périmètres irrigués ciblés ne soient pas confrontés à des problèmes/facteurs politiques négatifs ou à une dépendance trop forte chez les usagers de l'eau.

CAS 5:

Intégration de la chaîne de valeur du riz en Côte d'Ivoire – Établissement des liens entre les acteurs de la chaîne de valeur.

Informations de base sur le modèle	
Pays	République de Côte d'Ivoire
Domaine d'intervention dans la chaîne de valeur	Intégration de la chaîne de valeur du riz par le renforcement des liens entre les producteurs, les transformateurs, les commerçants et les institutions financières
Mode d'intervention	Projet (assistance technique et financière)
Organisme chargé de la mise en œuvre	Gestionnaire du projet APRAO ; ministère de l'Agriculture ; Office national de développement de la riziculture (ONDR) ⁶⁸
Organisation(s)/Institution(s) partenaire(s)	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le gouvernement espagnol

5.1 Description générale du modèle

Comme dans tout autre pays de l'Afrique subsaharienne, l'agriculture joue un rôle très important en Côte d'Ivoire. Le riz est la première culture vivrière du pays, le développement du secteur rizicole influence donc la sécurité alimentaire de même que la croissance économique de la Côte d'Ivoire à un degré élevé. Cependant, les liens entre la production et le marché dans le secteur rizicole en Côte d'Ivoire sont généralement faibles, et les acteurs du secteur sont confrontés à un certain nombre de contraintes dans chaque maillon de la chaîne de valeur du riz. Il faut donc des interventions complètes pour le développement du secteur rizicole en Côte d'Ivoire : assurer l'approvisionnement des intrants de qualité pour la production en amont de la chaîne de valeur ; améliorer la commercialisation pour assurer des débouchés adéquats pour le produit en aval de la chaîne de valeur ; et intégration de l'ensemble de la chaîne de valeur afin de connecter tous les acteurs.

L'accès inadéquat au financement est l'un des défis communs les plus importants pour tous les secteurs de la riziculture ivoirienne. Malgré plusieurs banques commerciales et institutions de microfinance fonctionnant dans le pays, ces prestataires de services financiers hésitent souvent à financer le secteur agricole parce qu'il est moins organisé, moins rentable et hautement incertain comparé aux autres secteurs, et est de ce fait considéré comme secteur à haut risque pour leur investissement.

C'est dans ce contexte que le gouvernement ivoirien a lancé le Projet d'Amélioration de la production du riz en Afrique de l'Ouest (APRAO), 69 en collaboration avec la FAO, en vue de piloter les interventions à travers toute la chaîne de valeur du riz dans les zones du projet telles que les intrants, le financement, la production, la transformation et la commercialisation avec l'accent sur le renforcement des liens entre les acteurs de la chaîne de valeur. Cette étude de cas analyse le projet APRAO principalement en termes d'intégration de la chaîne de valeur dans le secteur rizicole à Gagnoa, que le projet a réalisée à travers la création et le renforcement des liens entre les acteurs.

Les activités suivantes sont les appuis de l'APRAO qui ont aidé à l'intégration de la chaîne de valeur :

(i) Le projet APRAO a donné les garanties des prêts afin d'encourager les institutions financières à fournir des services financiers aux acteurs du secteur agricole. Sous ce programme, une banque commerciale a accordé aux usiniers du secteur rizicole un financement pour l'achat du paddy pour la transformation. Cet appui a aidé les usiniers à combler le vide financier qui les ava-it empêchés d'agrandir leurs entreprises

⁶⁸ ONDR signifie Office National de Développement de la Riziculture.

⁶⁹ APRAO signifie Amélioration de la Production du Riz en Afrique de l'Ouest. Le projet APRAO en Côte d'Ivoire est exécuté dans quatre sites du projet qui sont Bongouanou, Gagnoa, Grand-Lahou et Yamoussoukro. Ce document analyse l'expérience de l'APRAO à Gagnoa qui a été la plus réussie en matière d'intégration de la chaîne de valeur parmi les zones cibles de l'APRAO.

- d'usinage. L'approche de ce projet (implication des institutions financières locales) a conduit au financement durable du secteur.
- (ii) L'accès amélioré des usiniers aux services financiers a renforcé leur capacité financière et a abouti aux pratiques de contrat entre les usiniers et les producteurs de riz. Le contrat attribue la vente du paddy produit aux usiniers respectifs en retour pour les intrants agricoles, qui sont fournis par les usiniers aux producteurs avant chaque saison culturale. Cette pratique de contrat couvrant la vente de paddy et la fourniture des intrants agricoles profite aux usiniers en permettant la collecte d'une quantité de paddy pour le fonctionnement effectif et efficace de leurs entreprises. Elle profite aussi aux producteurs de riz en leur permettant d'augmenter l'usage des intrants agricoles qui est la clé de l'amélioration de leur production et de leur productivité, ce qui n'a pas été possible avant le projet APRAO à cause de leur capacité financière limitée et le manque d'accès aux services financiers.
- (iii) Le projet APRAO a mis en place une plateforme de dialogue dans les zones du projet où tous les acteurs du secteur rizicole peuvent échanger des informations pertinentes telles que la demande du riz sur les marchés et la qualité exigée, discuter des problèmes auxquels chaque acteur est confronté, et parvenir à un consensus et accord parmi les différents acteurs de la chaîne de valeur sur des programmes connexes tels que le prix pour la vente du riz pendant toute l'année.
- (iv) Le projet APRAO a aussi fourni différents appuis techniques pour renforcer la capacité des acteurs de la chaîne de valeur : formation en gestion des entreprises et quelques outils de gestion aux usiniers ainsi que la formation technique aux producteurs.

La Figure 5.1 décrit comment les acteurs interagissent dans la chaîne de valeur du riz dans le cadre de l'appui du projet APRAO. Les informations clés du projet sont aussi résumées dans le Tableau 5.1.

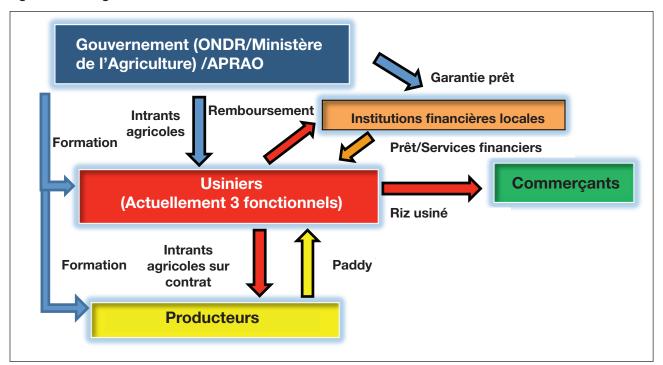


Figure 5.1 : Diagramme des interactions entre les acteurs

Tableau 5.1 : Résumé du projet APRAO en Côte d'Ivoire

Titre du projet	Projet pour l'Amélioration de la production du riz en Afrique de l'Ouest (APRAO) en Côte d'Ivoire
Période du projet	2010-2013 (4 ans)
Organisme chargé de la mise en œuvre	Ministère de l'Agriculture, ONDR
Résumé narratif	 Rut du projet> Contribuer à l'accroissement de la production durable du riz en Côte d'Ivoire. Objectif spécifique> 1. Promouvoir et sauvegarder la production et l'utilisation des semences de qualité des variétés améliorées de riz; 2. Contribuer à l'amélioration de la production et de la productivité du riz dans les trois écologies en Côte d'Ivoire; 3. Promouvoir la qualité du riz usiné localement pour la commercialisation à moindre coût et rentable. Résultats attendus 1. Au niveau du ministère de l'Agriculture: Progrès du système de gestion de la production des semences Amélioration de la qualité pour la certification des semences et les procédures de production des semences Renforcement des capacités de la structure de gestion des producteurs de semences 2. Au niveau des centres de recherche: Amélioration de la capacité de production des semences de pré-base Développement des capacities techniques des équipes de chercheurs dans l'identification des variétés 3. Au niveau des services d'animation agricole: Le niveau de maîtrise de la production intégrée et de la gestion des ravageurs et du système des champs écoles paysans Capacité des services d'animation agricole à fournir des services adéquats 4. Au niveau des organisations des producteurs pour le paddy et les semences de riz: Amélioration du niveau de la capacité organisationnelle et de gestion des associations des producteurs agricoles Amélioration de la capacité technique de la production des semences de qualité et du paddy Financement durable pour améliorer la production des semences de qualité et du paddy Financement durable pour améliorer la production des semences de qualité et du paddy Au niveau des transfo
	0,0 millions 000 pour only pays ha repartition in est pas continue)

[Source]: ANADER, 2013: Rapport de travail annuel exercice 2012

5.2 Impacts

L'évaluation du projet APRAO⁷⁰ conclut que les stratégies prises dans le projet ont aidé à faciliter l'accès des petits producteurs aux intrants et aux marchés, tout en prouvant aussi les entreprises d'usinage et de commercialisation du riz dans les zones du projet. Selon l'évaluation du projet mentionné ci-dessus et les interviews réalisées auprès du personnel de l'APRAO,⁷¹ le projet APRAO a fait les réalisations suivantes à Gagnoa depuis son lancement :

- 631 riziculteurs cibles, qui ont été échantillonnés dans l'évaluation, ont enregistré 14-40 % d'augmentation dans leur production de riz. Certains producteurs ont réussi à augmenter significativement leur productivité de 2,5 t/ha de riz paddy à environ 4 t/ha, ce qui a aussi augmenté le revenu des ménages.
- La production du riz paddy dans la zone cible a augmenté de la référence (quantité estimée agrégée) de 600-700 tonnes en 2010 à une quantité agrégée de 1 225 tonnes et 1 479 tonnes en 2012 et 2013, respectivement, comme le résultat de l'utilisation accrue, aussi bien des intrants agricoles que des appuis techniques fournis par le projet.
- Un fonds renouvelable a été mis en place pour l'achat des intrants et ce fonds renouvelable a aidé les producteurs de riz à acheter une quantité agrégée d'environ 15 tonnes de semences certifiées en 2013, 21,8 tonnes de NPK et 9,02 tonnes d'urée, de même que l'achat de 282 litres d'herbicides de prélevée et 100 litres d'insecticides systémiques. Avant le projet APRAO, la consommation de ces intrants était négligeable dans la zone.
- En 2013, 437 ha de terres avaient été labourés, représentant une augmentation de 47 % par rapport à 2012. Cette expansion de la superficie cultivée est due principalement à l'augmentation du revenu des ménages due à son tour à l'amélioration de la productivité comme le résultat de l'utilisation accrue des intrants agricoles et l'extension des zones couvertes par le projet.
- L'accès accru aux services financiers a profité à trois opérateurs d'usines de décorticage du riz qui sont membres de la plateforme de la chaîne de valeur du riz de Gagnoa. Le financement leur a permis de se procurer constamment de plus grandes quantités de paddy pour la transformation. La quantité de riz usiné vendu est passée de 87,6 tonnes en 2012 à 193,8 tonnes à la fin de la première moitié de 2013. Avec une stabilisation des prix de vente du riz usiné à 350 francs CFA/kg, le chiffre d'affaires global de la zone du projet a été estimé à environ 67,8 millions de francs CFA.
- Les revenus des riziculteurs de Gagnoa ont aussi augmenté à cause du prix de vente consensuel du riz, qui est plus élevé que le prix ouvert bord champ. Le prix bord champ du paddy était fixé à 175 francs CFA/kg par les membres de la plateforme des acteurs, tandis que celui du marché ouvert est à 150 francs CFA/kg. Ce prix consensuel du riz paddy est resté stable pendant toute la première moitié de 2013.
- Les consommateurs profitent d'un prix stable du riz produit localement. En effet, le prix au consommateur du riz sur le marché de Gagnoa pendant la première moitié de 2013 est resté au prix consensuel de 350 francs CFA/kg, tandis que le prix du riz pendant la même période des années précédentes a fluctué considérablement, ayant atteint le sommet de 450 francs CFA/kg.
- Les opérations de récolte, de post-récolte et de transformation ont été améliorées en termes de contrôle de la qualité du riz comme le résultat des appuis techniques par le projet APRAO de même que le partage des informations entre les producteurs, les usiniers et les commerçants au sein de la plateforme de dialogue des acteurs par rapport à la qualité du riz exigée sur les marchés.
- Des liens ont été établis entre les acteurs de la chaîne de valeur du riz et la banque commerciale locale pour le financement des activités de commercialisation du riz paddy de manière durable à travers les programmes de garantie des prêts.

⁷⁰ Source: Le Rapport de la première moitié de l'année 2013 du projet APRAO est disponible à http://www.fao.org/ag/aprao/projet-aprao/etats-davancement/cote-divoire/fr/

⁷¹ L'auteur a interviewé le personnel du projet APRAO et les officiels du gouvernement sur les réalisations du projet APRAO à la date de novembre 2013.

5.3 Analyse des facteurs de succès

Les facteurs suivants ont contribué au succès du projet APRAO :

(1) Le forum pour une meilleure communication entre les acteurs de la chaîne de valeur

Le projet APRAO a servi de forum où l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur du riz peuvent partager ouvertement les informations et les opinions, ainsi chaque acteur pouvait mieux comprendre les besoins, la demande et les contraintes d'autres acteurs. La clé de l'intégration de la chaîne de valeur est d'approfondir la compréhension des acteurs par rapport à la chaîne de valeur dans laquelle ils fonctionnent, et elle nécessite une meilleure communication entre les acteurs compétents. Le projet APRAO a donné aux acteurs de la chaîne de valeur des opportunités de communication et d'apprentissage en mettant en place la plateforme des acteurs à travers laquelle les écarts dans la chaîne de valeur du riz ont été clarifiés, donnant les indications aux acteurs de la chaîne de valeur sur les moyens de combler ces écarts.

(2) Appuis complets le long de toute la chaîne de valeur du riz

Le projet APRAO à Gagnoa a fait un ensemble d'interventions dans différents segments de la chaîne de valeur du riz afin d'aborder de manière exhaustive les questions et les contraintes dans la production, la transformation, la commercialisation et la fixation des prix ; chose qui est nécessaire pour la production et la commercialisation réussies du riz. Cela a permis à la chaîne de valeur du riz d'être fonctionnelle de bout en bout.

(3) Implication entière du secteur privé local

Dans le projet APRAO, les interventions ont été faites avec la pleine utilisation des secteurs privés fonctionnant au niveau local tels que les banques commerciales et les usiniers, plutôt que le projet prenne en charge ces fonctions d'entreprise. L'accent a été mis sur l'amélioration des activités économiques des acteurs de la chaîne de valeur, et cette approche de projet a empêché la distorsion des intrants, des extrants et des marchés financiers, aidant ainsi à réaliser une croissance saine de l'économie axée sur le marché dans les zones du projet. L'utilisation des prestataires de services locaux a aussi permis de sécuriser leurs opportunités d'affaires et contribue à la durabilité du commerce du riz dans les zones. L'implication du secteur privé et le fait d'établir des liens entre lui et d'autres acteurs ont été possibles par l'introduction des pratiques de contrat qui donnent confiance à toutes les parties avec des termes et des conditions claires pour chaque acteur (par exemple, contrats pour l'approvisionnement du paddy des producteurs aux usiniers, en retour pour l'approvisionnement à l'avance des intrants agricoles des usiniers aux producteurs, prix, période de livraison).

(4) Aspect géographique

Le projet APRAO a été mis en œuvre sur quelques sites géographiques limités. L'aspect géographique a facilité l'identification d'acteurs clés individuels œuvrant dans la chaîne de valeur du riz et les a liés à d'autres acteurs, puisque le nombre d'acteurs était limité et leurs liens sont plus visibles que ceux au niveau national de la chaîne de valeur du riz. L'intégration de la chaîne de valeur aurait été plus difficile sans aspect géographique. La mise en œuvre du projet avec l'aspect géographique a aussi contribué à aborder des défis qui sont spécifiques aux localités.

(5) Une sélection appropriée des sites du projet

Gagnoa, un des sites du projet APRAO, a un bon accès à des infrastructures de transports décentes, ainsi qu'à certains principaux marchés en Côte d'Ivoire tels qu'Abidjan et Yamoussoukro. La zone du projet a également un potentiel de production rizicole élevé. Ces facteurs sont des prérequis pour une agriculture commerciale réussie, et Gagnoa était le bon endroit pour la riziculture intensive. La sélection des sites appropriés du projet a contribué à la réussite du projet APRAO.

5.4 Évaluation de l'adaptabilité

Sur la base des *Questions de cadrage de l'adaptabilité* élaborées par le FIDA avec Brookings Institution, l'adaptabilité du modèle a été évaluée et résumée dans le Tableau 5.2 :

Tableau 5.2 : Évaluation de l'adaptabilité

Questions de	cadrage			
	Quelle intervention à adapter ?	Intégration de la chaîne de valeur en établissant des liens entre les acteurs de la chaîne de valeur du riz		
Idées	De qui vient l'idée ?	Le projet APRAO (expérience de la Côte d'Ivoire)		
	A-t-elle été testée ?	L'activité pilote a été mise en œuvre à Gagnoa avec des résultats satisfaisants		
Vision	Quelle pourrait être l'échelle appropriée de l'intervention ?	La taille appropriée de la diffusion à grande échelle du modèle doit être déterminée par les pays qui l'adoptent, sur la base de leur vision politique, priorité, conditions de marché et autres facteurs. Toutefois, les interventions se sont focalisées sur des domaines géographiques limités pour faciliter l'établissement de liens entre tous les acteurs clés de la chaîne de valeur et pour aborder de façon complète les questions spécifiques à ses localités. Aussi la reproduction du modèle doit être envisagée dans ces domaines où les potentiels élevés de commercialisation et de production existent.		
Catalyseurs	Quels sont ou qui sont les catalyseurs pour le processus d'adaptation à venir ? (y compris les leaders ou champions locaux, les catalyseurs externes et les mesures incitatives)	Politique/gouvernement – le gouvernement et les politiques peuvent être des catalyseurs solides pour la reproduction à grande échelle de ce modèle, s'ils appuient la riziculture axée sur le marché. Facteurs catalytiques externes – les initiatives internationales spécifiques à l'agriculture et à la sécurité alimentaire sur le riz telles que la CARD peuvent être un catalyseur de dissémination de ce modèle. La demande croissante de riz en Afrique peut également être un catalyseur pour reproduire le modèle dans d'autres pays. Partenaires au développement – les partenaires au développement ayant un intérêt fort dans la promotion du riz commercial pourraient être des catalyseurs solides.		
Espaces	Fiscal/financier	Il peut être difficile pour certains gouvernements africains de reproduire ce modèle eux-mêmes du fait de leurs capacités financières limitées. Cependant, l'espace financier peut être créé relativement facilement en partenariat avec des partenaires au développement, puisque les ressources financières requises pour le modèle ne sont pas nécessairement considérables pour les raisons suivantes : i) le modèle devrait cibler la chaîne de valeur du riz dans des zones géographiques limitées, et ii) le financement des acteurs de la chaîne de valeur peut se faire en partenariat avec les fournisseurs de services financiers tels que les banques locales.		
	Marché	L'accès à des infrastructures de transport et de commercialisation est un prérequis pour reproduire ce modèle. L'existence de débouchés pour le riz et d'acteurs privés dans des activités telles que les usiniers, les institutions financières et les commerçants sont des conditions prérequises pour la reproduction à grande échelle du modèle.		
	Politique publique	L'espace politique pour la reproduction à grande échelle de ce modèle dans tous les États membres de la CARD puisqu'il vise à atteindre l'autosuffisance en riz en substituant les importations par la commercialisation et l'intensification de la production rizicole. Les politiques d'appui devraient toutefois, être nécessaires pour promouvoir l'accès aux intrants agricoles et aux services financiers. Les politiques de développement du secteur rizicole dirigées par le secteur privé ou le développement du secteur rizicole axé sur le marché, et la priorité sur le riz sont des prérequis qui peuvent déterminer l'espace de reproduction du modèle dans la dimension politique.		

Questions de	e cadrage	
	Capacité	En ce qui concerne la production rizicole, ce modèle ne nécessite qu'une expertise technique de base qui existe déjà dans la plupart des pays africains, ainsi il y a suffisamment d'espace en termes de capacité pour reproduire le modèle à grande échelle dans tous les pays de la CARD. Cependant, le modèle exhorte également les acteurs de la chaîne de valeur d'avoir une capacité locale de commercialisation et de facilitation en vue de renforcer leurs liens, ce qui pourrait faire défaut à certains pays africains. Toutefois, cet espace peut être créé à travers la soustraitance à des experts internationaux, du moins sur le court terme.
	Cultural	La culture qui consiste à se conformer aux dispositions contractuelles, au respect des lois, et/ou l'existence de mesures d'application de la loi est un prérequis pour reproduire l'agriculture sous contrat promu dans le modèle
	Partenariat	La transformation d'un secteur agricole qui passe des cultures vivrières à des cultures commerciales est la tendance des appuis au développement agricole pour un certain nombre de partenaires au développement. Ainsi, il y a suffisamment de marge de partenariat avec eux en vue de reproduire ce modèle dans d'autres pays. Le partenariat avec les institutions financières locales est la clé du succès, et ainsi le modèle peut être adopté que dans des endroits où il y a des fournisseurs de services financiers locaux et s'ils peuvent recevoir des bénéfices suffisants issus de leurs investissements dans les activités relatives au riz. Cependant, le partenariat avec les institutions financières locales nécessite des mesures de limitation des risques telles que la garantie crédit et/ou le partage des risques puisque l'agriculture est considérée comme une activité incertaine et risquée. À cet égard, le fort intérêt des partenaires au développement dans l'agriculture commerciale peut mener à des appuis financiers qui fourniront des mesures de limitation des risques pour les fournisseurs de services financiers.
Trajectoires	Quelles sont les trajectoires pour l'adaptation dans d'autres pays ?	Les trajectoires de dissémination à grande échelle du modèle devraient être déterminées par les pays intéressés par la reproduction. Cependant, l'établissement d'une plateforme de dialogue (ou le renforcement de plateformes similaires qui existent déjà) devrait être la première activité. Négocier et arriver à un compromis avec les institutions financières locales sur la fourniture de services financiers doit être fait, tandis que d'autres appuis tels que le renforcement des capacités dans la gestion des affaires et la production rizicole sont fournis aux usiniers et riziculteurs respectivement. Le calendrier pour la diffusion à grande échelle dépend de la taille des zones cibles où le modèle est adopté, de la capacité des acteurs de la chaîne de valeur, de même que de l'engagement du gouvernement, des ressources et des appuis disponibles des partenaires au développement.
	Quel est le délai de temps pour étendre les trajectoires ?	
	Comment est-ce que les catalyseurs et les espaces définissent-ils ces trajectoires ?	
	Goulots d'étranglement pour l'adaptation et la réduction des risques.	

5.5 Conclusions

L'intégration de la chaîne de valeur dans le cadre du projet APRAO a un impact significatif, et d'autres pays d'Afrique subsaharienne peuvent également bénéficier de l'adoption du modèle. Notamment, les approches utilisées pour renforcer la communication entre les acteurs de la chaîne de valeur à travers l'établissement d'une plateforme de dialogue et l'implication d'institutions financières à travers la fourniture d'outils de gestion du risque (garanties de prêts pour le partage des risques) se sont avérées efficaces et sont largement applicables à la chaîne de valeur de n'importe quelle denrée.

Bien que les modes de reproduction doivent être élaborées en fonction des contextes spécifiques des pays pour adopter le modèle, l'évaluation générale de la capacité d'adoption montrée dans la section précédente a des implications en termes de conditions pour une reproduction réussie du modèle. Les conditions préalables incluent : i) l'engagement et les politiques d'appui du gouvernement en vue de promouvoir la riziculture axée sur le marché ; ii) la priorité sur la production et la commercialisation locale de riz ; iii) les appuis techniques et financiers dans l'intégration de la chaîne de valeur par les partenaires au développement (seulement si les gouvernements n'en ont pas les moyens), et iv) l'existence de la culture de respect des accords contractuels ou aux mesures d'applications de la loi.

De plus, ce modèle peut être reproduit avec succès dans des zones dotées d'un potentiel agricole élevé, d'un meilleur accès aux infrastructures, d'un meilleur accès aux marchés, et d'un nombre d'acteurs du secteur privé tels que les usiniers, les commerçants de riz et les institutions financières locales qui contribuent toutes à la prévalence de la riziculture commerciale.

CAS 6:

Promotion du développement des services de vente au détail des intrants agricoles au Rwanda

Information de base sur le modèle		
Pays	République du Rwanda	
Domaine d'intervention dans la chaîne de valeur	Promotion de l'offre d'intrants agricoles à travers l'injection de capitaux et l'appui technique aux négociants d'intrants agricoles privés	
Mode d'intervention	Projet	
Organisme chargé de la mise en œuvre	Centre international de développement des engrais (IFDC)	
Organisation(s)/Institution(s) partenaires	Ministère de l'Agriculture et des Ressources animales (MINAGRI), Rwanda Fertilizer Association (RFA), négociants d'intrants agri- coles, le Programme sur la santé du sol de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA)	

6.1 Description générale du modèle

(1) Contexte

La 'révolution verte' en Asie a été possible par l'adoption d'intrants modernes pour les champs tels que les engrais, les pesticides et les variétés de semences améliorées. Avec ces intrants, les producteurs ont été en mesure d'accroître de façon durable leur productivité et leur production. La productivité actuelle du riz en Afrique subsaharienne est généralement bien inférieure à son potentiel, et cet 'écart de rendement' est principalement attribué à la faible utilisation d'intrants. Les producteurs africains ordinaires n'ont pas les moyens d'acheter des intrants agricoles en quantités suffisantes, et ils ont également un accès limité aux intrants de qualité. Une utilisation insuffisante d'intrants modernes donne lieu à une faible productivité et à un faible revenu, et cela empêche l'achat d'intrants agricoles nécessaires ce qui donne lieu à un cercle vicieux de la pauvreté qui se répète.

Afin que les producteurs africains brisent ce cercle vicieux, il est important d'améliorer leur accès aux intrants agricoles de qualité abordables, et pour cela, le gouvernement du Rwanda a lancé le Programme d'intensification des cultures (CIP). En tant que programme phare du gouvernement, le CIP distribue des engrais, des pesticides et des semences améliorées aux producteurs à des taux subventionnés par l'intermédiaire de fournisseurs de service désignés. En général, le programme de subvention a pour effet d'accroître le pouvoir d'achat des producteurs, et ainsi d'étendre les marchés pour les intrants agricoles. Le CIP fonctionne de la même façon, et a contribué à la promotion de l'utilisation d'engrais et d'autres intrants améliorant la productivité par les producteurs au Rwanda.

Les producteurs rwandais ont une forte et profonde culture de coopération établie notamment dans les marais emblavés en riz. Cette culture a créé une longue tradition d'achat collectif des intrants généralement effectuée lorsque les ressources externes sont mobilisées à travers des appuis temporaires, et les coopératives dans ces cas sont utilisées comme canaux de distribution d'intrants. En plus de priver les coopératives de toute incitation pour organiser les achats groupés avec les propres ressources des membres, un tel effort spontané d'achat et de distribution collective d'intrants ont distordu les marchés d'intrants et privé les négociants d'intrants privés de leurs opportunités d'affaires.

L'achat et la distribution collective des intrants par les coopératives, ont ainsi empêché le développement d'un réseau dynamique d'approvisionnement des intrants privés dans les zones rurales, couplé aux capacités financières insuffisantes des négociants d'intrants agricoles du fait de l'accès limité ou inexistant aux services

Les fournisseurs de services sont des structures (elles peuvent être des ONG, des entrepreneurs, des négociants d'intrants, et la société civile) choisies pour la distribution de services à travers un processus d'appel d'offre

financiers. Par conséquent, les riziculteurs sont devenus complètement dépendants des coopératives pour avoir accès aux engrais, et l'absence de négociants d'intrants agricoles dans les zones de production rizicole limite sérieusement la disponibilité des intrants agricoles dans certaines zones des marais.

Puisque tout le pays n'est pas couvert par les coopératives et les appuis du gouvernement et des programmes et projets financés par les donateurs sont souvent limités dans le temps et spontanés, les producteurs rwandais dans plusieurs zones n'ont pas accès aux fournisseurs, même quand ils ont les moyens d'acheter les intrants agricoles requis. Cet écart du service dans la chaîne de valeur des intrants contribue de façon significative à la faible utilisation des intrants par les riziculteurs, et ainsi à la faible productivité et des revenus des ménages agricoles au Rwanda⁷³.

(2) Appui aux détaillants d'intrants agricoles comme modèle réussi

Alors que le CIP a étendu la demande d'intrants, le manque de fournisseurs d'intrants était un problème dans les zones rurales. Ce défi devait être relevé avec un appui spécifique visant à faire la promotion de la participation des entrepreneurs privés dans l'industrie-agroalimentaire. En particulier, les négociants d'intrants agricoles ont besoin d'assistance dans l'expansion des leurs capacités managériales et techniques, de même que dans l'accès aux services financiers.

Dans ce contexte, le Centre international de développement des engrais (IFDC), en association avec CIP a démarré la mise en œuvre de trois projets : Catalyser l'intensification agricole accélérée en vue de la stabilité sociale et environnementale (CATALIST), Privatisation du système d'importation et de distribution d'engrais au Rwanda (PReFER) et Renforcement des négociants d'intrants agricoles au Rwanda (RADD). Ce dernier en particulier fait l'objet d'analyse dans cette étude de cas.

Financé par le Programme sur la santé du sol de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), le projet RADD a facilité le développement de la chaîne d'approvisionnement d'engrais en appuyant les investissements privés dans les réseaux de vente d'intrants agricoles. Le projet a identifié les entrepreneurs ruraux potentiels qui étaient intéressés par l'établissement de points de vente d'intrants agricoles, et qui ont une bonne capacité financière et de gestions des affaires ou un bon rapport avec les producteurs. Le projet RADD a formé ces négociants d'intrants potentiels sur les divers aspects de l'achat/l'approvisionnement et la vente d'intrants. Étant donné que les négociants d'intrants doivent avoir une culture financière améliorée, le projet les a également formés à la gestion financière et des affaires. Avec l'appui du projet RADD, les négociants d'intrants ont également mis en place des parcelles de démonstration présentant aux producteurs l'impact des engrais et d'autres produits qu'ils commercialisent.

Bien que la plupart des entrepreneurs en Afrique ont besoin de capitaux initiaux pour établir des entreprises d'intrants agricoles, leurs sources financières se limitent aux prêts bancaires. Toutefois, les entrepreneurs n'ont souvent pas facilement accès aux prêts bancaires, puisque les banques sont très prudentes en ce qui concerne les activités agricoles et rurales du fait de leur forte incertitude. Pour aborder ce défi, le projet RADD offre un fonds pour le partage des risques à l'intention des demandeurs de prêt. Le fonds est fourni après l'évaluation de leurs capacités en tant qu'entrepreneurs et d'autres conditions des banques telles que le business plan et les demandes d'emprunts, en coordination avec les institutions financières locales⁷⁴. Cela réduit les risques pour les institutions financières, encourageant ainsi la fourniture de services financiers aux négociants d'intrants. Étant donné que ce fonds de partage des risques est une subvention donnée en tant que capital initial, les négociants d'intrants n'ont pas besoin de le rembourser, et sont ainsi en mesure de réinvestir les bénéfices des ventes dans les acquisitions et de couvrir les coûts de fonctionnement lors de l'établissement des points de vente d'intrants agricoles (boutiques).

Outre la garantie du prêt, le projet RADD a appuyé les entrepreneurs à travers le renforcement des capacités et l'appui technique en vue de l'accès aux services financiers, y compris l'assistance dans l'élaboration de bons business plans à soumettre aux banques lorsqu'ils souscrivent à un prêt. De plus, le projet a également travaillé avec Equity Bank et d'autres institutions financières pour aider les entrepreneurs intéressés à obtenir des informations sur les services financiers disponibles.

⁷³ Kelly et al., 2001, Fertilizer consumption in Rwanda: Past Trends, Future Potential, and Determinants, Article préparé par l'Atelier politique sur l'utilisation et la commercialisation d'intrants, organisé par MINAGRI et l'USAID, Rwanda, 22-23 février 2001

⁷⁴ La moitié du capital requis (maximum) sera fourni comme subvention par le projet RADD, et le reste par les banques commerciales sous forme de prêt ordinaire.

Enfin, les interventions du projet RADD ont également couvert l'amont de la chaîne d'approvisionnement en intrants. Le projet a analysé la législation, les institutions et les pratiques relatives à l'importation des engrais et a fait des propositions et un plaidoyer politique en vue d'améliorer le secteur des engrais pour être plus efficient, effectif et orienté vers le secteur privé. Dans la même lancée, l'Association des engrais du Rwanda (RFA) a reçu l'appui de RADD pour renforcer sa capacité institutionnelle. Avec la combinaison de tous les appuis mentionnés ci-dessus, le projet RADD tente d'appuyer le développement de toute la chaîne d'approvisionnement des engrais au Rwanda, comme résumé dans le Tableau 6.1. Cette étude de cas va toutefois se focaliser du point de vue analytique sur les appuis du projet au commerce des intrants agricoles (commerce de détail).

Tableau 6.1 : Aperçu du projet de développement des négociants d'intrants agricoles au Rwanda (RADD)

Titre du projet	Projet de développement des négociants d'intrants du Rwanda (RADD)
Période du projet	Janvier 2010 – mai 2013
Organisme chargé de la mise en œuvre	Centre international de développement des engrais (IFDC)
Résumé	< But > Aborder les problèmes de l'offre des intrants agricoles en renforçant les capacités des négociants d'intrants
	Résultats attendus > Résultat 1 : Susciter l'intérêt dans le développement du secteur agricole en appuyant l'investissement privé dans l'importation et la distribution des intrants agricoles Résultat 2 : Développement de réseaux de négociants d'intrants en conjonction avec l'expansion de Rwanda Fertilizer Association (RFA) Résultat 3 : Plaidoyer sur un environnement favorable pour la privatisation du système d'importation et de distribution des engrais au Rwanda
	Contributions > Contribution 1 : appui technique et démonstration Contribution 2 : Formation des négociants d'intrants sur la gestion des affaires Contribution 3 : Appui à la décision à travers les technologies de l'information (TI) Budget : 2,7 millions USD
	< Activités > 1) Fourniture d'un capital aux entrepreneurs ruraux, qui ont fait montre d'une crédibilité financière et sociale dans les zones de production rizicoles, en vue de l'établica proport de magazine d'intropte agricoles.
	de l'établissement de magasins d'intrants agricoles 2) Mise en place de parcelles de démonstration au champ montrant les effets des engrais dans les champs des producteurs
	3) Organisation des foires de financement agricole où les producteurs, fournisseurs d'intrants et banquiers se rencontrent et discutent du financement des intrants

[Source]: Documents et rapport annuel (2011) du projet RADD, IFDC Rwanda

6.2 Impacts

Dès 2012, le projet RADD avait formé au total 490 négociants potentiels⁷⁵ en logistique, inventaire et financement de l'offre d'intrants, et par conséquent plus de la moitié ont réellement commencé une activité dans l'agrobusiness. Une disponibilité plus importante des distributeurs agricoles dans les zones de production a permis de réduire les distances parcourues par les producteurs pour acheter les intrants agricoles. Selon les estimations de l'IFDC, ces négociants servent actuellement près de 800 000 producteurs et ont fourni 39 935 tonnes métriques d'engrais rien qu'en 2011⁷⁶. Grâce à la formation reçue, certains négociants ont pu réduire de 90 % les pertes économiques causées par la dégradation des intrants résultant des mauvaises conditions de stockage, ont en moyenne augmenté les ventes d'engrais de 200 % et de semences de 135 % et les pesticides de 85 % dans les trois mois qui ont suivi la formation.⁷⁷

De plus, les négociants formés ont accru leur connaissance sur les produits qu'ils vendent, les techniques de stockage et la commercialisation d'agro intrants. Avant la formation, la plupart des négociants avaient une connaissance limitée des produits qu'ils vendaient ou de leur utilisation appropriée, ce qui avait une influence significative sur la quantité des agro-intrants vendus de même que leur efficacité.

En fin de compte, les 377 parcelles de démonstration ont été mises en place, souvent adjacentes aux boutiques des distributeurs agricoles avec l'appui du RADD et ont servi de moyens efficaces de formation des producteurs et de sensibilisation sur l'importance des intrants. Il est estimé que 60 000 producteurs possédants plus de 42 000 ha ont bénéficié de ces démonstrations.

Les résultats de l'enquête ont confirmé (Figure 6.1) que l'utilisation des intrants agricoles dans les zones rurales a augmenté de façon drastique dans les zones du projet RADD. À titre d'exemple, l'utilisation moyenne d'engrais a presque doublé passant de 18 % à 33,3 % alors qu'il atteignait 54 % dans certains sites de production rizicole dans les provinces du Sud. L'utilisation des pesticides s'est également accrue passant de 24 % à près de 31 % des ménages agricoles. L'utilisation des semences améliorées n'a pas été mesurée avant le projet. Toutefois, près de 19 % des ménages les utilisent à présent. Chacune de ces améliorations a contribué à une productivité accrue des cultures.

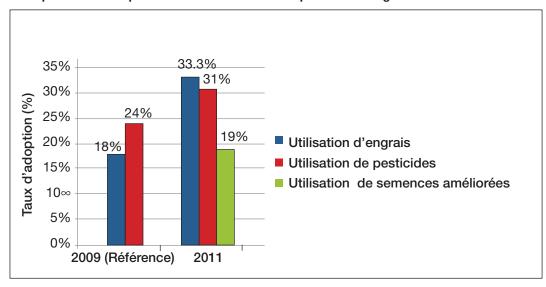


Figure 6.1 : Enquête sur les impacts du renforcement des capacités des négociants sur l'utilisation des intrants

[Source] : IFDC, Rapport annuel 2012 Un million de Rwandais sortis de la pauvreté

⁷⁵ IFDC, 2012, Catalyser l'accélération de l'agriculture intensive en vue d'une stabilité sociale et environnementale (CATALIST), pamphlet du projet

⁷⁶ IFDC, 2012, Annual Report: One Million Rwandans Out of Poverty, Volume 37, No. 2

⁷⁷ Ibid

6.3 Analyse des facteurs de réussite

Ci-après les facteurs de la réussite du projet RADD :

(1) Synergies avec les politiques et les programmes en cours du gouvernement

Le ministère de l'Agriculture et des Ressources animales (MINAGRI) met en œuvre le CIP avec la ferme intention de promouvoir l'utilisation des intrants agricoles. Par exemple, le programme de coupon d'engrais dans le cadre de CIP mis en œuvre par l'IFDC a accru le pouvoir d'achat des producteurs, et ainsi la demande d'intrants agricoles de même que les opportunités d'affaires pour les négociants. Le projet RADD a été ainsi en mesure de faire un impact complémentaire au programme phare du gouvernement dans le cadre de ses efforts de développement du marché des intrants agricoles. En collaboration avec le projet PReFER financé par l'USAID, l'IFDC a été en mesure de faciliter la privatisation des achats (sortir du monopole des coopératives) et la distribution des engrais à travers les réseaux de négociants développés par le projet CATALIST dans le cadre du programme 'subvention intelligente des intrants'. Subséquemment, le projet RADD a été en mesure de se baser sur les réalisations d'autres programmes et de travailler de façon complémentaire et synergétique.

(2) Rapprocher les acteurs

Se focalisant sur le développement du réseau des négociants d'intrants agricoles, le projet RADD a travaillé en collaboration avec RFA (*Rwanda Fertilizer Association*) qui a été considérée comme la future base institutionnelle du réseau d'approvisionnement en intrants. Le RFA est composé de structures du secteur public et privé engagés dans l'importation, l'acquisition, le stockage, la logistique, le transport de la recherche et de la vulgarisation, de même que des partenaires au développement intéressés dans l'appui au secteur des engrais. Le projet RADD a impliqué le RFA dans tous ses programmes de formation et ateliers y compris les dialogues avec les banques privées, le gouvernement et les partenaires au développement. Par conséquent, le projet RADD a contribué au renforcement des liens entre les acteurs et à consolider les partenariats publics-privé dans la chaîne d'approvisionnement d'intrant en renforçant les fonctions de RFA.

(3) Accès accru aux services financiers à travers des partenariats avec les institutions financières

Le projet RADD a étendu l'accès des entrepreneurs ruraux aux services financiers à travers un fonds de garantie établi au sein des institutions financières locales. La mesure de partage de risque couvre au maximum la moitié des besoins financiers des entrepreneurs ; ce qui expose les institutions financières qu'à moitié de l'investissement total. Cette approche a encouragé les banques privées à investir dans les intrants agricoles et la logistique telle que l'importation, les acquisitions et le transport. Par conséquent, les institutions financières ont davantage investi dans le secteur agricole, et cela a favorisé les opportunités d'affaires pour les institutions financières dans les zones rurales, et à l'accès durable aux services financiers pour les entreprises d'intrants agro-alimentaires, de même qu'une croissance économique saine dans les localités.

(4) Renforcement des capacités par les experts

Le projet RADD a formé les négociants dans divers domaines allant de la gestion des affaires (p. ex. banque, comptabilité, acquisitions/approvisionnement, vente au détail) à l'agronomie (p. ex. les caractéristiques des intrants agricoles vendus, gestion des parcelles de démonstration). Les programmes de formation ont été donnés par les experts ayant une bonne connaissance et expérience dans leurs domaines d'expertise respectifs. Ainsi, le projet RADD a fourni aux membres RFA une formation complète aux TI afin de les outiller pour la gestion collective des achats, les commandes en ligne, les modes de communication mobiles et l'inventaire et les outils d'aide à la décision. Étant donné que le projet RADD a suivi une approche de formation des formateurs (ToT) pour développer son programme de formation de RFA, maintenant le RFA est capable de dispenser une formation à travers ses propres ressources à d'autres opérateurs d'approvisionnement des intrants.

(5) Promotion des intrants agricoles à travers les parcelles de démonstration

Les parcelles de démonstration gérées par les négociants ont contribué à promouvoir l'utilisation des intrants agricoles par les producteurs et révélé des contributions précieuses à l'établissement d'activités de distribution agricoles. Les parcelles de démonstrations sont géoréférencées en utilisant un système de positionnement satellitaire mondial (GPS) pour suivre les caractéristiques du sol pendant toute la période de démonstration. Cela contribue à l'identification de la meilleure composition d'engrais pour chaque site, et génère un ensemble de données y compris sur les rendements des cultures, les volumes des engrais vendus et les caractéristiques du sol qui vont aider à réaliser les ensembles d'intrants agricoles appropriés manipulés par les négociants et développer les meilleures pratiques agricoles.

6.4 Évaluation de l'adaptabilité

Comme le montre la section précédente, le projet RADD a eu un impact significatif dans l'amélioration des ventes et de l'utilisation des intrants agricoles au Rwanda. L'applicabilité du modèle à d'autres pays est évaluée comme le montre le Tableau 6.2, utilisant le cadre d'évaluation de l'adaptabilité développé par le FIDA en collaboration avec Brookings Institution :

Tableau 6.2 : Évaluation de l'adaptabilité

Questions de	cadrage	
Idées	Quelle intervention à adapter ?	Assistance au démarrage pour les négociants d'intrants ruraux
	De qui vient l'idée ?	Centre international de développement des engrais (IFDC)
	A-t-elle été testée ?	Elle a été testée avec des résultats significatifs au Rwanda
Vision	Quelle pourrait être l'échelle appropriée de l'intervention ?	L'échelle appropriée est déterminée par l'accessibilité physique aux zones de production rizicole, la vision politique du gouvernement et son engagement à une chaîne d'approvisionnement d'intrants axée sur le secteur privé, la priorité donnée à la promotion de l'utilisation des intrants agricoles, la disponibilité des entrepreneurs ruraux et des institutions financières et leur volonté à entrer dans l'activité des intrants agricoles, et la capacité financière des gouvernements et des ménages agricoles, entre autres facteurs.
Catalyseurs	Quels sont ou qui sont les catalyseurs pour le processus d'adaptation à venir ? (y compris les leaders ou champions locaux, les catalyseurs externes et les mesures incitatives)	Gouvernement – la faible productivité de l'agriculture est un problème commun aux pays africains, et les gouvernements sont généralement conscients de l'importance de l'accroissement de l'utilisation des intrants agricoles à travers un accès amélioré. Le gouvernement peut, par conséquent, être un catalyseur fort pour la reproduction de ce modèle dans d'autres pays.
		Demande de riz – la demande accrue de riz sur les marchés africains met plus de pression en vue de l'augmentation de la production rizicole et la demande de riz peut être une force motrice de la diffusion à grande échelle de ce modèle. La plupart des producteurs africains ne peuvent qu'accroître leur productivité pour satisfaire la demande rizicole croissante, du fait des ressources foncières limitées et des coûts significatifs de l'expansion des terres agricoles. Améliorer la productivité nécessite une augmentation de l'utilisation des intrants agricoles, du moins, sur le court terme. C'est notamment vrai pour les zones de production de riz destiné à la commercialisation, car l'agriculture commerciale nécessite une utilisation plus importante d>intrants que dans l'agriculture de subsistance.
		Secteur privé – l'utilisation accrue des intrants agricoles peut étendre les opportunités d'affaires pour les négociants, de même que les banques qui appuient financièrement les négociants. Ils peuvent ainsi œuvrer comme catalyseurs de diffusion à grande échelle de ce modèle.
		Champions/catalyseurs externe – IFDC, AGRA, USAID, d'autres partenaires au développement et institutions financières qui appuient le développement de l'agriculture axé sur le secteur privé, notamment à travers l'utilisation accrue d'intrants agricoles modernes peuvent être de forts catalyseurs.

Questions de	cadrage	
		Mesures incitatives – la distribution d'intrant et des programmes de subvention publique peuvent renforcer l'utilisation des intrants agricoles et fonctionnent comme forces motrices pour la dissémination à grande échelle de ce modèle aussi longtemps qu'ils sont mis en œuvre avec l'utilisation complète des négociants (ces programmes empêchent la diffusion à grande échelle du modèle, s'ils sont mis en œuvre que par le secteur public, car ils priveraient le secteur privé d'opportunités d'affaires).
Espaces	Fiscal/financier	Étant donné que ce modèle utilise pleinement les ressources financières des banques privées, l'espace financier requis pour le secteur privé n'est pas extrêmement important. Ainsi, aussi longtemps que les banques locales sont prêtes à investir dans les magasins d'intrants agricoles, l'espace financier pour l'adoption de ce modèle peut être suffisant pour la plupart des pays africains, ou peuvent être relativement facilement créées en partenariat avec des partenaires au développement intéressés.
	Ressource naturelle/ environnementale	Le modèle nécessite une capacité de gestion appropriée de l'espace environnemental. En vue de l'utilisation durable des intrants, une recommandation appropriée pour l'application des intrants agricoles doit être faite en ne considérant pas uniquement les conditions du sol, mais aussi les impacts environnementaux possibles de l'utilisation accrues des engrais dans les pays adoptant le modèle.
	Politique publique	Il existe des cadres politiques en vue de la dissémination à grande échelle de ce modèle dans la plupart des pays de la CARD, pas uniquement parce que la productivité améliorée est une des premières stratégies prioritaires pour le développement de la riziculture en Afrique, mais aussi parce que les importants rôles joués par les acteurs privés dans de développement de la chaîne de valeur du riz ont été reconnus de façon progressive.
		Il est également important de noter que les politiques sur les taux d'intérêts, les tarifs d'importation, les régulations des normes et certifications, et les mécanismes de fixation des prix pour la commercialisation des intrants et du riz doivent conduire à l'accroissement de la production locale de riz (ce sont des prérequis pour déterminer l'espace politique).
	Capacité	Les capacités institutionnelles et humaines suffisantes dans les domaines de la gestion et techniques de la part du gouvernement et des négociants sont des conditions nécessaires pour la reproduction de ce modèle. Cependant, même quand le gouvernement et les négociants n'ont pas cette capacité, cet espace de capacité peut être relativement facilement créé par l'appui des partenaires au développement.
	Marché	En vue de reproduire ce modèle, une demande décente d'intrants agricoles de même que de riz est nécessaire. Comme le montre l'expérience du Rwanda, cet espace de marché pour les intrants agricoles peut être créé à travers divers efforts (p. ex. des programmes de subvention sur les intrants agricoles), qui peuvent augmenter le pouvoir d'achat des producteurs, étendant ainsi le marché de la demande d'intrants agricoles.
		La disponibilité des infrastructures de transport et de stockage est un autre prérequis pour la reproduction de ce modèle.

Questions de	cadrage	
Espaces	Politique	L'engagement politique dans le développement agricole dirigé par le secteur privé de même que les investissements dans l'agriculture commerciale est une condition nécessaire pour la reproduction du modèle.
		Généralement, l'espace politique d'adoption de ce modèle est plus important dans les pays où les programmes de subvention des engrais sont mis en oeuvre.
	Culturel	Les producteurs de cultures commerciales ont tendance à investir davantage dans les intrants agricoles que les producteurs de cultures vivrières. Ainsi, la reproduction de ce modèle est plus faisable dans des zones où l'agriculture orientée sur le marché prédomine.
	Partenariat	Il y a un espace pour le partenariat avec IRRI, AfricaRice, IFDC, AGRA, le Partenariat de l'industrie des engrais en Afrique (AFAP), la Biologie et fertilité des sols tropicaux (CIAT), les institutions internationales et d'autres partenaires au développement qui appuient l'utilisation accrue des intrants agricoles modernes et/ou le développement de l'agriculture dirigé par le secteur privé.
		L'espace de partenariat avec les fournisseurs de services financiers locaux est déterminé par la rentabilité de l'agrobusiness. Un environnement d'affaires favorable est déterminant pour l'espace de partenariat avec les institutions locales.
Trajectoires	Quelles sont les trajectoires pour l'adaptation dans d'autres pays ?	Mise en place de facilités de garantie des prêts au sein des banques locales → formation sur la gestion des affaires et opérationnelle à l'intention des entrepreneurs ruraux → appui aux demandes de financement → Appui technique dans la mise en place des parcelles de démonstration → Demande accrue des engrais → productivité accrue
	Quel est le délai de temps pour étendre les trajectoires ?	Cela dépend des espaces disponibles dans les pays cibles
	Comment est-ce que les catalyseurs et les espaces définissent-ils ces trajectoires ?	L'IFDC a démontré la faisabilité de la voie à travers le Projet RADD au Rwanda. Cependant, la voie détaillée par pays devrait être définie dans les contextes des pays respectifs
	Goulots d'étranglement pour l'adaptation et la réduction des risques.	Les goulots d'étranglement potentiels peuvent inclure l'indisponibilité des recommandations d'engrais appropriées, la volatilité des prix des engrais/produits phytosanitaires, les politiques incohérentes (relatives aux subventions et tarifs), l'inspection de la qualité et les régulations, le manque d'infrastructures telles que les routes de desserte et les capacités de stockage.

6.5 Conclusions

L'expérience du Rwanda montre que le modèle peut améliorer l'adoption d'intrants agricoles améliorant la productivité à travers le développement d'un réseau de magasins d'intrants agricoles. La réussite repose sur l'implication des banques publiques et privées dans le financement, et le rapprochement des acteurs œuvrant dans les localités respectives.

Puisqu'accroître l'utilisation d'intrants agricole modernes et ainsi la productivité rizicole est l'une des stratégies prioritaires dans tous les pays membres de la CARD, il existe une demande significative pour l'adoption de ce modèle.

Toutefois, la reproduction de ce modèle dans d'autres pays, nécessite que les conditions suivantes soient réunies :

- i) Engagement politique à appuyer l'agriculture menée par le secteur privé

 L'engagement des gouvernements à accroître la production rizicole et l'utilisation complète du secteur privé dans le développement de l'agriculture est la condition prérequise dans la dimension politique. Par exemple, les procédures de production locale et d'achat et d'approvisionnement en intrants doivent être libéralisées afin que le secteur privé puisse activement participer à l'activité d'approvisionnement en intrants agricoles (en d'autres termes, la reproduction de ce modèle est impossible dans les systèmes d'achat et d'approvisionnement d'intrants décentralisés). Aussi, les programmes d'appui tels que les intrants agricoles subventionnés et/ou la fourniture de crédit aux producteurs en vue de promouvoir l'utilisation des intrants agricoles peuvent accélérer le processus de diffusion à grande échelle, aussi longtemps qu'ils sont menés avec la participation complète du secteur privé.
- ii) Un ensemble de politiques appropriées pour appuyer la production rizicole locale orientée sur le marché. Les producteurs ont tendance à davantage investir dans les intrants agricoles pour les cultures commerciales que les cultures vivrières. Ainsi, en vue de reproduire ce modèle, un ensemble de politiques appropriées doivent être en place pour établir un environnement d'affaires promouvant l'agriculture commerciale. Par exemple, les taux d'intérêts pour les vendeurs et les acheteurs d'intrants doivent être raisonnables afin que les producteurs puissent investir davantage dans la production pendant que les négociants d'intrants agricoles peuvent étendre leur activité selon la demande du marché d'intrants. Les politiques commerciales telles que les importations de riz et les taxes devraient également être cohérentes avec les efforts du gouvernement pour la promotion de la production rizicole nationale.
- iii) Infrastructures de transport et de marché de base

 Les infrastructures rurales telles que les routes de déserte et les magasins de stockages sont nécessaires
 pour permettre aux négociants d'intrants agricoles et aux producteurs d'avoir un accès physique aux
 services logistiques, sont des conditions préalables pour la reproduction de ce modèle.

Comme le montre l'évaluation du potentiel de dissémination à grande échelle ci-dessus, les espaces de capacité et financiers peuvent être créés avec l'appui des partenaires au développement, des institutions techniques et des institutions financières internationales. Ainsi, l'adoption de ce modèle est faisable même dans les pays dont les gouvernements ont les capacités financières et techniques insuffisantes.

L'utilisation accrue des intrants agricoles modernes va aider les pays membres de la CARD à atteindre les objectifs fixés dans leurs SNDR, et ainsi la reproduction de ce modèle vaut la peine d'être considérée pour tous les pays membres de la CARD. Toutefois, en faisant cela, une évaluation du potentiel de dissémination à grande échelle plus détaillée doit être effectuée dans les contextes spécifiques aux pays intéressés par l'adoption du modèle.

CAS 7:

Protection de la propriété foncière et des droits fonciers secondaires à Madagascar

Information de base sur le modèle		
Pays	République de Madagascar	
Domaine d'intervention dans la chaîne de valeur	Protection des droits de propriété foncière et d'utilisation de la terre (droits fonciers secondaires)	
Mode d'intervention	Politique et projet	
Organisme chargé de la mise en œuvre	Unité de gestion de projet au sein du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche responsable du projet d'appui au développement dans les régions de Menabe et Melaky (AD2M).	
Organisation(s)/Institution(s) partenaires	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Ministère de la Gestion territoriale, Fonds international de développement agricole (FIDA), le Programme national foncier (PNF)	

7.1 Contexte général

(1) Pratiques de gestion des terres à Madagascar

À Madagascar, la taille moyenne des terres des propriétaires terriens est de 1,3 ha, 78 variant de 0,5 ha pour les ménages les plus pauvres à 1,8 ha pour les plus riches. 79 Ces chiffres sur l'accès à la terre illustrent la réalité à laquelle sont confrontés les producteurs malgaches de cultures vivrières. Cette réalité est forgée par la coexistence d'un système foncier formel régi par les lois nationales et d'un système traditionnel régi par les règles communautaires. 80 Dans la plupart des zones rurales à Madagascar, toutefois, la propriété foncière est définie et reconnue plus communément sur la base de l'accord communautaire et sur la base de l'héritage filial, 81 et il est rare que les procédures légales et formelles soient appliquées lors du processus d'acquisition de propriété foncière82. Traditionnellement, à la mort du propriétaire terrien, ses enfants sont reconnus comme les héritiers légitimes par les patriarches ou chefs traditionnels avant d'hériter de la terre. Dans cette pratique traditionnelle, la propriété foncière est souvent transférée devant une foule de témoins, notamment dans des zones ayant un faible taux d'alphabétisation avec une note appelée « Petits Papiers » rédigée par une troisième personne à inscrire à Fokontany.83 Malgré l'inscription officielle au niveau communautaire (Fokontany et communes), les « Petits Papiers » ne sont pas considérés comme un document officiel par l'autorité nationale d'administration du foncier, ou utilisés pour protéger les droits à la terre des propriétaires de toute personne étrangère à leur communauté.⁸⁴ Associé au coût élevé et aux longues procédures d'inscription légale, et à la faible capacité du service public en gestion et inscription des terres, notamment dans les zones rurales, 85 seuls près de 7 % des terres à Madagascar ont été enregistrées légalement en 2006, 86 ce qui rend le statut des terres assez instable pour la majorité des

⁷⁸ IFAD, Rural Poverty in Madagascar, Rural Poverty Portal, IFAD, http://www.ruralpovertyportal.org/country/home/tags/madagascar rapporté en novembre 2013.

⁷⁹ Jacoby, Hanan, and Bart Minten, 2006, Land Titles, investment, and agricultural productivity in Madagascar, Report for the World Bank, http://siteresources.worldbank.org/INTPSIA/Resources/490023-1120841262639/Madagascar Land Titling PSIA Final 2006.pdf

⁸⁰ Leisz, Stephen. 1998. Madagascar Country Profile, Country Profiles of Land Tenure: Africa, 1998, Research Paper No. 130, Bruce, John W. et al, pp223-230, Land Tenure Center, University of Wisconsin, http://pdf.wri.org/ref/elbow_98_synthesis.pdf

⁸¹ Près de 78 % des producteurs ont hérité de leurs terres (World Bank, 2003, *Madagascar Rural and Environment Sector Review*. Vol. 1: Main Report, No.26106-MG, World Bank, Washington D.C.)

⁸² Evers, Sandra et al. 2006, "National legislation and local practices: competing jurisdictions in land management in Madagascar" *TALOHA*, No 16-17, 1 September, http://www.taloha.info/document.php?id=336

⁸³ Fokotany est la plus petite unité administrative à Madagascar, après les communes.

⁸⁴ Teyssier, André et al, 2008, Decentralization of land management in Madagascar: Process, innovations, and oservations of the first outcome http://siteresources.worldbank.org/INTIE/Resources/475495-1202322503179/LandDecentralizationinMadagascar.pdf

⁸⁵ Ibia

⁸⁶ World Bank, 2009, Doing Business Report: Madagascar 2009, Washington D.C.

propriétaires terriens.⁸⁷ Il était difficile pour les bureaux du cadastre local d'améliorer la situation à eux seuls, car ces bureaux étaient situés dans de principales villes de province et avaient une capacité humaine et des ressources financières limitées pour achever la couverture.

(2) Le Programme national foncier et la reconnaissance des droits fonciers primaires

Pour remédier à la situation, le gouvernement de Madagascar a officiellement lancé le Programme national foncier (PNF) en 2005. L'objectif principal du PNF était de promouvoir l'inscription au registre foncier en vue d'une sécurité foncière améliorée dans les zones reculées où la majorité de la population malgache réside et où les services d'administration du foncier ne sont pas accessibles.

Le PNF comprenait les quatre volets suivants : i) restructuration et modernisation des services d'administration des services fonciers, ii) amélioration et décentralisation de la gestion du foncier, iii) renouvellement des lois en vue d'adapter la législation au principe de décentralisation et actualiser/régulariser l'occupation des terres selon le système foncier, et iv) un programme national de formation en vue de renforcer les capacités en terme de gestion novatrice du foncier à introduire.

Dans le cadre du système de gestion décentralisé du foncier (DLM) promu par le PNF, les services de gestion du foncier ont été décentralisés au niveau communautaire. Les bureaux locaux de gestion du foncier ont été établis dans des communes et équipés (p. ex. ordinateurs, imprimantes, GPS, images satellitaires et photos aériennes), le personnel formé et autorisé à délivrer des titres fonciers légaux, sur la base du Plan local d'occupation foncière (PLOF). Le PLOF était composé d'images satellitaires fournissant des informations sur l'utilisation de la terre. Le processus du DLM était accompagné d'un nouveau cadre de législation et juridique que le gouvernement malgache a adopté. Le nouveau cadre juridique comprend une innovation principale : les droits de propriétés privés peuvent toujours être matérialisés pas uniquement par un titre foncier formel, mais aussi par la reconnaissance de la propriété foncière à travers des règles coutumières et même sans titres de propriété. Avec cette nouvelle législation, les titres fonciers légaux ont été donnés à un nombre de propriétaires terriens dont la propriété a été reconnue seulement par les règles coutumières. Malgré certaines contraintes dans le service de livraison à travers le système de DLM telles que les capacités techniques, financières et les ressources humaines insuffisantes, le PNF a établi 39 bureaux communaux dès la fin 2007 (la fin de la première phase du PNF), et était en mesure de délivrer plus de 2 400 titres fonciers couvrant au total 2 900 ha (Teyssier et al., 2008).

(3) Autres problèmes relatifs à la reconnaissance des droits fonciers secondaires

Bien que toujours confronté à de nombreuses contraintes financières et relatives aux capacités, la mise en œuvre du DLM a accéléré la décentralisation des services du cadastre et ainsi amélioré considérablement l'inscription légale au registre foncier dans plusieurs régions du pays. Cependant, la nouvelle législation solidaire du DLM a créé un vide relatif à la protection des droits fonciers secondaires. Selon la loi 60-004 du 15 février 1960 et son application dans la pratique, la propriété de la terre peut être transférée à ceux qui ont réellement aménagé et cultivé continuellement la terre pour une certaine période de temps (l'article 18, stipule dix ans), 89 même quand le titre foncier c.-à-d. les baux sur les parcelles, bénéficient d'un appui juridique et affirmé par les documents légaux. La législation foncière actuelle, menace ainsi la propriété des propriétaires terriens qui ne cultivent pas eux-mêmes l'exploitation agricole, mais l'utilisent à travers des dispositions dans lesquels d'autres producteurs utilisent leurs terres pour la production sous forme de bail foncier ou de métayage. La crainte d'expropriation de la part des propriétaires terriens ou de pertes de leurs terres a donné lieu à des baux qui impliquent de très courtes périodes telles qu'une seule à deux saisons culturales, 90 et/ou la rupture ou le non renouvellement de telles dispositions d'utilisation de la terre. Cela donne lieu à des droits d'utilisation de la terre non sécurisés (droits de propriété secondaire) pour les locataires qui n'ont souvent pas ou peu de propriétés foncières, et cela peut sérieusement affecter l'économie et la sécurité alimentaire de leur ménage. Une telle précarité rend les locataires réticents à prendre des risques, ainsi ils n'investissent pas dans les intrants agricoles tels que les engrais et les semences, et n'utilisent pas de technologies agricoles améliorées, ou ne font pas d'efforts supplémentaires pour améliorer les infrastructures d'irrigation sur les parcelles louées. Les propriétaires terriens, malgré leur propriété n'ont pas été

⁸⁷ Le problème de l'insécurité des droits fonciers a été reconnu par le gouvernement de Madagascar (Teyssier, André. et al 2007, Land Reform in Madagascar, or opting for local competence. FAO Land Reform, Land Settlement and Cooperatives, P. Munro-Faure, et al. pp34-49, FAO, Rome) https://ftp.fao.org/docrep/fao/010/a1047t/a1047t00.pdf

⁸⁸ Loi No.2005-019 du 17 octobre 2005

⁸⁹ Loi 60-004 du 15 février 1960, Article 18

⁹⁰ Banque mondiale, 2003, Revue sectorielle de l'environnement et rural à Madagascar. Vol 1: Rapport principal No.26106-MG, Banque mondiale, Washington D.C. Bellemare, Marc F., 2009, "Sharecropping, Insecure Land Rights and Land Tenure Policies: A Case Study of Lac Alaotra, Madagascar", Development Policy Review 27(1): pp87-106. http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.11111/j.1467-7679.2009.00437.x/pdf

incités à améliorer ou même maintenir les conditions du sol et d'irrigation des parcelles louées, car ils ne tiraient aucun profit des résultats de la culture et leur intérêt se limitait à la location des parcelles aux locataires. Ainsi, la terre louée reste souvent non productive et les moyens de subsistance des locataires restent vraiment précaires. Craignant de perdre l'accès à la terre louée sur laquelle le locataire dépend pour sa survie, les locataires n'ont pas pu soulever le problème et demander davantage de protection de leurs droits d'utilisation. Ainsi, les impacts insidieux et négatifs de l'insécurité des droits secondaires ont souvent été ignorés par les décideurs politiques. Par conséquent, les parcelles louées sont mal irriguées et l'application des intrants agricoles y est faible, de ce fait les producteurs se retrouvent avec de mauvaises récoltes. Cette situation a été prédominante dans les zones rurales à Madagascar, et résulte notamment dans le secteur rizicole qui représente la plus importante superficie emblavée, à une performance bien en dessous de son potentiel. Le problème de l'insécurité du système foncier et des droits fonciers secondaires est un des goulots d'étranglement les plus importants à l'accroissement de la production et de la productivité, et ainsi à la sécurité alimentaire et à la croissance agricole à Madagascar.

7.2 Description générale du modèle

Les enquêtes menées auprès de producteurs des périmètres irrigués de Migodo I et II pour le projet financé par le FIDA « projet d'appui au développement des régions de Menabe et Melaky (le projet AD2M)»⁹¹ ont confirmé cette insécurité du système foncier comme la contrainte la plus importante à la génération de revenus et à la sécurité alimentaire. Sur la base des résultats de l'enquête le projet a conçu et mis en œuvre un volet sécurité du système foncier en partenariat avec le PNF. Volet venu en complément du système DLM avec la protection des droits d'utilisations des terres par les locataires tout en rassurant les propriétaires de leurs droits fonciers, à travers l'introduction de contrats négociés dans les périmètres irrigués cibles qui sont une solution novatrice dans le contexte malgache pour aborder les divers risques inhérents à la location des terres à Madagascar.

Dans les contrats négociés, les termes et conditions ont été négociés et convenus entre parties concernées, et les accords sur les terres louées et/ou contrats sur le métayage sont formalisés dans des clauses spécifiques clairement définies, comprenant : i) la sécurisation des avantages des locataires et/ou métayers issus des activités agricoles des parcelles louées, tout en (ii) garantissant la propriété des terres des bailleurs des parcelles louées qui peuvent empêcher l'application de la loi 60-004 du 15 février 1960, Article 18, afin que la propriété soit maintenue indépendamment de la période de location de la terre. La nature formelle et transparente du contrat assure les droits des deux parties (propriétaires terriens et locataires/métayers), et les droits d'utilisation de la terre accordés aux locataires/métayers à travers des contrats négociés sont appelés droits fonciers secondaires. En vue de l'introduction sans heurts des contrats, le PMU du projet AD2M a impliqué non seulement les bureaux communaux de gestion de la terre, mais aussi les travailleurs sociaux des ONG travaillant dans les zones du projet. Le processus pour les contrats négociés commence généralement avec l'analyse des problèmes relatifs aux parcelles à louer. Il est suivi d'une campagne de sensibilisation où la nature du contrat de même que les rôles et les responsabilités du personnel des bureaux communaux de gestion des terres et les parties du contrat sont expliquées. Finalement, les parties concernées procèdent à la négociation des termes et conditions du contrat de bail qui prend fin avec leur signature. Le personnel du projet et les travailleurs sociaux partenaires appuient généralement les officiels de communes pendant tout le processus de négociation et fournissent des appuis d'encadrement et des services d'intermédiation pour démonstration aux officiels des bureaux locaux de gestion foncière.

Le projet a adopté une approche d'expansion progressive où l'introduction et l'utilisation de contrats négociés sont d'abord vérifiées dans des zones pilotes en vue d'une expansion subséquente. Cette approche a permis de rassembler la connaissance sur les problèmes spécifiques à aborder dans chaque zone et d'adapter la réponse du projet à ces problèmes à travers une adaptation adéquate du modèle. De cette façon, le projet peut éviter l'approche standard qui peut ignorer les différences entre les communautés cibles dans le cadre du projet.

En tant que premier pilote, le système de contrats négociés a été introduit dans les périmètres irrigués de la communauté d'Ankilizato. Dans ce pilote, le projet AD2M a contribué à la négociation de 16 contrats de location de parcelles entre 11 propriétaires terriens et 14 locataires (un locataire avait trois contrats distincts). Ces contrats touchaient plus de 11 ha et ont été inscrits dans le bureau communal de gestion foncière. La période de ces contrats de location varie et 1 à 6,5 ans. Cela a déjà représenté une réalisation majeure car la pratique normale était de louer la terre que pour une saison culturale (même dans les meilleurs cas, la terre a été louée pour juste quelques saisons – 1 à 1,5 an).

Selon l'enquête du projet, les propriétaires et les locataires/métayers ont exprimé leur appréciation des effets positifs des contrats. Les propriétaires ont eu le sentiment que les contrats ont permis de renforcer leur propriété de façon à ce qu'elle ne soit pas remise en cause par les locataires et toute tierce partie à ce sujet, tandis que les locataires et les métayers se sont sentis rassurés d'adopter une perspective de gestion de leurs parcelles sur le long terme, étant ainsi en mesure d'optimiser les investissements de travail sur les parcelles et d'optimiser leur production et productivité.

Outre ces effets positifs directs, les contrats négociés ont eu des effets indirects et positifs. L'un d'entre eux était d'accélérer le processus d'inscription au registre foncier. Les accords de location des terres faisant l'objet du processus de contrat négocié doivent être inscrits au niveau communautaire, et ces derniers doivent être accompagnés de titres fonciers délivrés par les bureaux communaux de gestion du foncier prouvant que le bailleur est le propriétaire. Cela signifie que les propriétaires fonciers doivent officiellement enregistrer les parcelles qui font l'objet d'un accord de bail à travers le système DLM en vue d'appliquer les contrats négociés. Convaincu de ses avantages, un nombre de propriétaires fonciers a été motivé à procéder aux accords de location/métayage dans le cadre des contrats négociés, officialisant ainsi l'appropriation de la terre à travers le processus d'inscription foncier.

Les contrats négociés ont également été bénéfiques pour les locataires des terres. Des détails et précisions sont nécessaires pour les contrats négociés sur la location de la terre ou le métayage, et cela oblige les producteurs à soumettre un plan annuel ou même pluriannuel pour la rotation des cultures sur les parcelles. Ainsi, les contrats négociés n'ont pas seulement rassuré les producteurs sur les droits d'utilisation des terres sur les périodes respectives mais leur ont également permis de mieux planifier leur utilisation des terres.

En résumé, les contrats négociés introduits dans le cadre du projet AD2M sont venus en complément du système DLM dans le cadre du PNF et ont promu la sécurité foncière pour les deux parties à travers l'établissement d'un nouveau partenariat entre les propriétaires terriens et les locataires/métayers. Cela a contribué à sécuriser la propriété foncière et les droits d'utilisation des terres par les locataires/métayers encourageant ainsi les producteurs à accroître les investissements dans la production agricole et à adopter les technologies agricoles effectives. Étant donné les résultats positifs obtenus à travers le test pilote ci-dessus, le projet AD2M diffuse actuellement à grande échelle le modèle dans d'autres périmètres irrigués dans la région, notamment dans le périmètre irrigué de Tsarahotana où un certain nombre de dispositions de location des terres existent.

Le tableau suivant donne des informations sur le projet AD2M.

Tableau 7.1 : Résumé du projet AD2M

Titre du projet	Projet d'appui au développement des régions de Menabe et Melaky (Projet d'Appui au développement du Menabe et du Melaky - AD2M)
Période du projet	2006-2015 (9ans)
Zones cibles	Régions de Melaky (15 communautés) et Menabe (5 communautés)
Budget	23,8 millions USD
Agence de financement	Le gouvernement de Madagascar, le FIDA et l'Union européenne
Organisme chargé de la mise en œuvre	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche à travers une Unité de gestion de projet (PMU) responsable de AD2M
Bénéficiaires cibles	40 000 ménages comme cible directe
Résumé narratif	Cobjectifs globaux du projet > En vue d'améliorer l'accès des populations pauvres rurales à la terre (système foncier) et aux ressources hydriques (aménagement et gestion effective des bas-fonds et des petits bassins versants) en vue d'optimiser la production agricole et assurer un accroissement durable de leurs revenus.
	< Objectifs spécifiques >
	Appui: - Politique, processus et mesures/mécanismes pour la sécurité des droits fonciers au niveau national et local (dans les zones du projet AD2M) au sein du cadre de la gestion décentralisée du foncier abordant la propriété individuelle et les droits fonciers secondaires.
	 Réforme et mise en œuvre du cadre institutionnel et réglementaire pour la sécurité foncière pour le développement durable du système agricole et la protection des ressources naturelles.
	< Approche du projet > Le projet adopte des approches chaîne de valeur et pôles de production pour créer les liens entre les producteurs et les marchés. Les pôles de production ou pôles sont des zones relativement homogènes avec des conditions agro-écologiques similaires, un potentiel agricole élevé et une densité forte de la population, qui permet à la production d'appuyer les fonctions à structure et l'émergence des organisations de producteurs. Ces pôles incluent : les pôles du moyen Betsiriry et les plaines inondables de Tsiribihina, un pôle rizicole, le pôle céréalier de Tarahotana, et les pôles rizicoles de Ankilizato-Malaimbandy et Antsalova.
	 Volets du projet > Volet 1: Appui à la gouvernance locale et sécurité foncière 1.1. Appui aux organisations de producteurs et renforcement des capacités des acteurs locaux 1.2. Appui à la sécurité foncière Volet 2: Appui au développement durable de la base de production agricole 2.1. Aménagement des zones rurales 2.2. Développement agricole et conservation des ressources naturelles 2.3. Commercialisation, offre et finance rurale. Volet 3: Gestion de projet, suivi et évaluation 3.1. Gestion et coordination de projet 3.2. Suivi et évaluation, et gestion de la connaissance

[Source] : Le projet AD2M

7.3 Impacts

Comme mentionné dans la section précédente, les résultats suivants ont été observés dans la première application pilote des négociations d'intrants dans les périmètres irrigués de Midogo I et II :

- Le modèle a renforcé l'inscription légale au registre foncier. Le nombre de titres fonciers délivrés dans les zones du projet est respectivement : 178 (2011), 323 (2012) et 540 (2013)
- 16 accords de bail fonciers ont été finalisés par les contrats négociés entre 11 propriétaires et 14 locataires.
- La superficie totale couverte par les contrats négociés est de 11,28 ha.
- La période de contrat dans le cadre des contrats négociés varie de 1 (2 cultures : Une campagne rizicole + une contre-saison rizicole) à 6,5 ans, alors que la période moyenne des contrats dans les périmètres irrigués de Midogo avant le projet AD2M était de 1-2 saisons culturales.
- Comme le résume le tableau 7.2, la mission de supervision du projet AD2M par le FIDA, ⁹² menée de novembre à décembre 2013 a également révélé qu'un total de 12 bureaux communaux de gestion des terres ont été établis dans les districts de Belo TSIRIBIHINA, Mahabo et Miandrivazo. Le nombre total de titres fonciers délivrés par ces bureaux s'élevait à 4 439 en octobre 2013 sur 8 187 demandes reçues ce qui représente près de 54 % du total des demandes soumises. Le temps et le coût nécessaires pour traiter les titres fonciers varient de 2 à 3 mois et 20 000 à 30 000 MGA (Ariary malgaches) dans des zones le long de l'autoroute nationale à 3-6 mois et 5 000 MGA dans les zones reculées.⁹³

Tableau 7.2 : le nombre de bureau de gestion du foncier, de demandes de titres fonciers et de titres fonciers délivrés

District Nombre de bureaux de		Juillet	2012	012 Octobre 2012		Octobre 2013	
	gestion du foncier	Demandes	Certificats fonciers délivrés	Demandes	Certificats fonciers délivrés	Demandes	Certificats fonciers délivrés
Belo/T	3	611	194	647	194	687	204
Mahabo	5	3,194	1,994	3,327	2,253	4,815	3,057
Miandrivazo	4	950	425	1,019	543	2,685	1,178
Total	12	4,755	2,613	4,993	2,990	8,187	4,439
Titres fonciers demandes red		55	%	60	%	54	%

[Source]: FIDA, 2013, Rapport de supervision sur le projet d'Appui au développement du Menabe et du Melaky (AD2M)

Les impacts ci-dessus sur la stabilité des droits fonciers ont également influencé la décision des locataires sur la culture, causant ainsi avec d'autres appuis de AD2M, l'effet d'entraînement⁹⁴ suivant sur l'intensification de l'agriculture et le développement de la base de production :

i) Le projet AD2M a observé que les producteurs qui travaillent sur les parcelles dans le cadre de contrats négociés ont tendance à davantage investir dans les parcelles que ceux qui travaillent sur des parcelles sans contrats négociés. Aucune enquête ou évaluation systématique n'a encore été effectuée en vue de comparer les comportements entre les producteurs dont la terre est sécurisée et les autres, et de ce fait il n'existe pas de chiffres exacts. Toutefois, le personnel du projet AD2M a remarqué que les producteurs dont les terres sont sécurisées n'utilisent pas seulement plus d'engrais et de produits chimiques mais travaillent également sur l'amélioration de l'irrigation et augmentent le nombre de travailleurs requis pour cultiver la terre.

⁹² FIDA, décembre 2013, Rapport de supervision sur le Projet d'appui au développement du Menabe et du Melaky (AD2M) - Rapport principal et appendices, disponible sur http://operations.ifad.org/documents/654016/49f5aba4-66af-413a-8b71-2c97fe3dc0b0

⁹³ Ibio

⁹⁴ Cette information a été obtenue du responsable du projet AD2M à travers des interviews effectuées par l'auteur.

- ii) L'adoption accrue des meilleures pratiques agricoles en vue d'accroître les rendements rizicoles sont remarqués : le désherbage fréquent, la culture secondaire pendant la contre-saison du riz et l'utilisation accrue des technologies améliorées telles que les engrais entre autres.
- iii) Sécuriser les droits fonciers secondaires a contribué à l'accroissement des cultures secondaires pendant la contre saison rizicole du fait du futur incertain et d'une meilleure planification, et a ainsi donné lieu à la diversification de l'agriculture et à des revenus additionnels pour les riziculteurs. La superficie emblavée en oignons et haricots, principales cultures secondaires après le riz, dans le périmètre irrigué de Migodo a augmentée passant de 5 ha en 2010 à 45 ha en 2013.
- iv) Les cultures secondaires sont pratiquées avec l'application additionnelle de fumure organique dans les zones du projet, ce qui donne également des impacts positifs sur les récoltes de riz. Le rendement rizicole des parcelles où les cultures secondaires sont pratiquées est en moyenne supérieur de 0,8 t/ha que les autres parcelles du fait de la stabilisation des droits fonciers.

Et les changements ci-dessus ont contribué de façon cumulative au rendement rizicole dans les parcelles de riz couvertes dans le cadre des contrats négociés à partir de la base de 1,5 t/ha en 2007 à 3,75 t/ha en 2011, 4,25 t/ha en 2012 et 5 t/ha en 2013. L'accroissement du rendement a également contribué à améliorer le revenu annuel moyen des producteurs de plus de 20 %. De plus, le revenu communal a augmenté du fait de l'accroissement des impôts prélevés suite à la formalisation des contrats et à l'augmentation du nombre d'inscription foncière légale. ⁹⁵

7.4 Analyse des facteurs de succès

Les facteurs ci-dessous ont fait la réussite du modèle dans la sécurité foncière à Madagascar.

(1) Une demande importante de solutions aux problèmes de l'insécurité foncière

Depuis des années, les propriétaires terriens et les locataires/métayers ont respectivement souhaité avoir une propriété foncière et des droits de sécurité foncière sécurisés. La réalisation d'appels à la sécurité foncière en vue d'une réconciliation entre toutes les parties concernées en ce qui concerne les problèmes fonciers. Dans les zones choisies, le défriche brûlis, les feux de brousse et l'exploitation sauvage étaient toujours pratiqués et les conflits fonciers entre les producteurs et les bergers devaient être résolus. Les contrats négociés, avec le conseil et d'autres appuis à travers le projet AD2M ont contribué à assurer aux propriétaires fonciers la sécurité foncière tout en protégeant les droits fonciers secondaires des locataires. Le modèle a satisfait les besoins des propriétaires fonciers et des locataires/métayers et a ainsi été accepté par les parties concernées.

(2) Existence d'une politique foncière, d'une législation et d'un cadre programmatique favorable

Le gouvernement de Madagascar a fait montre d'une forte détermination pour résoudre les problèmes de l'insécurité foncière. Avant le projet AD2M, le gouvernement avait lancé le PNF qui introduisit le système DLM, qui a permis l'assurance locale des certificats fonciers et la promulgation de la nouvelle loi foncière, loi *No.2005-019 du 17 octobre 2005.* Par conséquent, le projet AD2M a pu bénéficier d'un cadre juridique, politique et programmatique favorable et se baser sur les opportunités de changement qu'il a créé.

(3) Partenariat avec les institutions exécutantes

Le projet a adopté l'approche où les appuis sont fournis à la structure locale de mise en œuvre avec une utilisation complète des ressources, et cela a contribué à la durabilité du mécanisme de garantie de la sécurité foncière du modèle. Les interventions du projet avec les contrats négociés visaient à compléter des efforts du gouvernement en vue de l'assurance de la sécurité foncière. Le système des contrats négociés était ainsi introduit avec l'utilisation complète du système DLM qui a été établi pour mettre en œuvre le PNF. Le PNF a désigné les bureaux communaux de gestion foncière pour enregistrer et légaliser les contrats négociés et le projet AD2M a apporté les services d'encadrement pour les appuyer, ce qui contribue à renforcer leur capacité opérationnelle, managériale et technique. Également, l'introduction des contrats négociés s'est poursuivie, en collaboration avec les travailleurs sociaux des ONG œuvrant localement dans les zones cibles et capables d'effectuer la campagne de sensibilisation et les services d'intermédiation sociale que les agents du projet seuls n'auraient pas été en mesure de fournir.

⁹⁵ Toutes les données de cette section ont êtes collectées auprès du responsable du projet AD2M, à travers des interviews par l'auteur.

(4) Renforcement de la capacité de médiation

Le projet a renforcé la capacité des bureaux communaux de gestion foncière dans le fonctionnement et la gestion des contrats négociés, ce qui était nouveau pour Madagascar. Des appuis ont été fournis tout le long du processus des contrats négociés, à travers le coaching et les conseils techniques dans le domaine de la gestion, de même que de démonstrations à l'intention des agents responsables des bureaux communaux de gestion foncière prenant la forme d'action directe des agents de l'AD2M lors des interactions avec les parties du contrat. Ces appuis ont non seulement donné lieu à des opérations fiables dans les zones pilotes, mais aussi ont contribué de façon significative au fonctionnement subséquent durable des contrats négociés.

(5) Adoption des approches participatives

Le projet a adopté une approche participative dans la conception et la mise en œuvre de ses activités. Les problèmes ont été identifiés avec les membres de la communauté, et ceux les plus récurrents dans chaque commune ont été examinés et pris en compte lors de la conception de l'intervention. Cette approche était cruciale pour aborder de façon efficace les problèmes fonciers dans les contextes spécifiques à chaque commune, étant donné la complexité et la diversité des conflits fonciers, qui sont influencés par les coutumes, la culture et les membres des communautés.

(6) Une attention particulière pour la triade de dissémination à grande échelle

Le projet a accordé une attention particulière aux éléments d'apprentissage dans la composition de la triade de dissémination à grande échelle : innovation, apprentissage (et adaptation) et intensification. Premièrement, le modèle a été rigoureusement testé à petite échelle dans les communautés choisies de la zone cible et devait être suivi de l'expansion après avoir confirmé les résultats et la validité des pilotes. Cela a rendu les interventions du projet plus pertinentes et effectives dans la façon d'aborder les problèmes de chaque localité et a évité que le projet adopte une approche standard dans l'ensemble des périmètres irrigués cibles du projet dans des communes de diverses cultures et traditions. Bien entendu, il n'existe pas de solution universelle pour les problèmes fonciers, et les solutions et les approches de mise en œuvre doivent être adaptées à chaque commune. À cet égard, l'approche pilote a impliqué une expansion progressive des nouvelles zones et était la clé de la réussite du projet.

7.5 Évaluation de l'adaptabilité

En utilisant le cadre d'évaluation de l'adaptabilité avec les *Questions de cadrage*, élaborées par le FIDA en collaboration avec Brookings Institution, reproductibilité du modèle dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne a été évaluée comme le montre le tableau 7.3 ci-dessous.

Tableau 7.3 : Évaluation de l'adaptabilité

Questions de d	cadrage	
	Quelle intervention à adapter?	Protection de la propriété et des droits fonciers secondaires à travers l'introduction de contrats négociés
Idée	De qui vient l'idée ?	Le projet AD2M
	A-t-elle été testée ?	Oui, avec un succès significatif dans les zones cibles.
Vision	Quelle pourrait être l'échelle appropriée de l'intervention ?	La vision pour l'intensification devrait être déterminée par les pays adoptant ce modèle, en tenant compte des priorités du gouvernement, des besoins et de l'appui politique des leaders locaux, des ressources financières disponibles, de la disponibilité des appuis financiers et techniques des partenaires au développement (p. ex. donateurs, ONG, société civile) et la capacité administrative publique aux niveaux central et local.
Catalyseurs	Quels sont ou qui sont les catalyseurs pour le processus d'adaptation à venir ? (y compris les leaders ou champions locaux, les catalyseurs externes et les mesures incitatives)	Catalyseurs potentiels pour la dissémination à grande échelle du modèle inclus : La demande de solutions aux problèmes fonciers par les propriétaires fonciers, les locataires et les métayers ; Le gouvernement est engagé à aborder le problème de l'insécurité foncière ; Le cadre juridique, politique et institutionnel pour appuyer ce modèle ; Le FIDA comme champion du modèle ; D'autres partenaires au développement avec les problèmes de sécurité foncière, et ; Le gouvernement local, les ONG et les organisations communautaires et leurs leaders comme catalystes.
	Politique	Un engagement politique fort à tous les niveaux de la base au niveau national pour aborder les problèmes d'insécurité foncière' est le déterminant le plus important du cadre politique pour la reproduction du modèle dans d'autres pays. Les problèmes fonciers sont sensibles sur le plan politique. Ainsi, à titre d'exemple, si le gouvernement et/ou les leaders locaux sont impliqués dans le bail foncier, et s'il se peut qu'ils perdent leurs avantages en adoptant ce modèle, sa reproduction va échouer du fait du manque d'appui politique.
Espaces	Politique publique	L'espace politique pour l'adoption de ce modèle existe généralement dans les pays où la sécurité foncière n'était pas suffisamment assurée, puisque le besoin d'avoir une sécurité foncière pour les propriétaires fonciers et les producteurs pouvait encourager les décideurs politiques à introduire ce modèle. Cet espace est plus important dans les pays où le gouvernement met déjà en place des politiques foncières qui appuient de système de gestion foncière décentralisé.
	Juridique	Le cadre législatif et juridique, où au moins le gouvernement peut les mettre en place avant l'adoption, est une condition nécessaire pour la reproduction de ce modèle.
	Institution	L'adoption de ce modèle est possible seulement si les structures institutionnelles de mise en œuvre du modèle sont disponibles aux niveaux national et local. Puisque ce modèle compte sur les bureaux communaux de gestion foncière, des structures administratives décentralisées similaires pour la gestion foncière doivent être disponibles.

Questions de	cadrage	
	Fiscal/Financier	La décentralisation de la gestion foncière implique les ressources financières additionnelles, puisque l'administration locale aura besoin d'une dotation en personnel, de formations, et d'équipements et de frais de fonctionnement accrus. La reproduction du modèle requiert des ressources financières. Pour le fonctionnement opérationnel du modèle, ces coûts additionnels devraient être pris en charge par les gouvernements des pays qui reproduisent le modèle. Ainsi, la capacité financière du gouvernement est un facteur essentiel pour l'espace fiscal et financier, tandis que les partenaires au développement peuvent également fournir un appui financier pour l'expansion de cet espace, notamment pour l'établissement initial et le coût de pilotage. Il y a lieu de relever, comme observé dans le cas de Madagascar, que le système établi par ce modèle a augmenté le revenu fiscal des gouvernements locaux et centraux, et peut ainsi générer les ressources requises pour le fonctionnement du système.
	Ressource naturelle/ environnement	Alors que l'application de ce modèle peut conduire à une meilleure gestion des ressources foncières et hydriques, elle pourrait également causer l'expansion de la superficie cultivée et accroître l'utilisation de l'eau, puisque le modèle va encourager les locataires et les métayers à intensifier et à étendre leurs activités agricoles sur les terres louées. La disponibilité de ressources hydriques et terrestres suffisantes, ainsi détermine l'espace environnemental pour l'application de ce modèle. La capacité de gestion de l'impact environnemental pourrait être également un prérequis pour la reproduction.
Espaces	Capacité	La capacité technique, managériale et opérationnelle des autorités locales (bureaux municipaux/communaux) est un prérequis pour la mise en œuvre de cette pratique. Cet espace de capacité peut être créé ou étendu à travers le renforcement des capacités par le gouvernement, et/ou l'appui des partenaires au développement.
	Culturel	Cet espace est déterminé par les divers groupes culturels qui vivent dans les zones cibles et en particulier par leurs traditions et coutumes relatives à la propriété foncière, à l'héritage et au règlement des conflits. Ce modèle nécessite la prise en compte des traditions coutumières et culturelles des communautés cibles pour son adaptation avant la reproduction. Les tests pilotes au sein d'un petit nombre de communautés devraient d'abord aider l'agence de reproduction à comprendre comment le modèle peut être le mieux adapté avant de le diffuser. Ce processus d'apprentissage devrait étendre l'espace culturel.
	Partenariat	L'insécurité foncière est un problème commun à de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, et un nombre de partenaires au développement est intéressé par la coopération avec les gouvernements en vue de les aborder. En appliquant ce modèle à d'autres pays, il y a ainsi un espace significatif pour le partenariat avec les partenaires au développement, la société civile, les groupes de producteurs, les associations d'utilisateurs de l'eau et les administrations locales en ce qui concerne la gestion du foncier, la propriété foncière et l'utilisation de la terre. Tous ces acteurs n'ont pas uniquement besoin d'être impliqués dans la recherche de solutions aux problèmes de l'insécurité foncière mais aussi peuvent également faire partie de la solution. L'agence de reproduction doit avoir une capacité suffisante et par conséquent établir un partenariat avec eux.

Questions de	cadrage	
Trajectoires	Quelles sont les trajectoires pour l'adaptation dans d'autres pays ?	La mise en place du cadre politique, législatif et institutionnel pour l'application et la mise en œuvre du modèle devraient être des préalables s'ils n'existent pas dans les pays où le modèle sera reproduit. Le pilotage dans les zones limitées se ferait ensuite pour
	Quel est le délai de temps pour étendre les trajectoires ?	vérifier ses effets, de même qu'adapter le modèle au contexte local. Les échanges d'expériences sur l'adaptation entre les pays peuvent être bénéfiques avant la reproduction. Les calendriers dépendent de l'étendue des problèmes de sécurité foncière dans le pays, la taille de la population cible et la dispersion géographique, la diversité culturelle, la diversité des conditions préalables telles que s'il y a déjà un cadre politique, juridique et institutionnel et la capacité du pays où le modèle sera reproduit à
	Comment est-ce que les catalyseurs et les espaces définissentils ces trajectoires ?	
	Goulots d'étranglement pour l'adaptation et la réduction des risques.	piloter le modèle et à l'étendre dans les multiples zones au même moment.

7.6 Conclusions

Ce modèle peut contribuer à assurer la sécurité foncière et des droits d'utilisation des terres, et conduire ainsi à des investissements accrus dans la terre et les intrants en vue d'accroître la production rizicole. L'expérience à Madagascar a des implications sur certains facteurs critiques et conditions préalables pour la reproduction réussie du modèle dans d'autres pays.

- (i) Facteurs clés de réussite
 - Une demande importante de solutions aux problèmes de l'insécurité foncière
 - L'existence de cadre de politique, de législation et de mise en œuvre foncière nationale
 - Une claire définition des rôles de chaque acteur et le partenariat et la complémentarité avec les entités d'appui telles que le PNF, le DLM et les ONG.
 - Le renforcement de la capacité d'intermédiation en vue de la durabilité
 - Des approches du projet correctes telles que déterminer les problèmes à travers les approches participatives, concevoir les interventions en vue d'aborder de façon appropriée les problèmes spécifiques au contexte local des zones cibles, et l'expansion progressive sur la base du pilotage.
- (ii) Conditions préalables
 - L'engagement politique fort du gouvernement et des leaders locaux pour résoudre les problèmes d'insécurité foncière,
 - Un cadre politique, législatif et institutionnel favorable pour la gestion foncière notamment au niveau local pour une meilleure accessibilité et couverture comme le démontre le DLM à Madagascar ;
 - La disponibilité des partenaires qui peuvent appuyer la mise en œuvre du modèle au niveau des gouvernements locaux et centraux, à travers les appuis techniques, et/ou administratifs, le coaching dans les organisations sociales, et la facilitation de discussions et les échanges entre les propriétaires, les locataires/métayers, et les leaders locaux impliqués dans les contrats négociés.

Cependant, étant donné la complexité et la diversité des questions foncières dans différentes localités, la simple duplication du modèle pourrait échouer. L'adaptation du modèle est nécessaire conformément aux contextes culturels, juridiques et sociaux des zones cibles où le modèle est reproduit, et l'adaptation des besoins doit se faire sur la base du pilotage du modèle de même que de la recherche détaillée et des analyses de situations sur les localités.

CAS 8 : Système de coupon d'entrepôt de paddy en Tanzanie[®]

Information de base sur le mod	dèle
Pays	La République Unie de Tanzanie
Domaine d'intervention dans la chaîne de valeur	Commercialisation et stockage – introduction du système de ticket d'entrepôts (WRS)
Mode d'intervention	Politiques et projets dans la mise œuvre du WRS
Organisme chargé de la mise	Tanzania Warehouse Licencing Board (TWLB);
en œuvre	Ministère de l'Agriculture, de la Sécurité alimentaire et des coopératives (MAFC) ;
	Société de coopératives d'épargne et de crédit (SACCOS) ;
	Initiatives du développement rural et urbain (RUDI) 97 – exécutant du projet de la chaîne de valeur des denrées de base de Tanzanie (NAFAKA), le Programme de compétitivité et d'expansion du commerce (COMPETE) et le projet de mise en place des entreprises rurales à travers les associations (BRITA);
	TechnoServe ⁹⁸ – exécutant du projet amélioration de la post-récolte en vue de l'efficience des ressources (SAPPHIRE) ;
	AMIS International Agriculture Consulting99 – exécutant du projet Accès des producteurs de céréales au crédit d'inventaire entrepôt
Organisation(s)/Institution(s) partenaires	Fonds commun pour les denrées de base (CFC) – les projets financés pilotant le WRS pour le café et le coton et l'accès pour les producteurs de céréales au projet d'inventaire du crédit entrepôt ;
	Le Programme de développement des systèmes de commercialisation agricole (AMSDP) et le Programme des services financiers ruraux (RFSP) financés par le FIDA;
	L'AMSDP financé par la BAD
	NAFAKA, COMPETE et BRITA financés par l'USAID ;
	Le projet d'accès pour les producteurs de céréales au Crédit inventaire d'entrepôt financé par l'UE ;
	SAPPHIRE financé par DFID

⁹⁶ Ce document analyse le WRS des entrepôts inscrits en Tanzanie alors que quelques entrepôts enregistrés fonctionnent de façon similaire à ceux dans les systèmes de WRS informels. En vue d'une meilleure compréhension plus complète des fonctions, des impacts et des potentiels du WRS, les entrepôts informels doivent être examinés, bien que cette analyse ne les couvre pas du fait des contraintes budgétaires du Secrétariat de la CARD.

⁹⁷ Une ONG tanzanienne travaillant pour le développement du secteur privé http://www.rudi.or.tz/

⁹⁸ Une organisation à but non lucratif basée aux Etats-Unis développe des solutions d'affaires à la pauvreté en liant les gens aux informations, au capital et aux marchés http://www.technoserve.org/

⁹⁹ Une firme agricole canadienne http://amisinterag.com/index.php

8.1 Description générale du modèle

(1) Contexte

En Tanzanie, le riz est cultivé en majorité par les petits producteurs, principalement en tant que culture vivrière dans les zones pluviales et en tant que culture commerciale dans les zones irriguées. Généralement, les producteurs vendent au moins une partie du paddy produit immédiatement après la récolte en vue de rembourser leurs dettes et/ou pour répondre aux besoins financiers urgents de leurs familles, 100 et les points d'écoulement typiques pour les producteurs de paddy sont généralement les rizeries dans la chaîne de valeur du riz en Tanzanie.

Cependant, du fait du manque d'infrastructures de stockage et d'accès aux moyens de financement et de commercialisation, de même que des chaînes de commercialisation incomplètes dans les zones de production, la commercialisation par les petits producteurs dépend largement des intermédiaires locaux qui achètent leur riz puis le revendent aux usiniers. ¹⁰¹ En plus de ne pas avoir de points d'écoulement alternatifs pour le riz, les riziculteurs sont désavantagés lors des négociations sur la vente de leurs produits, car ils ne sont généralement pas informés des prix du marché et ont des besoins financiers pressants. ¹⁰² Les pratiques de commercialisation locales sont souvent en-dessous des normes en termes de fiabilité des balances et de séparation de paddy par type et qualité, de même que la qualité du conditionnement. Le problème de l'accès limité au marché et le manque de capacité de stockage était un problème commun pas uniquement pour le riz, mais aussi pour la plupart des produits agricoles produits en Tanzanie.

Une des solutions possibles à ce problème de commercialisation est le Système de coupon d'entrepôt (WRS), qui consiste au stockage collectif des produits agricoles dans des entrepôts communs avec des coupons délivrés en échange de la production stockée. Les principes de base de financement en échange de produits stockés datent de plusieurs milliers d'années (l'archive la plus ancienne a été trouvée en Mésopotamie). Dependant, un WRS réglementaire et juridique dans la société moderne a été développé aux États-Unis et adopté par les producteurs d'Amérique du Sud et d'Europe dans les années 1920. Le WRS est applicable à divers types de cultures et de denrées, y compris le riz et il fonctionne mieux avec les cultures à forte valeur puisque son avantage à limiter les risques liés à la volatilité des prix doit être plus élevé que le coût de fonctionnement des WRS.

Le Fonds commun pour les produits de base (CFC)¹⁰⁴ a financé la mise en œuvre de deux projets régionaux d'assistance technique ciblant la Tanzanie, l'Ouganda et le Zimbabwe en appui aux opérations d'entreposage pour le café et le coton.¹⁰⁵ Après l'évaluation et l'approbation du projet, la mise en œuvre du projet en Tanzanie a démarré en janvier 2001 avec pour objectifs d'accroissement des produits d'exportation, des revenus agricoles et de la production, et l'amélioration des systèmes de commercialisation de ces denrées à travers l'établissement du pilote WRS.¹⁰⁶ Le projet pilote a fait des réalisations remarquables avec le montant total du dépôt en WRS pour le café en parchemin et les grains de coton, atteignant respectivement 12 022 tonnes et 1 200 tonnes en 2006.¹⁰⁷

Parallèlement, avec l'appui financier du FIDA, de la Banque africaine de développement (BAD) et l'aide irlandaise, le gouvernement de Tanzanie a lancé le Programme de développement des systèmes de commercialisation agricole (AMSDP) en 2002, un programme de sept ans dont les sous volets comprenaient l'introduction des WRS pilotes pour le maïs et le paddy. 108 Avant le pilotage du WRS en AMSDP, le gouvernement de la Tanzanie a promulgué la loi portant création des coupons d'entrepôts N° 10 de 2005 (the Act) qui définit le cadre législatif pour le WRS en Tanzanie et autorise le Tanzania Warehouse Licensing Board (TWLB) 109 à délivrer la licence d'entreposage pour la conduite des activités d'entreposage et à superviser toutes les opérations relatives à tous les WRS. Il y a lieu de

¹⁰⁰ Lengale, 2013, Tanzania Warehouse Legal Framework and its Impact on Sesame and Rice Farmers

¹⁰¹ SkjöldevaldM, 2008, Small-scale farmers and the shift in the food trading paradigm, Södertörn University College

¹⁰² Morgan K et al., 2006, Worlds of food - Place, Power and Provenance in the Food Chain, Oxford University Press

¹⁰³ FAO Investment Center, 2009, The use of warehouse receipt finance in agriculture in transition countries, the Working Paper presented at the World Grain Forum 2009, disponible à http://www.fao.org/3/a-i3339e.pdf

¹⁰⁴ Le CFC est une institution financière intergouvernementale établie au sein des Nations Unies. http://www.common-fund.org/

¹⁰⁵ Les projets pour le développement et la promotion commerciale du marché du café en Afrique austral et de l'Est (CFC/ICO/03FA), et ; amélioration de la commercialisation et du système d'échanges en Afrique de l'Est et austral (CFC/ICA/12FA)

¹⁰⁶ Voir les détails sur le site web de l'Institut des ressources nationales (NRI) de l'Université de Greenwich qui est l'acteur clés dans le consortium de mise en œuvre du projet. http://projects.nri.org/wrs/index.htm

¹⁰⁷ Les détails sont disponibles sur le site web du projet NR à http://projects.nri.org/wrs/tanzania.htm

¹⁰⁸ Matabe, L., 2010, CASE STUDY REPORT ON WAREHOUSE RECEIPT SYSTEM UNDER AMSDP, TANZANIA, and the project completion report of AMSDP to IFAD and AfDB, respectivement disponible à http://operations/fanzania.w20f3-46db-af1c-e2f4a25ef2bf et http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Tanzania.w20Agriculturalw20Marketing%20Systems%20Development%20Programme%20_EN.pdf

¹⁰⁹ TWLB est l'agence gouvernementale dans le cadre du ministère de l'Industrie et du Commerce avec sa mission de réguler et de promouvoir le WRS pour toutes les denrées agricoles et d'autres biens comme le déclare le ministère

noter que l'AMSDP a contribué au processus de promulgation de la loi, 110 et les réalisations des projets CFC ont fourni de précieux enseignements et implications pour le contenu de cette dernière. La loi a été complétée par la délivrance de directives sur le fonctionnement des entrepôts qui ont donné plus d'orientations sur la gestion des activités des WRS en Tanzanie aujourd'hui.

Outre l'AMSDP, le FIDA a appuyé le gouvernement de Tanzanie dans la mise en œuvre du programme de services financiers ruraux (RFSP) de 2001 à 2010. Le RFSP a été conçu pour améliorer l'accès des populations rurales pauvres aux services financiers et à établir une architecture financière rurale avec des racines au niveau village et communal sous la forme d'épargne semi-formelle et des sociétés de coopératives de crédit (SACCOS). Dans le fonctionnement du WRS en Tanzanie, la plupart des coupons d'entrepôts sont délivrés de façon négociée ce qui permet d'en faire des garanties aux prêts. Le financement des coupons entrepôts est souvent fourni à travers SACCOS en Tanzanie, de ce fait les rôles de SACCOS dans le WRS sont essentiels. Cependant, la promotion et le renforcement des capacités de SACCOS n'ont pas été inclus dans l'étendue de AMSDP, ainsi l'AMSDP devait travailler en étroite collaboration avec le RFSP qui inclus un volet renforcement des capacités pour SACCOS. L'AMSDP et RFSP ont signé un protocole d'accord pour renforcer les liens entre les deux programmes, et cela a permis une sélection conjointe des zones cibles et l'expansion des services de renforcement des capacités de RFSP au SACCOS choisi qui a été prévu pour les WRS dans les zones cibles de AMSDP.¹¹¹ Puisque le financement est l'une des principales fonctions du WRS, la capacité renforcée de SACCOS par le RFSP a significativement contribué aux impacts faits par le WRS pilote en AMSDP.

Malgré ces appuis, le gouvernement de Tanzanie avait besoin de plus d'assistance dans divers domaines pour le fonctionnement du WRS puisque l'introduction du WRS était un concept totalement nouveau pour le pays. Un nombre de partenaires au développement intéressés ont offert leur assistance technique et financière en ce qui concerne le WRS en termes de sensibilisation, de renforcement des capacités, de pilotage et d'élaboration de modèles de mécanismes pour le financement des WRS, d'appuis institutionnels tels que l'établissement d'associations pour les opérateurs d'entrepôts et les déposants, et de rénovation des entrepôts. Ces appuis ont été fournis sous la forme de projets, en vue d'accroître l'adoption globale du WRS et l'efficience de ses opérations. Les principales contributions des partenaires au développement sont résumées dans le Tableau 8.1.

¹¹⁰ IFAD and The United Republic of Tanzania Prime Minister's Office, 2010, Agricultural Marketing Systems Development Programme Completion Report. pp34

¹¹¹ Matabe, L., 2010, CASE STUDY REPORT ON WAREHOUSE RECEIPT SYSTEM UNDER AMSDP, TANZANIA

Tableau 8.1 : Résumé des programmes et projets relatifs au WRS

incon	om o	Nom of projet/		B + 0 = 0 + 0	Omaine of page is
chargé de la prog mise en œuvre	prog	programme	reflode da projet	padget da projet	DOTTIAITIES OF APPOIS
Un consortium Proje d'exécutants y du m compris l'Institut prom national des en Ai ressources austr naturelles (NRI)	Projedum modum proment en Ailen austr	Projet de développement du marché du café et de promotion du commerce en Afrique de l'Est et australe ¹¹²	2001-2006	9,1millions USD	 Promotion d'un système de coupon d'entrepôt privé Développement d'un système d'information sur la commercialisation (MIS) pour le café Développement d'un système de commercialisation et de financement de denrées sur la base d'une garantie des inventaires en utilisant le WRS et en testant le système à travers le financement commercial
Un consortium Proje d'exécutants y systè compris le NRI de co cotor et au	Proje systè de co cotor et au	Projet d'amélioration des systèmes de marketing et de commercialisation du coton en Afrique de l'Est et australe 113	2001-2006	24,8 millions USD	 Promotion d'un système de coupon entrepôt privé Développement d'un système d'information de base sur la commercialisation (MIS) pour le coton Développement d'un système commercialisation et de financement de denrées sur la base de la garantie des inventaires en utilisant le WRS et en testant le système à travers le financement des échanges
ACDI/VOCA Projet valeur lnitiatives de de ba de ba (NAF/RUDI)	Projet valeur de ba (NAFA	Projet de la chaîne de valeur des denrées de base en Tanzanie (NAFAKA) ¹¹⁴	2011-2016	30 millions USD	 Renforcement des capacités des producteurs en WRS Formation des producteurs à l'utilisation des intrants et à la commercialisation collective
RUDI Progr comp d'exp échar	Progr comp d'exp échar	Programme de compétitivité et d'expansion des échanges (COMPETE) ¹¹⁵	2011-2013	250 000 USD	 Rénovation de dix (10) entrepôts Renforcement des capacités des opérateurs des entrepôts
RUDI d'entrepris travers les (BRITA) ¹¹⁶	Projer d'ent traver (BRIT	Projet de création d'entreprises rurales à travers les associations (BRITA) ¹¹⁶	2007-2012	300 000 USD	 Promotion du WRS Renforcement des capacités des producteurs en commercialisation collective Renforcement des capacités des opérateurs des entrepôts et des producteurs en manipulation postrécolte

Budget du projet Domaines d'appuis	 5,33 millions USD - La rénovation des entrepôts dans les zones cibles importantes dans la production de grains; - Affinage des normes de qualité et des procédures opérationnelles des structures de gestion des entrepôts; - Élaboration des procédures de vérification, inscription des coupons d'entrepôts et mécanismes de protection des défaillances - Renforcement des capacités au niveau du paysan primaire pour donner aux producteurs la possibilité de pleinement bénéficier des coupons d'entrepôts; - Appui pour l'utilisation des reçus d'entreposage en échange des opérations de commercialisation. 	5 millions USD - Amélioration du WRS
Budge	5,33 n	5 millic
Période du projet	2008-2011	2012-2017
Nom du projet/ programme	Le projet d'accès pour les producteurs de céréales au Projet Warehouse Inventory Credit 117	La phase II du projet d'amélioration du stockage et de la manipulation post-récolte en vue de l'efficience des ressources (SAPPHIRE II) 118
Organisme chargé de la mise en œuvre	AMIS International Agriculture Consulting	Techno Serve
Partenaire au développement	UE, OFC	DFID

¹¹² Information obtenue du site web du projet NRI et la déclaration du CFC lors de la Commission pour l'Afrique (CFA) à New York en octobre 2004 pp8-9, respectivement disponible à http://projects.nri.org/wrs/index.htm et http://www.common-fund.org/fileadmir/user_upload/Statements/2004/ny_25-11.pdf

¹¹³ ibid

ACDI/VOCA et RUDI respectivement à http://www.acdivoca.org/site/ID/tanzania-staples-value-chain-NAFAKA 115 COMPETE a été renommée le Pôle commercial d'Afrique de l'Est dans un effort d'harmonisation de l'appellation de l'USAID dans l'ensemble des trois pôles commerciaux régionaux. et http://www.rudi.or.tz/current-projects/80-project-no-1-building-rural-income-through-associations-brita-project-january-2007-posted-on-february-20-2009.html qe web site pp ont été obtenues projet pp 114 Les informations

Information collectée sur le site web de RUDI à http://www.rudi.or.tz/using-joomla/extensions/components/search-component/search.html?search.word=BRITA&searchphrase=all

Les informations sur le projet sont disponibles sur le site web du CFC à http://www.common-fund.org/projects/project/grain-farmers-access-to-warehouse-inventory-credit-in-ethiopia-and-tanzania/et http://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&fm=1&source=web&cd=4&ved=0CDMQFjAD&url=http%3A%2F%2Fwww.euacpcommodities.eu%2Ffiles%2F0ESAF02.doc&ei=t0w0VMmU MdfcasKtgbgM&usg=AFQjCNEXL2cTnNS1y-hoSWXs1nQEL9UgDA&sig2=PpHwwVoM7o94b_yGamCHzw 117

¹¹⁸ Information obtenue à http://www.linkedin.com/jobs2/view/10739474

(2) Fonctionnement du WRS en Tanzanie

Suite à ces efforts du gouvernement tanzanien et des partenaires au développement, au total 25 entrepôts de paddy fonctionnent dès 2013 dans plusieurs parties de la Tanzanie, et leur capacité totale de stockage est de près de 8 450 tonnes. Plus précisément, 11 ont des capacités de stockage de 500 tonnes, trois de 250 tonnes et 11 autres de 200 tonnes. La plupart des entrepôts sont de taille moyenne (200-500 tonnes) et se situent dans les zones de production de riz.

En Tanzanie, la plupart des entrepôts de paddy sont construits avec l'appui financier du gouvernement central, et restent la propriété des gouvernements et/ou des communautés locales. Ils sont pour la plupart maintenu et gérés par des fournisseurs de services (dans certains cas les groupes de producteurs). Le TWLB est responsable d'octroyer des licences aux opérateurs d'entrepôts, de la validation et de l'autorisation des coupons et de la supervision de la mise en œuvre du WRS en Tanzanie, de même que de former les exploitants d'entrepôts.

Le WRS fonctionne comme ci-après et contribue à intégrer divers acteurs le long de la chaîne de la denrée :

- Le déposant amène son produit à l'entrepôt enregistré. L'opérateur de l'entrepôt évalue la qualité du paddy avant d'accepter le lot, en vue de confirmer que le produit répond aux spécifications du WRS. Ensuite, l'opérateur de l'entrepôt délivre un 'coupon d'entrepôt' qui spécifie le titre des denrées déposées, de même que la propriété spécifique, la valeur, le type, la quantité, la qualité (les grades), la date de dépôt et la date jusqu'à laquelle les coûts de stockage ont été payés. Le coupon d'entrepôt sert de document de garantie sur l'existence et la disponibilité de produits stockés d'une qualité donnée.
- En échange, le déposant paie des frais de stockage ainsi que d'autres frais de fonctionnement convenus dans le contrat de stockage.
- L'opérateur de l'entrepôt garantit la livraison du produit soit au déposant sur présentation du coupon ou aux acheteurs/commerçants quand le reçu le permet.
- Le déposant attend de vendre son produit dans l'entrepôt jusqu'à ce que les conditions du marché soient favorables. Pendant ce temps, le déposant peut utiliser le coupon comme garantie et avoir accès aux institutions financières.
- Les coupons d'entrepôts délivrés sont généralement négociables et peuvent être transférés à d'autres parties, par exemple en échange d'un prêt. Ainsi, dans plusieurs cas, le déposant vend le coupon à des usiniers, des commerçants ou d'autres contreparties commerciales. Dans ces cas, le nouveau porteur peut recevoir la denrée sur présentation du coupon entrepôt.
- Ainsi, si le déposant a besoin de financement sur le court terme, il/elle peut l'obtenir des institutions financières, en utilisant le produit déposé sur le coupon d'entrepôt comme garantie. À titre d'exemple, le déposant peut prendre un prêt (une avance sur paiement pour le produit déposé) de SACCOS de près de 70 % de la valeur du produit déposé¹²⁰
- Si le déposant prend un prêt en utilisant le produit déposé comme garantie, le paiement du produit passera par l'institution financière auprès de laquelle le déposant a contracté le prêt. L'institution financière déduit le montant du prêt, les intérêts et les autres frais avant de créditer le compte du déposant du solde.
- Un déposant qui n'a pas pris de prêt en échange du produit déposé recevra la totalité des produits de la vente.

Ainsi le WRS en Tanzanie permet aux producteurs d'avoir accès à des entrepôts de qualité et à des opportunités de financement. Le WRS bénéficie également à la chaîne des denrées en comblant les ruptures des denrées et en permettant des financements saisonniers, l'assurance qualité, la réduction des pertes post-récoltes, et en assurant la sécurité commerciale pour tous les acteurs. Le stockage sécurisé étend la saison de la vente pour les producteurs et réduit leur risque et accroît les opportunités issues des changements saisonniers des prix.

¹¹⁹ Warehouse Licensing Board, 2013, The Register of Warehouses 2013-14 http://wrs.go.tz/references.php#

¹²⁰ Towo, N. et Kimaro, P., 2013, "Warehouse Receipt System: A Solution towards Smallholder Farmers Financial Constraints", *MUCCoBS Working Papers* No. 12, Moshi University College of Cooperative and Business Studies

8.2 Impacts

Une récente évaluation ¹²¹ montre que les riziculteurs n'ont pas déposé leur paddy dans les entrepôts enregistrés avant 2009 car les WRS n'étaient pas entièrement opérationnels dans les zones de production rizicoles. En 2009-2010, au total 1 111 tonnes de paddy ont été déposées dans les entrepôts inscrits dans le cadre du WRS et 262 tonnes de paddy additionnels ont été stockées en 2010-2011. ¹²² Il y a lieu de noter que le prix du riz usiné sur les marchés de Dar es Salaam a augmenté passant de 800 000 TZS (Shilling tanzaniens)/tonne à plus de 1 000 000/tonnes entre août 2011 et décembre 2011, ¹²³ l'équivalent de près de 483 USD/tonne à 604 USD/tonne. ¹²⁴

La majorité des producteurs qui stockent le paddy dans les entrepôts enregistrés ont bénéficié de la vente du paddy pendant cette période. En août 2012, le prix bord champ du paddy à la récolte était de 200 TZS/kg. Après avoir stocké leur paddy dans des entrepôts sécurisés pendant quatre mois, les producteurs ont été en mesure de vendre 450 TZS/kg, gagnant plus du double du prix bord champ pour la récolte. 125

Actuellement, les coupons des entrepôts sont acceptés comme garanties valides par la plupart des banques publiques en Tanzanie, et les riziculteurs qui ont stocké leur paddy dans les entrepôts avaient un meilleur accès aux finances. Par exemple, le montant total du crédit décaissé à travers le WRS par la Banque nationale de microfinance (NMB), une banque de financement agricole leader, a atteint 113 milliards de TZS (près de 68,3 millions USD) en 2011, 126 l'équivalent de 40 % des crédits agricoles totaux décaissés par la banque. La banque CRDB, la banque leader impliquée dans l'AMSDP a souligné la réussite des WRS pilotes pour le riz paddy, affirmant qu'il a un portefeuille de microfinance lié aux prêts de 2,9 millions de TZS (l'équivalent d'à peu près 1,8 million USD) soit près de 10 000 tonnes de paddy. 127 Ainsi, le système de coupon d'entrepôt a accru l'accès des producteurs aux finances qui dépendaient d'autres actifs tangibles pour l'obtention de prêts.

Les groupes de producteurs dans le cadre des projets mis en œuvre par l'Initiative de développement rural et urbain (RUDI) ont été en mesure de sécuriser le financement de NMB et de Stanbic Bank à travers l'utilisation du WRS pour un total de 40 000 USD en 2012. De tels financements ont permis aux producteurs de stocker du paddy pour des périodes plus longues, leur permettant d'éviter des situations où ils doivent vendre leur produit lorsque le prix est faible, ils bénéficient donc de prix plus élevés.

Le rapport de fin AMSDP du FIDA et de la Primature de la République unie de Tanzanie a révélé les faits suivants : les relations d'affaires entre les banques, SACCOS et les petits producteurs ont été renforcées ce qui donne lieu à des termes de prêt plus favorables pour les producteurs agricoles ; les taux d'intérêts pour les prêts commerciaux ont été réduits passant de 20 % à 13 %, et l'introduction du WRS dans les zones pilotes ont créé de l'emploi dans diverses activités relatives au système d'entreposage, telle que le transport, le nettoyage et la sécurité. 129

En outre, le FIDA a évalué que le programme de WRS a permis aux producteurs d'améliorer la qualité et d'accroître la quantité de leur produit, et d'accroître l'accès aux services financiers et prêts. ¹³⁰ Aussi, après l'introduction du WRS, les prix bords champs se sont accrus de plus de 300 %, ce qui a eu un impact immédiat et positif sur les revenus des producteurs. ¹³¹

Globalement, le WRS a amélioré la compétitivité et le potentiel de commercialisation du riz produit localement, puisque la qualité du produit commercialisé à travers le WRS est garantie par la norme de qualité fixée dans le système. Les normes et grades cohérents du produit répondent à la demande des acheteurs, ce qui aboutit à un commerce sans heurts avec des coûts de transaction réduits. Plus important, l'assurance qualité du WRS permet aux acheteurs et aux producteurs de procéder à un accord d'achat en toute confiance sans crainte sur la qualité des denrées concernées.

¹²¹ Warehouse Licensing Board Resources, 2013, Summary of grand total of the performance of warehouse receipt since 2008; http://wrs.go.tz/resources.php

¹²² Ibid

¹²³ Lews, I., 2012, Tanzania's Rice sub-sector and value chain - Analysis & Review and Proposed Vision & Strategy for Improved Competitiveness & Growth, FAO

¹²⁴ Le taux de change moyen d'août à décembre 2011 était de 1 USD = 1 654,5 TZS

¹²⁵ Initiatives de développement rural urbain, 2012, Système de ticket entrepôt : expérience de RUDI http://rudi-tz.org

¹²⁶ Ce montant total couvre toutes les cultures y compris le riz.

¹²⁷ Coulter, J., 2009, Review of Warehouse Receipt System and Inventory Credit Initiatives in Eastern & Southern Africa, un document de travail commandé par UNCTAD, dans le cadre de Agricultural Commodities Programme (AAACP), pp29

¹²⁸ Warehouse Licensing Board Resources, 2013, Summary of grand total of the performance of warehouse receipt since 2008; http://wrs.go.tz/resources.php

¹²⁹ IFAD and The United Republic of Tanzania Prime Minister's Office, 2010. Agricultural Marketing Systems Development Programme.

Completion Report

¹³⁰ IFAD, Independent Office of Evaluation, 2011, Rural Financial Services Programme and Agriculture Marketing Systems Development Programme. Interim Evaluation, pp17

¹³¹ *Ibid*, pp34

8.3 Analyse des facteurs de succès

Les principaux facteurs qui ont permis une mise en œuvre réussie du système de coupon entrepôt en Tanzanie.

(1) Un cadre juridique et politique fort qui appuie le système

Le fonctionnement des entrepôts en Tanzanie est régulé par la loi sur les coupons d'entreposage N° 10 de 2005 (la loi) et les régulations de l'entrepôt de 2006 qui définissent clairement les rôles des structures publiques, et comment elles interagissent avec le secteur privé (les opérateurs des entrepôts, les institutions financières et les producteurs) dans les opérations de WRS. En plus d'être responsable de l'octroi de licence aux opérateurs de service d'entrepôt et de la supervision globale des opérations du WRS, le TWLB joue un rôle majeur dans le dialogue politique et dans la mise en œuvre du WRS en Tanzanie. Bien que le TWLB est géré par une institution publique, les membres du Conseil d'administration incluent les représentants du secteur privé dans les segments de la transformation, de la commercialisation et du financement de la chaîne de denrée, ainsi la mise en œuvre du WRS a été effectuée en tenant compte de la perspective du secteur privé. Ce cadre juridique et politique bien établi a contribué au progrès montré dans l'expérience du WRS en Tanzanie.

(2) Accès aux finances pour les déposants

Dans les cadres légaux et politiques des autorités, les banques reconnaissent les coupons d'entrepôts comme un outil financier valide, et fournissent davantage de services financiers aux utilisateurs du WRS. Il élargit également les opportunités d'affaires pour les fournisseurs de services financiers, et les banques sont même encouragées à fixer et atteindre les objectifs sur le financement des coupons entrepôts.

(3) Implication des partenaires au développement

Dès le stade initial de développement du WRS en Tanzanie, le gouvernement de Tanzanie a impliqué divers partenaires au développement tels que le CFC, le FIDA et la BAD. D'autres partenaires au développement tels que l'USAID, l'UE et DFID ont également financièrement appuyé le développement du WRS en Tanzanie. Leurs projets ont été mis en œuvre par les organisations locales telles que RUDI, AMIS international Agriculture Consulting et TechnoServe qui ont comblé les écarts en termes de connaissance, de gestion et de technique dans les opérations du WRS, ce qui était nouveau pour le pays à travers l'appui aux activités clés suivantes :

- Sensibilisation des riziculteurs, des leaders des villages et des gouvernements locaux sur le WRS;
- Renforcement des capacités en vue d'une meilleure gestion des entrepôts formation, information et partage;
- Lier les institutions financières, SACCO, acheteurs et opérateurs des entrepôts ;
- Suivi étroit des activités d'entreposage.

(4) Complémentarité des acteurs dans le fonctionnement du WRS

Plusieurs gouvernements et organisations non gouvernementales ont conduit à la mise en œuvre du WRS en Tanzanie. Alors que le gouvernement s'est engagé dans la création de régulation et de politiques, au développement d'infrastructures (entrepôts) et dans le renforcement des capacités, les partenaires au développement et les organisations non gouvernementales se sont activement engagées dans la sensibilisation des producteurs, des leaders des associations villageoises et des gouvernements locaux sur les avantages du système de coupon d'entrepôt, de même que de l'appui technique. Les opérateurs privés gèrent également les entrepôts et les institutions financières jouent leurs rôles dans la fonction de financement des WRS. Ainsi, divers acteurs jouent leur rôle et contribuent de façon complémentaire aux activités du WRS en Tanzanie.

8.4 Défis de la mise en œuvre des WRS

Comme le décrit la section précédente, le WRS en Tanzanie a déjà montré des progrès positifs. Cependant, il est important de noter que le fonctionnement du WRS en Tanzanie est loin d'être au niveau et à l'échelle optimale, et ainsi doit aborder les questions suivantes pour avoir un impact plus important.

(1) Insuffisance d'infrastructures de qualité

Le WRS nécessite plus d'entrepôts de qualité en vue d'une expansion et d'un impact accru. Par exemple, bien que la production nationale de riz s'est accrue passant à 1 423 236 tonnes en 2011, la capacité des entrepôts pour le paddy représente moins de 1 % de la production totale de paddy. Un certain nombre d'entrepôts dans

les zones rurales sont en trop mauvais état pour les appeler entrepôts enregistrés, ainsi la modernisation et/ou la réhabilitation de ces entrepôts est aussi un défi essentiel.

(2) Politiques incohérentes

Certains changements de politique ont un impact négatif sur les efforts d'expansion de la production et distribution rizicole nationale. A titre d'exemple, la décision du gouvernement de réduire les tarifs sur le riz importé en 2013 a donné lieu à un flux accru de riz importé et un déclin fort des prix du riz sur les marchés locaux. Cela a réduit les marges de profit de ceux impliqués dans la commercialisation du riz local, ce qui a découragé toute expansion future ou même la poursuite de leurs activités, du fait des faibles perspectives d'affaires. Dans cette circonstance, plusieurs petits producteurs ont été confrontés à des méventes de leurs articles stockés par les banquiers, du fait de l'intérêt continu pour les prêts dans le cadre du WRS. Ainsi, il est important pour un WRS réussi qu'en prenant des décisions politiques, le gouvernement ait à méticuleusement prendre en compte toutes les influences dans le secteur rizicole, créer l'environnement de marché où les mesures incitatives ont été suffisamment fournies en vue de l'accroissement de la production et de la commercialisation rizicole.

(3) Indisponibilité des informations sur le marché

Le WRS peut être disséminé à grande échelle que si les utilisateurs obtiennent les avantages maximums du système. Ce bénéfice dépend de la disponibilité de l'information sur le marché sans laquelle le déposant ne peut prendre la décision appropriée sur la vente de son produit. Le profit (ou la perte) dérivée du stockage du paddy dans des entrepôts dépendent des changements de prix pendant la période du stage qui sont difficiles à prévoir. En vue de minimiser ce risque, les informations sur le marché qui sont du moins suffisantes, opportunes et précises doivent être mises à la disposition des producteurs pour prendre les meilleures décisions dans les circonstances données (les informations sur le marché aident souvent à accroître la possibilité de profit) et le WRS devrait être accompagné par un bon système d'information sur le marché. Malheureusement, un tel système d'information sur le marché n'est pas disponible en Tanzanie, et cela limite le potentiel du WRS dans le pays.

(4) Capacité insuffisante des acteurs

Certains entrepôts ne font pas suffisamment de profits du fait du manque de capacité managériale et/ou financière des opérateurs du secteur privé qui gèrent les entrepôts. En vue d'utiliser pleinement les infrastructures (à la fois publiques et privées) en Tanzanie, les entrepôts doivent être gérés de façon rentable, et ainsi la capacité des opérateurs des entrepôts doit être davantage renforcée.

AMSDP observe également, une capacité insuffisante de certains SACCOS ayant un leadership et une gouvernance faible, et cela a affecté la confiance des acteurs dans le WRS¹³³. La réussite du fonctionnement du WRS dépend dans une large mesure du SACCOS, ainsi la faible gouvernance et capacité des SACCOS sont des défis qui doivent être relevés.

(5) Organisation de producteurs

Les avantages du WRS sont largement ressentis par les riziculteurs modernes, notamment dans les écosystèmes irrigués qui sont en mesure de mettre de côté 30 ou plus de sacs (50 kg chacun) de paddy de leur production. ¹³⁴ Les petits producteurs dans les environnements pluviaux et de plateau ne sont, cependant, pas en mesure de voir la rentabilité à travers le stockage individuel dans les WRS. Ainsi, il y a lieu que les petits producteurs s'organisent en groupes et s'engagent dans le stockage collectif. Pourtant, les tentatives d'organiser les petits producteurs sont souvent confrontées à des problèmes de gestion dus à l'échec des consensus ou de se conformer au consensus sur la mise en commun de leur production, le paiement des frais et le temps et le volume des ventes. Ces facteurs contribuent à une situation où les ventes collectives des producteurs sont rarement pratiquées à la date de 2013. Les capacités organisationnelles limitées des petits producteurs restent un principal défi pour qu'ils puissent bénéficier du WRS.

¹³² Ce problème a également été identifié par Coulter, J. en 2009, Review of Warehouse Receipt System and Inventory Credit Initiatives in Eastern & Southern Africa, un document de travail commandé par UNCTAD, dans le cadre du programme sur toutes les denrées agricoles de l'ACP (AAACP), pp29

¹³³ Matabe, L., 2010, CASE STUDY REPORT ON WAREHOUSE RECEIPT SYSTEM UNDER AMSDP, TANZANIA

¹³⁴ Information obtenue des agents de RUDI par auteur

(6) Stratégie de sortie

Les réalisations du WRS faites à ce jour en Tanzanie doivent beaucoup aux appuis techniques, managériaux et matériels significatifs des partenaires au développement. Il n'est pas certain que le WRS fonctionne de façon durable après le retrait de ces partenaires au développement, ainsi une stratégie de sortie est nécessaire tout en renforçant la capacité des acteurs pertinents.

8.5 Évaluation de l'adaptabilité

En utilisant les questions de cadrage de l'adaptabilité élaborées par le FIDA en collaboration avec Brookings Institution, la capacité de reproduction du WRS dans d'autres pays membres de la CARD a été évaluée comme le montre le Tableau 8.2 ci-dessous.

Tableau 8.2 : Évaluation de l'adaptabilité

Questions de	cadrage	
	Quelle intervention à adapter ?	La commercialisation du paddy à travers le système de coupon d'entrepôt
Idées	De qui vient l'idée ?	Le principe sous-tendant de prêt en échange des denrées stockées date de la nuit des temps (premières archives trouvées en Mésopotamie). Le premier système juridique et régulatoire a été introduit aux États-Unis en 1913, avec la première loi d'entreposage qui a rendu possible la généralisation et l'expansion du financement à travers le coupon d'entrepôt, et de nos jours le financement par le coupon entrepôt est utilisé dans de nombreux pays du globe. 135
	A-t-elle été testée ?	Oui, avec des impacts significatifs (cependant limités)
Vision	Quelle pourrait être l'échelle appropriée de l'intervention ?	L'échelle de l'intervention déprendra de l'intensité et du degree d'orientation du marché de l'agriculture dans les pays qui reproduisent le modèle ; l'introduction des WRS nécessite au minimum trois tonnes de capacité de stockage pour chaque entrepôt.
	Quels sont ou qui	Leadership – administration/gouvernements locaux
	sont les catalyseurs pour le processus d'adaptation à venir? (y compris les leaders	Champions/Catalystes externes – FIDA, CFC, l'USAID, DFID, AGRA et d'autres agents de plaidoyers de la riziculture orientée sur le marché.
Catalyseurs	ou champions locaux, les catalyseurs externes et les mesures incitatives)	Marché – l'accroissement de la demande de riz dans la plupart des pays africains pourrait être une force motrice pour des systèmes de commercialisation plus efficients. L'augmentation du prix du riz importé peut également appuyer l'expansion de la production locale.
		Mesures incitatives – les prix avantageux que les producteurs peuvent obtenir à travers un meilleur marketing et accès au crédit en échange du paddy stocké dans les entrepôts
Espaces	Fiscal/Financier	La capacité financière du gouvernement (si le secteur public doit investir dans la construction et/ou la réhabilitation des entrepôts) ou le secteur privé (si les entrepôts doivent être construits ou réhabilités par le secteur privé) est un prérequis pour diffuser ce modèle. Si les secteurs publics et privés ont une faible capacité financière, cet espace peut être créé en partenariat avec les partenaires au développement. La reconnaissance des avantages de l'activité de WRS, et l'intérêt des institutions financières privées à participer dans l'activité du WRS sont d'autres prérequis, car leur implication dans les services de financement pour le fonctionnement durable du WRS.

¹³⁵ FAO Investment Center, 2009, *The use of warehouse receipt finance in agriculture in transition countries*, document de travail presenté au Forum Mondial des Céréales 2009, disponible en anglais à http://www.fao.org/3/a-i3339e.pdf

Questions de cadrage	е	
	urce naturelle/ nnement	En termes d'environnement, un prérequis pour la dissémination du WRS est le potentiel de production rizicole élevé des zones cibles afin que le volume suffisant de riz excédentaire soit produit. Plus le potentiel agricole est élevé, plus la possibilité de réussite du WRS est élevée de même que son impact sur les moyens de subsistance des producteurs.
Politiqu	ue publique	Dans la dimension politique, disséminer le WRS nécessite un cadre juridique établi régissant le fonctionnement et la gestion des entrepôts, et la cohérence politique créée à travers un ensemble de politiques bien coordonnées qui font la promotion de l'accroissement de la production et la commercialisation et la post-récolte améliorée au Mali. Ces politiques vont inclure les politiques dans les domaines de la taxation du commerce et de l'affectation du budget public.
Capac	ité	Les capacités préalables pour que le pays adopte le WRS incluent la disponibilité des infrastructures d'entreposage dans les zones de production rizicoles et la gestion des capacités entre les opérateurs privés, et les capacités organisationnelles des producteurs si le stockage collectif est envisagé. Cet espace peut être créé à travers les partenariats du secteur public/privé et/ou les appuis techniques et financiers des partenaires au développement.
Marche	é	L'adoption réussie du WRS requiert un bon accès aux infrastructures de transport et de marchés, puisque le fonctionnement du WRS peut être rentable seulement dans les zones bien desservies. Le WRS travaille mieux (au moins de façon plus efficiente) dans les domaines où la production rizicole commerciale et intensive prédomine. Une demande de marché suffisante pour le riz local est un autre prérequis pour la dissémination du WRS pour le riz, puisque la quantité accrue de riz commercialisé à travers le WRS devrait être absorbée par les marchés nationaux ou internationaux.
Politiqu	J.B	La plupart des pays africains sont confrontés à un marketing inefficient et à des écarts financiers saisonniers, à des coûts de transaction élevés lors de la commercialisation du riz, la capacité de stockage limitée des riziculteurs, et de ce fait la dissémination du WRS pourrait obtenir un appui politique dans la plupart des pays membres de la CARD. Cependant, la priorité devrait être la production locale de riz pour avoir l'espace politique en vue de l'introduction du WRS. Il est important de noter que l'introduction du WRS pourrait être empêchée si les politiques (politiciens ou leaders locaux) sont impliqués dans l'activité de commercialisation du riz dans les zones respectives et font des profits de façon injuste.
Culture	el	La culture de respect du contrat et les mesures d'application des contrats sont indispensables pour l'introduction du WRS. La confiance et les relations de travail collaboratives entre les riziculteurs sont nécessaires en particulier lorsque le stockage et les négociations collectives sont envisagés.
Parten	ariat	L'espace de partenariat pour l'introduction du WRS existe avec les commerçants, les opérateurs d'entrepôts et les riziculteurs puisque le WRS bénéficie à tous les acteurs impliqués dans la commercialisation du riz dans les zones où les échanges fonctionnels de denrées sont inexistants. Cet espace de partenariat existe également avec les partenaires au développement puisque le potentiel du WRS pour aborder les problèmes de la commercialisation, du financement, et de la post-récolte en Afrique sont largement reconnus entre les partenaires au développement.

Questions de	cadrage	
	Quelles sont les trajectoires pour l'adaptation dans d'autres pays ?	Les entrepôts pilotes dans les zones de production irriguées et intensives → suivi → évaluation des pratiques de commercialisation → Expérience d'autres pays qui ont réussis → dissémination à grande échelle
	Quel est le délai de temps pour étendre les trajectoires ?	Trois ans ou plus en fonction des capacités des acteurs le long de la chaîne de valeur du riz dans les pays cibles, et du niveau de réponse du système du pays aux changements politiques, juridiques et règlementaires que le WRS requière pour être fonctionnel.
Trajectoires	Comment est-ce que les catalyseurs et les espaces définissent-ils ces trajectoires ?	Les politiques sur les prêts bancaires et le cadre institutionnel, l'octroi de licence pour les activités d'entreposage, les prix bord champs, les subventions sont par exemple tous les éléments qui ont un impact direct sur les trajectoires à choisir dans un contexte donné. L'expérience de la Tanzanie donne de bonnes implications pour l'établissement et l'adaptation du modèle aux circonstances d'autres pays.
	Goulots d'étranglement pour l'adaptation et la réduction des risques.	La transparence dans la fixation des prix du paddy, les fluctuations anarchiques des prix du marché et l'incohérence des politiques nationales et régionales sur les importations et le commerce de riz sont de principaux goulots d'étranglement. Ils peuvent être abordés à travers une coordination effective entre les acteurs clés.

8.6 Conclusions

Le WRS a le potentiel d'améliorer la commercialisation du riz dans les pays africains où les acteurs sont confrontés à des écarts financiers saisonniers, à une capacité de stockage limitée, à l'incertitude de la qualité des denrées commercialisées et à des pertes post-récolte élevées. Un WRS réussi peut aider les riziculteurs à stocker et vendre du paddy à une période plus favorable, faire bénéficier aux commerçants la garantie qualité, réduire les pertes post-récolte et les coûts de transaction, et fournir des opportunités d'affaires additionnelles aux institutions financières, qui peuvent tous contribuer à la sécurité alimentaire nationale et au développement du secteur rizicole. Le WRS pour le paddy fonctionne mieux dans les endroits où les producteurs cultivent le riz comme une culture de rente dans les écosystèmes irrigués très productifs, et ont une production excédentaire qu'ils comptent vendre. Les producteurs trouveront que le WRS les aide à faire face aux fluctuations défavorables des prix du marché. Le WRS peut également bénéficier aux petits producteurs dans les environnements de production rizicole irrigués et pluviaux, si les producteurs s'organisent eux-mêmes en vue du stockage et de la commercialisation collective à travers le WRS. Ainsi, le WRS deviendrait un mécanisme efficace par lequel les producteurs peuvent se protéger de la volatilité des prix du riz sans compromettre leur capacité à financer leur famille et les besoins de leur exploitation.

Comme le décrit la section 8.4, le fonctionnement du WRS en Tanzanie se confronte encore à un certain nombre de défis et ne fonctionnent pas encore à l'échelle ou à capacité maximale. Étant encore à des stades précoces, il serait prématuré d'évaluer l'efficience du WRS en Afrique actuellement. Plusieurs facteurs font qu'il est encore incertain de conclure que le WRS fournit une solution de commercialisation et de stockage optimal pour les producteurs dans les contextes africains, notamment pour le riz. Ainsi, l'expérience du WRS pour le riz en Tanzanie ne peut pas être simplement vue comme un modèle réussi, et dans tous les cas ces défis doivent être correctement abordés en vue d'un impact plus grand en Tanzanie. Toutefois, les impacts initiaux expérimentés en Tanzanie ont montré l'importante contribution potentielle du WRS en vue d'une meilleure commercialisation en Afrique. Pour cette raison, le modèle tanzanien de WRS a été inclus dans cette collection des meilleures pratiques et analyses pour son adaptabilité à d'autres pays en vue de tirer des enseignements et des implications de ce modèle.

Cette étude de cas montre que l'adoption du WRS nécessite un cadre juridique et politique bien établi qui permet de mettre en place et de rendre fonctionnel des infrastructures d'entreposage dans les zones de production rizicole, qui sont bien connectées avec les marchés et ont un potentiel agricole élevé. Il a également montré l'importance des partenariats publics et privés dans l'établissement, le fonctionnement et la maintenance des entrepôts et d'un meilleur système d'information qui peut appuyer le WRS.

D'autres prérequis pour l'introduction du WRS incluent la coopération des institutions financières locales. Les avantages des WRS doivent être fortement reconnus par ces derniers afin qu'ils acceptent les coupons entrepôts comme garanties de prêts.

Cas 9:

Intégration de la Stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR) au Plan d'investissement stratégique du développement sectoriel (DSIP) en Ouganda

Information de base sur le modèle	
Pays	République d'Ouganda
Domaine d'intervention de la chaîne de valeur	Formulation de politique
Mode d'intervention	Assistance technique et appui à la facilitation
Exécutant	Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie animale et de la Pêche (MAAIF)
Organisation(s)/institution(s) partenaires	Secrétariat de la CARD

9.1 Stratégie nationale de développement de la riziculture en Ouganda

(1) La SNDR en Ouganda et sa place dans le cadre global de développement

La stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR) en Ouganda vise à accroître la production nationale de paddy passant de 177 000 tonnes en 2008 à 680 000 tonnes en 2018 en vue d'atteindre l'autosuffisance rizicole de même que la réduction significative de la pauvreté et l'atteinte de la sécurité alimentaire des ménages. Le processus de formulation de la SNDR a démarré en Ouganda peu après l'adhésion du pays à l'initiative de la CARD en 2008. À l'instar d'autres pays membres de la CARD, le ministère de l'Agriculture, de l'Industrie animale et de la Pêche (MAAIF) joue un rôle de premier choix dans la formulation et la mise en œuvre de la SNDR. Bien que le lancement officiel n'a eu lieu qu'en 2012, la SNDR était déjà opérationnelle en 2009 alors que le gouvernement commençait sa mise en œuvre juste après sa formulation. 136

La SNDR en Ouganda est conforme au cadre global de développement du pays. Ses objectifs et cibles sont en parfaite conformité avec le Plan national de développement Ougandais (NDP; 2010/11–14/15), qui est le cadre à moyen terme pour la stratégie de réduction de la pauvreté du pays. Le NDP met en exergue l'agriculture comme premier moteur de la croissance économique du pays et offre également une variété d'options d'investissements pour la culture du paddy. 137 La SNDR est également conforme à l'aspiration nationale de devenir un pays prospère et moderne d'ici 2040. 138 À cette fin, la SNDR est bien positionnée dans le Plan d'investissement stratégique du développement du secteur agricole (DSIP) de l'Ouganda, 139 formant une partie centrale du cadre de mise en œuvre pour le développement de la chaîne de valeur du riz. 140 La SNDR et ses notes conceptuelles en vue de futurs investissements sont également intégrés dans la partie riz du Cadre du plan de mise en œuvre (FIP), qui est le plan d'action pour les sous-secteurs hiérarchisés dans le DSIP. Ainsi, la SNDR est bien intégrée dans le cadre principal pour la croissance économique et le développement agricole en Ouganda.

¹³⁶ Bien que la SNDR a été formulée en 2009, son lancement official a dû attendre la vérification et clarification sur les données du MAAIF et du bureau ougandais de la statistique. Elles ont été achevées en 2012 à l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation qui a vu la participation du Vice-Président.

¹³⁷ Autorité nationale de la planification, 2010, Plan national de développement (2010/11 - 2014/15)

¹³⁸ National Planning Authority, 2007, Uganda Vision 2040

¹³⁹ DSIP est le cadre d'investissement dans le cadre du Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), ainsi considéré comme le plan d'investissement du PDDAA pour l'Ouganda.

¹⁴⁰ Le DSIP a identifié 13 denrées stratégiques et un plan de mise en œuvre d'un cadre chaîne de valeur a été formulé pour chaque denrée. Le riz occupe le 4e rang en termes de priorités, et la SNDR et ses notes conceptuelles sont inclues dans le DSIP comme cadre de mise en œuvre du développement de la chaîne de valeur du riz.

(2) Structure de mise en œuvre de la SNDR

La mise en œuvre de la SNDR en Ouganda repose sur un cadre institutionnel composé de trois unités clés, à savoir le comité de pilotage rizicole (RSC), le Secrétariat de l'industrie riz (RIS) et le comité technique riz (RTC). Ces unités ont été établies en 2008 et sont, à ce jour, fonctionnelles. Chaque unité contribue à la mise en œuvre de la SNDR à travers des fonctions respectives décrites dans la Figure 9.1, et constitue une structure d'exécution ferme. La Figure 9.1 montre également comment chaque unité est liée aux autres dans la mise en œuvre de la SNDR et des programmes relatifs à la riziculture.

(i) Comité de pilotage riz

Le RSC est présidé par le Directeur de cabinet du MAAIF et donne des orientations sur l'exécution de la SNDR en établissant des orientations et priorités globales et prend des décisions relatives au cours général des actions dans le cadre de la SNDR. Le RSC est composé de représentant d'acteurs pertinents tels que le Bureau du Vice-président, le MAAIF, les ministères de tutelle pertinents, les organisations de recherche et de vulgarisation nationales, les riziculteurs, les fournisseurs d'intrants, les transformateurs et les partenaires au développement.

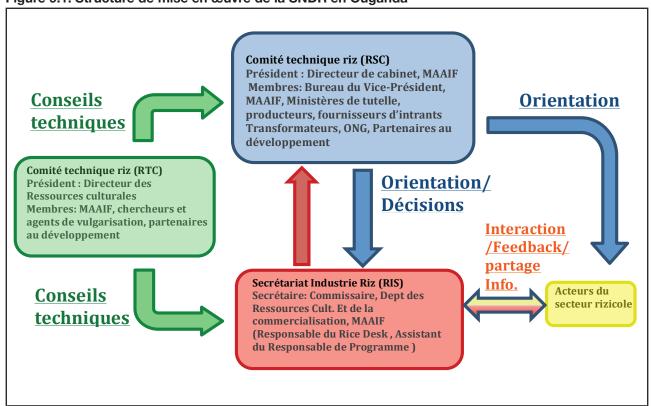
(ii) Le Secrétariat de l'industrie riz

Le RIS sert de Secrétariat pour la mise en œuvre de la SNDR. Le RIS est également appelé «Bureau riz» se situe dans le département de production et de commercialisation des cultures au MAAIF. Le RIS joue un rôle central dans la gestion des activités quotidiennes relatives à la SNDR telles que les interactions avec les acteurs du secteur rizicole, la collecte et le partage d'informations, l'élaboration et la mise à jour de l'analyse des écarts de l'offre, de même que la préparation et la commercialisation des propositions de projet. Le RIS rend compte au RSC des progrès de la mise en œuvre de la SNDR, des informations collectées et des récentes évolutions dans le secteur rizicole.

(iii) Comité technique riz

Le RTC est dirigé par le Directeur des Ressources culturales du MAAIF. Le RTC est chargé de fournir un appui technique aux RSC et RIS dans l'évaluation des menaces et opportunités de la chaîne de valeur du riz. Le RTC est également chargé de fournir un appui technique et des recommandations, de même que dans la préparation de documents d'analyse sur les problèmes techniques sur demande.

Figure 9.1: Structure de mise en œuvre de la SNDR en Ouganda



La structure de mise en œuvre de La SNDR est bien ancrée dans le cadre organisationnel existant de la MAAIF (Figure 9.2). Subséquemment, elle n'a pas nécessité de restructuration institutionnelle lorsqu'elle a été mise en place. Les membres et les présidents des trois unités clés sont des officiels de haut rang du MAAIF et peuvent influencer le processus de prise de décision du ministère. Egalement, la présidence du directeur de cabinet du MAAIF dans le RSC et la participation au RSC permet une bonne coordination de la mise en œuvre de la SNDR avec le département de planification de l'agriculture (APD) du MAAIF de même que le Secrétariat du Plan de modernisation de l'Agriculture (PMA) tous deux en charge de la mise en œuvre de la DSIP et cela ancre automatiquement les SNDR qui y figurent.

Cette structure a fourni au processus de développement du secteur rizicole en Ouganda non seulement un cadre politique et juridique clair et fort, mais aussi l'appui politique requis. Un exemple des appuis politiques est l'approbation du FIP pour le riz par le parlement ougandais et subséquemment le ministère des Finances. Le FIP inclut les notes conceptuelles comme futurs plans d'investissements, et a élargi l'étendue et les opportunités de mobilisation de ressources financières internes et externes pour le développement du secteur rizicole. Subséquemment, la Banque mondiale par exemple a décidé d'inclure le riz comme l'une des quatre denrées dans son projet de développement de l'agriculture en grappes en Ouganda¹⁴¹ et vise à accroître la production et la productivité du riz à travers l'irrigation et le développement d'infrastructures, l'accès aux intrants, et les liens du marché et la coordination des acteurs.

MAAIF Comité de pilotage riz (SRC) Directeur En charge de Président : Directeur de Cabinet MA De cabintat la mise en oeuvre du D Secretariat du PMA Directeur, Ressources cult., MA Commissaire, Prod. Cult. MA Directeur, Secrétariat PMA, MA Commissaire, Planification MA Directorat Directorat Département Ressources Ressources de la Planification Association des producteurs animales culturales Association des usiniers Min. des Finances Min. du Commerce et de l'Industrie Agence de gestion de l'Environment, **Finance** Département Département PD, ONG, etc. Production & Admin Animal Dépt. culturale Animal Dépt Dept. Phytosanitan Pêche Dept des producteurs En charge de la mise en oeuvre de la SNDR

Figure 9.2 : Structure pour l'élaboration la mise en œuvre de la SNDR au MAAIF

9.2 Processus d'intégration de la SNDR à la DSIP

(1) Justification

Historiquement dans la société ougandaise, le riz n'est pas considéré important que ce soit en tant que culture vivrière ou culture commerciale, et le gouvernement lui a accordé une faible priorité politique. À l'instar de nombreux autres pays africains, le secteur rizicole s'est vu accorder une attention croissante à partir des années 1990 du fait de la demande croissant rapidement déclenchée par l'urbanisation et la croissance économique. Subséquemment, le riz a gagné en reconnaissance économique en Ouganda depuis 2000, et c'est dans ce contexte que le vice-président ougandais de l'époque, S. E. Dr Gilbert Bukenya a identifié le riz de plateau comme une culture d'intervention stratégique majeure pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, qui a

¹⁴¹ World Bank, 2013, Project Information Document PIDC1075

¹⁴² La demande de riz en Ouganda s'est accrue à un taux moyen de près de 9,5% de 1990 à 2006. Value Chain Study in Achuli and Lango sub-regions, The Plan for Modernization of Agriculture Secretariat, 2009

subséquemment donné lieu au projet de riz de plateau en 2004 lancé par le président ougandais, S. E. M. Yoweri Museveni. Comme le montrent ces expériences, le gouvernement ougandais a mis l'accent sur le riz et a fait des efforts significatifs pour relancer la production rizicole en vue de faire face à la demande croissante. Avec l'appui des partenaires de développement tels que JICA, ces efforts ont renforcé l'adoption rapide des variétés NERICA et de l'accroissement subséquente de la production rizicole, 143, 144 comme le montre le cas 1 de cette publication.

(2) Formulation de la SNDR et intégration dans le DSIP

L'Ouganda a rejoint l'initiative de la CARD en 2008 et le processus de formulation de la SNDR a démarré avec l'appui du Secrétariat de la CARD. Comme mentionné précédemment, la SNDR est entrée en vigueur de façon informelle en 2009 bien que le document a été officiellement lancé en 2012.

À mi-chemin de la formulation de la SNDR, le processus de formulation de DSIP a démarré en 2009. En élaborant le DSIP à l'époque, une équipe APD technique qui était chargée de diriger la formulation du DSIP a effectué une série de consultations participatives avec divers acteurs du secteur rizicole. Les sessions de concertation ont révélé les enseignements tirés des expériences dans la promotion du développement agricole dans le passé, a donné lieu à la décision du MAAIF d'adopter une approche denrée sur les denrées prioritaires sélectionnées comme une stratégie clé en vue de l'élaboration et la mise en œuvre de la DSIP. Le riz ne figurait pas initialement parmi les denrées prioritaires choisies listées dans l'ébauche de la DSIP, car la contribution croissante du riz à l'économie ougandaise et à la sécurité alimentaire n'était pas bien reconnue par les officiels du gouvernement en ce temps. Pendant la période en revue, cependant, le Comité parlementaire sur l'Agriculture a fait référence à l'ébauche de la SNDR et au boum rizicole perçu par les producteurs, les politiciens et le grand public. Certains membres du parlement ont été conscients de l'utilité de la SNDR, de même que de son développement et processus de mise en œuvre et surtout, son impact, comme actualisé et rapporté par les responsables du MAAIF de temps en temps. Sur cette base, ils ont insisté sur l'inclusion du riz comme une des denrées prioritaires dans le cadre du DSIP. C'est devenu le 'tournant décisif' qui a fermement démarré le processus d'intégration des SNDR dans le DSIP.

Reprenant ce message politique, l'équipe technique de l'APD a revu l'ébauche de la SNDR et son processus de développement et a trouvé deux faits notamment remarquables. Premièrement, il a trouvé que l'ébauche de la SNDR avait une structure logique et complète en tant que stratégie de développement basée sur une denrée reposant sur des informations détaillées sur le secteur rizicole et a offert une analyse approfondie. Deuxièmement, il a trouvé que le processus et les outils utilisés pour le développement de la SNDR telle que l'analyse d'écarts de ressources et les hiérarchisations des investissements pour l'affectation des ressources étaient pratiques et applicables à la conception du DSIP qui envisage la mise en œuvre de sous-programmes basés sur les denrées à travers : (i) l'établissement de plans d'interventions et de performance ; (ii) la demande d'études et de revues pertinentes ; (iii) l'appui du secteur public ; et (iv) les fonds investis du secteur privé.

En fait, chacun de ces volets du DSIP a été nourri par les résultats des semaines de travail pour l'élaboration et la mise en œuvre de la SNDR qui a été effectué par le Secrétariat de la CARD. Parallèlement, les analyses des écarts des ressources et l'exercice de hiérarchisation des priorités menées par le groupe d'action ougandais de la SNDR a été utilisée pour l'identification de ces domaines où les appuis du secteur public et privé sont requis.

En fin de compte, les notes conceptuelles élaborées par le groupe d'action de la SNDR pour aborder les problèmes des domaines prioritaires sont devenues le FIP pour le sous-secteur rizicole dans le cadre du DSIP, achevant ainsi l'intégration de la SNDR dans le DSIP, avec les principes stratégiques des SNDR étant reflétés dans le DSIP.

Il est important de noter que certains des membres de l'équipe élaborant le DSIP ont également été représentés dans le RIS et dans d'autres unités constituant la structure de mise en œuvre. Cela a contribué à l'osmose du riz et de la SNDR dans le gouvernement de façon relativement facile et a contribué au statut élevé du riz, et subséquemment à la SNDR au sein du DSIP.

Du fait de la réussite du processus suivi pour le riz à travers la formulation de la SNDR et sa mise en œuvre, le riz est devenu l'approche basée sur la denrée phare dans le DSIP et un modèle pour d'autres denrées agricoles hiérarchisées. Le MAAIF planifie d'appliquer la structure de mise en œuvre de la SNDR telle que RIS/Bureau riz de même que des outils et le processus utilisé pour le développement de la SNDR à d'autres denrées prioritaires.

¹⁴³ Kijima Y and Sserunkuuma D, 2013, "The adoption of NERICA rice varieties at the initial stage of the diffusion process in Uganda", AfJARE 8(1)

¹⁴⁴ Kijima Y, Sserunkuuma D, Otsuka K, 2006, "How revolutionary is the 'NERICA revolution'? Evidence from Uganda", *The Developing Economies* XLIV-2: pp252-267

¹⁴⁵ Au début de l'élaboration du DSIP, le riz n'occupait même pas le 10° rang prioritaire en tant que denrée stratégique dans la matrice de notation DSIP.

9.3 Analyse des facteurs de succès

Plusieurs facteurs ont contribué à l'intégration réussie des SNDR dans le DSIP, ce qui fait du riz une denrée stratégique clé pour la croissance économique et la sécurité alimentaire en Ouganda. Ces facteurs de succès sont les suivants :

(1) Un environnement de commercialisation favorable pour le riz

La demande croissante constante de riz et la rentabilité plus élevée de son agriculture en comparaison à d'autres cultures vivrières ont sans aucun doute attiré l'attention du gouvernement (les décideurs politiques et le MAAIF). L'importance croissante du riz dans l'économie ougandaise et la sécurité alimentaire a été reconnue par le public, et a créé une ambiance où l'exclusion du riz des politiques gouvernementales et stratégies ne pouvait plus être justifiée ou acceptée.

(2) L'appui politique au secteur rizicole en général et à la SNDR en particulier

Le développement du secteur rizicole en Ouganda a reçu un appui politique fort depuis le début des années 2000. Comme le mentionne le cas 1, l'ancien vice-président, S. E. Dr Gilbert lui-même a commencé une initiative locale sur le riz de plateau en 2003, suivi du projet de riz de plateau lancé par le président Yoweri Museveni en 2004.

Lorsqu'il s'agissait de la formulation des SNDR, les idées et les données qui s'y trouvaient étaient canalisées de façon instrumentale aux leaders politiques pour les aider à prendre des décisions politiques sur le développement du secteur rizicole. Cela a été fait à travers des dialogues occasionnels entre le MAAIF et les parlementaires, et subséquemment, les messages techniques des SNDR ont été clairement envoyés aux décideurs politiques, et la SNDR a gagné en crédibilité.

Pour cette raison, lors de la revue de l'ébauche de stratégie de la DSIP, le Comité parlementaire sur l'agriculture a fortement insisté sur l'inclusion du riz comme une des denrées stratégiques clés sur lesquelles le DSIP va se focaliser.

(3) Redynamisation remarquable de la production rizicole

Outre l'assistance des partenaires au développement, ce fut l'intense assistance politique qui a causé le boum de la production rizicole, notamment celle du riz de plateau en Ouganda dans les années 2000, qui a contribué à une plus grande sécurité alimentaire et à une réduction des importations de riz. À titre d'exemple, l'accroissement de la production locale a permis au pays d'économiser près de 30 millions USD dans les entrées de devises entre 2005 et 2008. Cette réussite a attiré davantage l'attention des décideurs politiques et du grand public, ce qui a contribué à changer la position du riz parmi les priorités du gouvernement sur une courte période de temps et plus spécifiquement de la 14° place en 2010 à la 10° place en 2012 et à la 4° place en 2013.

(4) Adoption de l'approche basée sur les denrées

Sur la base des expériences passées dans le développement agricole, le gouvernement ougandais a adopté une approche denrée pour se focaliser sur ses efforts de développement sur les denrées stratégiques clés pour la mise en œuvre de la DSIP. Cela s'est révélé avantageux pour l'intégration des SNDR (stratégie de développement sur le riz focalisée sur la denrée) dans le DSIP car le riz et la SNDR pouvait facilement entrer dans le cadre du DSIP sans causer de confusion ou d'incohérence dans sa structure.¹⁴⁸

(5) Une forte structure de mise en œuvre établie pour la SNDR

L'environnement institutionnel établi pour la mise en œuvre de la SNDR a renforcé l'intégration de la SNDR dans le DSIP et fourni une solide base pour la poursuite des objectifs de développement relatifs au riz. De plus, il a montré l'utilité de la structure de mise en œuvre de la SNDR auprès d'acteurs pertinents au sein du MAAIF, démontrant comment une approche denrée peut être gérée au sein de la mise en œuvre de la DSIP et a travaillé comme un modèle pour d'autres cultures prioritaires :

¹⁴⁶ Lorsque les prix du maïs sur les marchés de la région ont plongés au début des années 2000, le gouvernement et les producteurs ont désespérément cherché une culture alternative qui pouvait assurer la sécurité alimentaire des revenus. Cela a rendu les producteurs de plateau réceptifs à essayer le riz comme alternative potentielle.

¹⁴⁷ Mohapatra, 2013, "Uganda: blazing a trail to rice success", Rice Today 12(2) pp16-17, IRRI

¹⁴⁸ Il est généralement difficile d'isoler les denrées dans les documents de stratégie qui sont structurés sur la base des sous-secteurs thématiques (p. ex. recherche, vulgarisation, production, irrigation)

- Avec le directeur de cabinet du MAAID présidant le RSC, la mise en œuvre de la SNDR est dirigée par un fort leadership. Cela a également contribué à intégrer le riz dans la DSIP.
- Les trois unités établies pour la mise en œuvre de la SNDR (RSC, RIS et RTC) ont été mises en place au sein de la structure organisationnelle existante du MAAIF. Cela a permis la coordination, le partage d'informations, la prise de décision et le fonctionnement focalisé sur la denrée sans perturber la structure thématique du ministère (p. ex. planification, ressources culturales, ressources animales)
- La formulation et la mise en œuvre de la SNDR ont impliqué non seulement le Département de protection phytosanitaire, mais aussi le APD et le Secrétariat du PMA qui sont en charge du DSIP de même que de la supervision de tout le secteur agricole. Certains officiels de l'APD et du Secrétariat du PMA, ainsi, avaient déjà reconnu l'utilité des SNDR au moment de la formulation de la DSIP, les enseignements de la SNDR ont été intégrés dans la DSIP. De plus, certains membres du RSC (p. ex. le Directeur de cabinet) ont également servi de conseillers techniques pour l'élaboration de la DSIP, permettant ainsi l'intégration de la SNDR dans le DSIP, et un positionnement correct du riz et de la SNDR dans le DSIP.

(6) Valorisation de la SNDR au DSIP

Au cours des processus, les acteurs impliqués dans la formulation de la DSIP ont reconnu la valeur ajoutée apportée par la SNDR comme suit :

- Le processus d'élaboration de la SNDR a fourni des informations considérables sur le secteur et les messages techniques et stratégiques clés. Ces derniers reposaient sur la collecte d'informations complètes, les analyses approfondies et les discussions méticuleuses sur les problèmes. Puisque la SNDR a démarré avant le DSIP, l'ébauche de la SNDR pourrait fournir une bonne base pour le développement stratégique du secteur rizicole au moment de l'élaboration de la DSIP, ce qui n'était pas le cas pour les autres denrées.
- Le processus de préparation de la SNDR a fourni de bons enseignements pertinents à l'adoption d'une approche communautaire. Il a aussi servi de modèle pour la préparation des stratégies relatives à la promotion d'autres denrées. Par conséquent, le riz est devenu une denrée phare et un point de référence pour les autres denrées prioritaires du DSIP. En effet, les équipes en charge des autres denrées ont invité les officiels du RIS à leurs réunions en vue d'apprendre des expériences avec le riz¹⁴⁹.
- La performance positive de la structure de mise en œuvre de la SNDR a prouvé aux agents du MAAIF impliqués dans d'autres denrées prioritaires que la gestion effective et fonctionnelle de l'approche denrée était possible du fait de la façon dont le RSC coordonne les acteurs riz sur la base des travaux analytiques, alors que le RIS joue un rôle central dans la collecte et le partage d'informations à travers des analyses de situation/des écarts. Les officiels du MAAIF impliqués dans la formulation de la DSIP ont noté que le même contexte institutionnel pouvait être établi pour d'autres denrées.
- Les processus actuels d'ébauche du DSIP et la finalisation de la SNDR ont facilité l'émergence des synergies et le partage des informations.

9.4 Autres défis de la mise en œuvre de la SNDR

L'intégration réussie de la SNDR dans le principal cadre de développement du pays ne suffit pas à garantir la réussite de la mise en œuvre de la SNDR. L'Ouganda est toujours confronté aux défis suivants dans la mise en œuvre des SNDR, et des efforts continus doivent être fournis par tous les acteurs pertinents pour un impact plus important de la SNDR.

(1) Collecte et dissémination des données

L'absence d'enquêtes méthodiques pour l'évaluation des cultures, l'archivage et les analyses statistiques affectent la qualité, la cohérence et la disponibilité des données sur la chaîne de valeur du riz. Des statistiques fiables sont essentielles dans le suivi des progrès de la mise en œuvre et l'impact des investissements dans le sous-secteur rizicole. Le RIS a commencé à accroître sa coordination avec le bureau des statistiques ougandaises et d'autres agences internationales telles que l'USAID et la FAO pour améliorer la synchronisation des données disponibles.

¹⁴⁹ Cela a été mentionné par les officiers du Directoire des Ressources culturales, MAAIF, lors d'un entretien avec l'auteur

(2) Manque de capacités

La capacité des départements techniques du MAAIF de même que du RIS est toujours insuffisante pour gérer la mise en œuvre d'un nombre de projets de façon simultanée. À mesure que l'intérêt des partenaires au développement pour le secteur rizicole s'accroît, le nombre de projets relatifs à la riziculture devrait s'accroître. Ainsi, la capacité opérationnelle du MAAIF doit être renforcée. De plus, cette capacité technique insuffisante des institutions publiques ralentit la mise œuvre des investissements planifiés dans les domaines tels que l'irrigation, l'ingénierie, la recherche et la vulgarisation. Le récent accroissement de l'intérêt des donateurs dans de tels domaines peut être canalisé pour aider à construire les capacités opérationnelles et techniques nécessaires du secteur public.

(3) Coordination entre les programmes/projets

Il est toujours possible d'améliorer la coordination des activités relatives à la riziculture; notamment avec les partenaires au développement. Malgré la forte structure de mise en œuvre de la SNDR, la coordination entre les programmes y afférents devient de plus en plus difficile à mesure que le nombre de projets sur le riz augmente. À titre d'exemple, les partenaires au développement appliquent différentes méthodes de vulgarisation qui créent la confusion entre les agents de vulgarisation et les producteurs sur le terrain.

(4) Des liens faibles avec les gouvernements locaux

Le développement intégré de la chaîne de valeur du riz nécessite une bonne coordination entre les diverses parties de l'administration, ce qui n'est pas le cas dans tous les districts. Une coordination améliorée est actuellement recherchée à travers l'alignement de l'affectation du budget du gouvernement en vue de hiérarchiser les investissements dans le sous-secteur rizicole.

9.5 Conclusions

Le riz est actuellement reconnu comme une des denrées stratégiques de l'Ouganda qui vont contribuer à atteindre les objectifs nationaux en vue du développement économique et de la réduction de la pauvreté. Étant donné son importance, le riz est une priorité des stratégies de développement du gouvernement à travers le processus d'intégration de la SNDR et ses notes conceptuelles à travers le DSIP et le FIP.

L'intégration réussie a été possible par les divers facteurs tels que les conditions de marché favorable pour la riziculture, les appuis politiques forts, la réussite dans l'expansion de la riziculture, une structure de mise en œuvre solide qui était bien inscrite dans l'administration locale de même que la reconnaissance par les acteurs de l'utilité de l'expérience de la SNDR pour la formulation et la mise en œuvre du DSIP. Malgré certains des défis restants, l'intégration de la SNDR dans le DSIP contribue sans aucun doute à l'accélération de sa mise en œuvre à travers l'élargissement de l'étendue pour un investissement accru dans le sous-secteur rizicole.

Malgré son faible statut dans la société ougandaise, la SNDR a également contribué à élever le statut du riz dans la priorité du gouvernement, à travers la démonstration de l'efficience d'une approche denrée comme modèle. Cette expérience donne des leçons aux autres pays membres de la CARD où traditionnellement, le riz n'avait pas été une priorité, sur comment la SNDR peut contribuer à intégrer le riz dans les programmes de développement à travers la promotion d'une approche denrée.

CAS 10:

Intégration de la stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR) dans le cadre de développement principal de la République de Guinée

Information de base sur le modèle	
Pays	République de Guinée
Domaine d'intervention de la chaîne de valeur	Formulation de politique
Mode d'intervention	Assistance technique et appui à la facilitation
Organisme chargé de la mise en œuvre	Ministère de l'Agriculture (MINAGRI)
Organisation(s)/Institution(s) partenaires	Secrétariat de la CARD

10.1 Position de la SNDR dans le principal cadre en République de Guinée

Le riz est la principale denrée de base pour les Guinéens dont la consommation par tête annuelle atteint près de 100 kg, ce qui représente près de 60-70 % du total de la consommation de céréales. Le riz fournit aussi les moyens de subsistance à 57 % de la population rurale avec 80 % de la population active économique qui est engagée dans cette activité. En fin de compte, la contribution de la riziculture au PIB était de 5,2 % en 2000 et les prévisions seraient de 6,2 % d'ici 2018, 151 alors que toute l'industrie agricole (production, transformation et commercialisation) représente plus de 20 % du PIB. 152

Étant donné son importance pour l'économie du pays et la sécurité alimentaire, le riz reste au cœur des principales stratégies nationales de développement agricole et de réduction de la pauvreté en Guinée. De façon spécifique, le gouvernement vise à réduire le taux de pauvreté de 30 % d'ici 2020¹⁵³ à travers le développement agricole et en particulier à travers la mise en œuvre du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA).

Le PNIASA, équivalent du plan d'investissement du PDDAA de la Guinée a été élaboré en 2011 pour la période de 2012 à 2016 et a six objectifs stratégiques à atteindre à travers la mise en œuvre de six sous-programmes. Le premier (programme 1) porte sur le riz et montre la priorité qu'accorde le PNIASA à cette denrée.

Avant le PNIASA, le gouvernement de Guinée avait deux principaux documents stratégiques orientant ses efforts de développement agricole : la vision de la politique nationale de développement agricole 2015 (PNDA 2015 – *Politique nationale de développement agricole*) couvrant tout le secteur du développement, ¹⁵⁴ et la stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR) se focalisant tout particulièrement sur le secteur rizicole. Le PNIASA a été conçu pour les intégrer tous les deux au sein d'un cadre d'investissement programmatique pour tout le secteur agricole.

Bien que la SNDR est un document distinct et indépendant de la PNIASA, la SNDR et le programme 1 du PNIASA sont identiques en termes d'approches, de volets et de structure de mise en œuvre, et cela résulte des efforts du ministère de l'Agriculture (MINAGRI) pour les harmoniser pour assurer leur cohérence. Le Tableau 10.1 montre les résultats des efforts d'alignement, montrant que chacun des quatre volets du programme 1 de PNIASA correspond aux priorités identifiées dans le processus de SNDR comme notes conceptuelles.

De plus, le MINAGRI a chargé la même équipe du suivi de la mise en œuvre du programme 1 de la PNIASA et de la SNDR.

¹⁵⁰ Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, 2009, Agricultural Statistics

¹⁵¹ Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, 2009, SNDR Guinée

¹⁵² World Bank, Guinea Overview, http://www.worldbank.org/en/country/guinea/overview

¹⁵³ Source: PNIASA, Chapitre. 4: Justification du plan. Ministère de l'Agriculture, juillet 2012

¹⁵⁴ La PNDA a été élaborée et lancée en 2007

La SNDR est également cohérente avec la Politique agricole commune de la CEDEAO (ECOWAP), qui est le cadre politique du PDDAA régional pour l'Afrique de l'Ouest en termes d'objectifs, de cibles et d'approches.

Tableau 10.1 : Alignement des sous-programmes au P1 de la PNIASA et aux projets hiérarchisés dans la SNDR

Les sous-programmes du Programme 1 du PNIASA (Programme de développement durable du secteur rizicole)	Les sous-secteurs hiérarchisés dans les notes conceptuelles de la SNDR
P1.1 Promotion de l'irrigation et de la gestion améliorée de l'eau	Développement de l'irrigation et gestion de l'eau
P1.2 Amélioration de l'accès aux intrants et équipements agricoles	Engrais et pesticides
	Semences
P1.3 Appui amélioré pour la recherche agricole et les services d'encadrement	Renforcement des capacités
P1.4 Développement des infrastructures pour améliorer l'accès aux marchés agricoles	Amélioration de l'accès et des infrastructures de marché
	Promotion de la mécanisation agricole

10.2 Élaboration de stratégies rizicoles en Guinée

(1) Processus d'élaboration de la SNDR

La SNDR en Guinée a été formulée en 2009. Le processus a été dirigé par le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAE)¹⁵⁵, en particulier le Bureau de stratégie et de développement (BSD – Bureau de Stratégie et de Développement) sous la supervision du secrétaire général du MAE. Un Groupe d'action a été formé pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi de la SNDR, comprenant des cadres du BSD, de la DNA – Direction nationale de l'agriculture, de l'IRAG – Institut de recherche agronomique de Guinée, l'ANPROCA – Agence nationale de promotion et de Conseil agricole, la DNGR – Direction nationale du Génie Rural, et la DNPR – Direction nationale des pistes rurales. Le point focal national de la SNDR/CARD pour la Guinée était un cadre de la BSD spécialisé dans la riziculture, et très impliqué dans la mise en œuvre de toutes les stratégies nationales, y compris le PNDA.

Le Groupe d'action a adopté une approche participative à travers laquelle les opinions de divers acteurs à la fois au sein et hors du ministère ont été prises en compte dans la collecte d'informations, l'analyse de situation, la formulation de réponse et la fixation d'objectifs.

En 2009, le processus a été achevé et la SNDR a été officiellement lancée couvrant toute la chaîne de valeur du riz de la recherche à la transformation et à la commercialisation en passant par les intrants, les infrastructures, la production, la vulgarisation, la post-récolte. De plus, son impact est estimé atteindre diverses dimensions telles que la croissance du PIB, l'emploi et la réduction de la pauvreté. L'élaboration de la stratégie a été suivie de la préparation de notes conceptuelles, qui ont inclus les priorités pour les futures interventions dans le secteur rizicole. Les outils utilisés à cet effet étaient la cartographie des donateurs, la cartographie des besoins, l'analyse des écarts et la hiérarchisation des priorités à l'instar d'autres pays de la CARD.

(2) Processus de développement du plan d'investissement du PDDAA pour la Guinée (PNIASA)

Le PNIASA est simplement la version modernisée du PNIA – *Programme National d'Investissement Agricole* élaboré en 2008 comme un plan d'investissement agricole sectoriel et a inclus le *Programme de développement durable de la riziculture* comme son premier volet. Le PNIA a été amendé après que le gouvernement de Guinée signe le PDDAA compact en avril 2010 en vue d'intégrer l'accord de compact dans son contenu. Sur la base de la revue indépendante technique fournie par la FAO, l'Union africaine et le NPCA (l'agence de planification et de coordination du NEPAD), le PNIA a été modernisé par le PNIASA en vue d'une intense coordination et

¹⁵⁵ MAE était divisée en MINAGRI et le ministère de l'Élevage au cours de la réforme structurelle en 2010

¹⁵⁶ Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, 2009, SNDR Guinée

¹⁵⁷ Le Programme a été élaboré par une équipe d'officiels du BSD sous le leadership du Directeur du BSD, et la composition de l'équipe était différente du Groupe d'action de la SNDR. Les quatre autres volets du PNIA sont : le programme de diversification pour la sécurité alimentaire, le Programme de promotion des exportations agricoles et de l'agrobusiness, Le Programme de gestion intégrée des ressources naturelles, le Renforcement institutionnel et de coordination de la mise en œuvre du PNIA

échanges avec des programmes en cours en vue de la sécurité alimentaire, la gestion et la prévention des crises alimentaires et l'amélioration de la nutrition. Développé sous l'égide du Comité d'orientation nationale, 158 le processus de formulation du PNIASA a été supervisé par le Comité national de pilotage, 159 alors que sa mise en œuvre est devenue la responsabilité du Comité de concertation technique. 160 Alors que leur composition variait, tous ces comités étaient présidés par des officiels du MINAGRI. 161

La Figure 10.1 montre la séquence des événements relative au développement et à l'intégration de stratégie agricole.

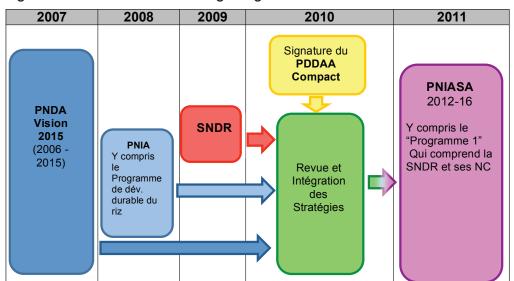


Figure 10.1: Elaboration de stratégies agricoles

[Source]: Élaboré par les auteurs

10.3 Processus d'intégration de la SNDR à la PNIASA

Comme décrit dans la section précédente, le processus du PDDAA en Guinée a commencé avec l'élaboration du PNIA en 2008, et a été modernisé pour devenir le PNIASA en 2011. Depuis que la SNDR a été formulée en 2009, la séquence des événements pour la formulation de ces documents était dans l'ordre suivant : élaboration du PNIA, la formulation de la SNDR et la formulation du PNIASA.

Pour la révision du PNIA en PNIASA, l'équipe de rédaction a été constituée pour travailler sur le programme 1 qui est le volet riz du PNIASA, et l'équipe a examiné le Programme de développement durable du riz, premier volet du PNIA de même que la SNDR. Puisque l'équipe de rédaction du PNIASA et SNDR est quasiment composée des mêmes membres, et la qualité des SNDR et de ses notes conceptuelles a été largement reconnue subséquemment au processus de formulation participative, l'équipe de rédaction a décidé d'assurer la cohérence entre le programme 1 du PNIASA et la SNDR en vue de baser le PNIASA sur les résultats du processus de la SNDR. Ainsi, le PNIASA a adopté les notes conceptuelles de la SNDR prioritaire pour la conception de son volet 1, et c'est ce qui a rendu possible le haut niveau de cohérence entre les deux documents.

Il y a également lieu de noter que le Directeur du BSD du MINAGRI était un point focal du PDDAA en Guinée, et qu'il a joué un rôle essentiel dans l'intégration de la SNDR dans le PNIASA. Depuis qu'il a la responsabilité d'assurer l'alignement de toutes les activités dans le cadre de la PNIASA et il était confiant du processus de la SNDR, il a fait des présentations sur l'approche de concertation effective prise dans le processus de formulation de la SNDR et la qualité de la SNDR à l'atelier régional du processus de formulation du PNIASA. Son travail a reçu le fort appui du Président de la République et du Secrétaire général du MINAGRI et de partenaires au

¹⁵⁸ Le Comité national d'orientation est constitué du ministère de l'Agriculture (MINAGRI), du ministère de l'Elevage, du ministère de la Pêche et du Ministère de l'Environnement et d'un représentant de la société civile.

¹⁵⁹ Le Comité national de pilotage (CNP) été constitué des Secrétaires généraux des quatre ministères mentionnés ci-dessus, et des représentants de la société civile et du secteur privé.

¹⁶⁰ Le Comité Technique de Concertation comprend les Directeurs de BSD des quatre ministères mentionnés ci-dessus et des Directeurs des ministères en charge de la coopération et coordination internationale avec les partenaires au développement.

¹⁶¹ En particulier, le président du Comité technique de concertation est le Directeur BSD du MINAGRI qui était également le point focal du PDDAA

développement tel que le PNUD, la FAO, le FIDA, JICA, la Banque mondiale et l'UE.

Subséquemment à tous ces facteurs, les membres du Comité national de pilotage du PNIASA et les membres de l'équipe éditoriale ont tous été convaincus, ainsi le programme 1 du PNIASA a été structuré avec quatre objectifs spécifiques, sous chacun d'entre eux un sous-programme est conçu pour la mise en œuvre, et ces objectifs spécifiques sont conformes aux priorités proposées par les notes conceptuelles de la SNDR, comme le montre le Tableau 10.1.

10.4 Les facteurs de succès pour l'intégration

Les facteurs de réussite clés suivants pour l'intégration de la SNDR au PNIASA :

(1) La formulation de la SNDR et du PNIASA dirigée par le Directeur du BSD

Le Directeur de la BSD a joué un rôle significatif dans l'intégration des SNDR dans le PNIASA. Supervisant étroitement le point focal de la CARD en Guinée, il a une profonde compréhension du processus et des résultats de la SNDR. Pendant ce temps, il est le point focal du PDDAA pour la Guinée, ainsi responsable de la supervision globale de tous les programmes sous le MINAGRI. Sous ce fort leadership et cette étroite supervision, le processus d'intégration a été mené sans heurt par le point focal de la SNDR/CARD de cette période.

De plus, le Directeur du BSD a eu la confiance d'officiels de haut rang au sein du MINAGRI et a apprécié sa compétence et sa capacité. Cela a fait de lui un fort champion en termes de tout effort de développement de la riziculture dans le MINAGRI y compris l'intégration de la SNDR dans le PNIASA.

(2) Le processus de formulation de deux documents impliquant le même groupe d'officiels

La formulation de la SNDR et du PNIASA a été dirigée par le Directeur du BSD, et un nombre d'officiels était également impliqué dans le processus de formulation des deux documents. L'harmonisation des deux documents, ainsi, s'est faite naturellement entre les équipes et l'intégration des résultats de la SNDR dans le PNIASA a été menée sans heurts.

(3) Existence de champions du fait de l'importance du riz

Le riz a été largement reconnu comme une importante denrée pour la sécurité alimentaire et la croissance économique du pays, et ainsi il n'était pas difficile de trouver les champions nationaux. Le secteur rizicole, et subséquemment la SNDR, le Programme 1 du PNIASA et leur intégration a reçu un solide appui des plus hauts décideurs dans le MINAGRI tels que le ministre et le Secrétaire général. Pour la même raison, un nombre de partenaires financiers multilatéraux et bilatéraux sont également devenus des champions et ont contribué au processus de formulation de la SNDR et à son intégration dans le PNIASA à travers la fourniture d'appuis techniques.

(4) Formulation de la SNDR et du PNIASA opportune

Les processus de formulation de la SNDR et du PNIASA étaient opportuns, qui ont pu s'entrelacer de façon favorable en 2010. Le PNIASA pouvait compter sur les solides analyses et recommandations préparées pour la SNDR avant le début de l'élaboration en vue de la modernisation du programme durable de développement de la riziculture du PNIA dans le Programme 1 du PNIASA. La séquence des événements pertinents était idéale pour une intégration sans heurts.

(5) Valorisation par la SNDR

La SNDR a été formulée de façon concertée et participative, impliquant plus d'acteurs dans les discussions. L'approche de la SNDR a non seulement donné lieu à des contributions renforcées à ses résultats par plus d'acteurs, mais également leur forte reconnaissance de la qualité et des résultats de la SNDR. Avec cette large reconnaissance de la SNDR, les acteurs ont appuyé l'utilisation complète de la SNDR et ses notes conceptuelles dans la formulation du PNIASA.

10.5 Conclusions

Il est évident que l'expérience de la Guinée est un bon exemple en termes d'intégration de la SNDR dans un cadre de développement global du pays et dans sa stratégie de développement agricole en particulier. Ce cas a des implications sur quelles conditions et facteurs peuvent renforcer le processus d'intégration de la SNDR dans un cadre de développement principal. Les facteurs qui ont contribué à une telle réalisation relative à d'importants rôles joués par les acteurs clés (le Directeur du BSD dans ce cas), le cadre institutionnel établi pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi de la SNDR (implication du même groupe de personnes dans la formulation de la SNDR et du Plan d'investissement du PDDAA), la large reconnaissance de l'importance du riz dans l'économie et la sécurité alimentaire influençant l'émergence des champions, de même que la bonne qualité de la SNDR en termes de processus de formulation adopté et de l'orientation stratégique qu'il fournit.

Egalement, le facteur temps opportun ne devrait pas être négligé comme la formulation de la SNDR précédait la formulation du PNIASA, permettant au PNIASA de faire une utilisation complète de la SNDR et de l'intégrer sans heurts.

Le MINAGRI est encore confronté à certains défis dans la mise en œuvre du PNIASA. Les ressources financières insuffisantes ont, par exemple, été mobilisées jusque-là, mais les impacts du PNIASA sont toujours limités. Il est également nécessaire de renforcer la coordination entre les six sous-programmes du PNIASA, qui son supposé se compenser pour faire un impact plus important. Ces défis montrent que l'intégration de la SNDR dans un programme majeur ne promet pas toujours la mise en œuvre réussie de la SNDR. Cependant, il est évident que l'intégration réussie de la SNDR dans PNIASA a permis d'intégrer les efforts faits en vue du développement du secteur rizicole dans le pays contribuant ainsi à leur mise en œuvre et en fin de compte leur impact.

Annexe

ANNEX 1: EVALUATION DE L'ADAPTABILITE

SCALING-UP

Questions pour le cadrage de la discussion sur l'expérience des pays en matière de FRAMING QUESTIONS reproduction à plus grande échelle





- 2. Qui est à l'origine de cette idée?
- 3. A-t-elle été testée, pilotée, évaluée?



4. Quelle est l'échelle appropriée, à terme, pour l'intervention que le projet ou programme du FIDA soutient dans le pays X? En d'autres termes, combien de personnes, de ménages, de districts, etc., pourraient et devraient à terme être concernés, non seulement par le propre programme du FIDA mais aussi par d'autres acteurs (État, IFI, etc.)?



- 5. Qui ou quels sont les moteurs qui font avancer, ou sont censés faire avancer, le processus de reproduction à plus grande échelle, y compris des dirigeants ou "champions" locaux, des catalyseurs ou facteurs incitatifs externes? (Voir Encadré 1)
 - Que fait le FIDA pour développer et soutenir ces moteurs?



6. Un espace doit exister ou être créé pour que l'intervention puisse se développer et atteindre l'échelle souhaitée. Que font le gouvernement et le FIDA pour préserver ou contribuer à créer cet espace dans ses multiples dimensions? (Voir Encadré 2)



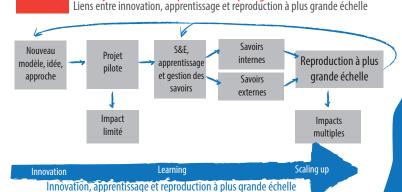
- 7. Quelle est la trajectoire qui définit la manière dont les interventions dans le pays X sont ou seront reproduites TRAJECTOIRES avec le soutien du FIDA, pour aller de l'idée ou de l'innovation jusqu'à la phase d'apprentissage et de reproduction à plus grande échelle? (Voir Encadré 3)
 - 8. Quel est l'horizon temporel envisagé pour cette trajectoire?
 - 9. Comment les moteurs et les espaces définissent-ils ces trajectoires?
 - 10. Quels sont les obstacles et risques principaux, et comment peut-on les atténuer?



- Rôle du FIDA 11. Quel rôle joue spécifiquement le FIDA dans la promotion du processus de reproduction à plus grande échelle?
 - 12. Comment les politiques, procédures et ressources du FIDA soutiennent-elles la mise en œuvre du processus de reproduction à plus grande échelle?

ENCADRE3

Les trajectoires de la reproduction à plus grande échelle



ENCADRE1

processus de reproduction à plus grande

fait que la reproduction à plus grande échelle d'une idée (nouvelle) est nécessaire, souhaitable et faisable. Une reproduction réussie à plus grande échelle est

généralement menée par des "champions". Catalyseurs externes: crise politique ou

Incitations: récompenses attribuées aux acteurs et institutions concernés, concours, politique, évaluation par les pairs et autres, etc. Les facteurs incitatifs constituent la clé pour orienter le comportement des acteurs et des institutions vers la reproduction à plus grande échelle; nécessité de rendre

(Source: adapté de Hartmann et Linn, 2008)

FNCADRF2

Afin que la reproduction à plus grande échelle soit une réussite, il faut créer de l'espace pour que l'initiative puisse prendre de l'ampleur. Les espaces les Espace budgétaire ou financier: des ressources budgétaires et financières doivent être mobilisées pour soutenir l'intervention reproduite à plus grande doivent être adaptés pour tenir dans l'espace budgétaire ou financier

disponible il convient de prendre en compte l'impact de l'intervention sur les ressources naturelles et l'environnement, d'encourager les incidences bénéfiques. Politiques publiques: le cadre de l'action publique (et juridique) doit permettre la reproduction à plus grande échelle ou doit être adapté pour ce faire. Capacités institutionnelles,

organisationnelles et du personnel: un organisationnelles doit être créé pour mener à bien le processus de reproduction à plus grande échelle Espace politique: les parties prenantes

importantes, qu'elles soient favorables ou opposées à l'intervention, doivent être prises en compte via des actions de sensibilisation et des mesures de sauvegarde appropriées de façon à obtenir le soutien politique nécessaire à la reproduction à plus grande échelle Espace culturel: il convient de repérer les éventuels obstacles culturels et mécanismes de soutien afin d'adapter permettre la reproduction à plus grande échelle dans un contexte culturel

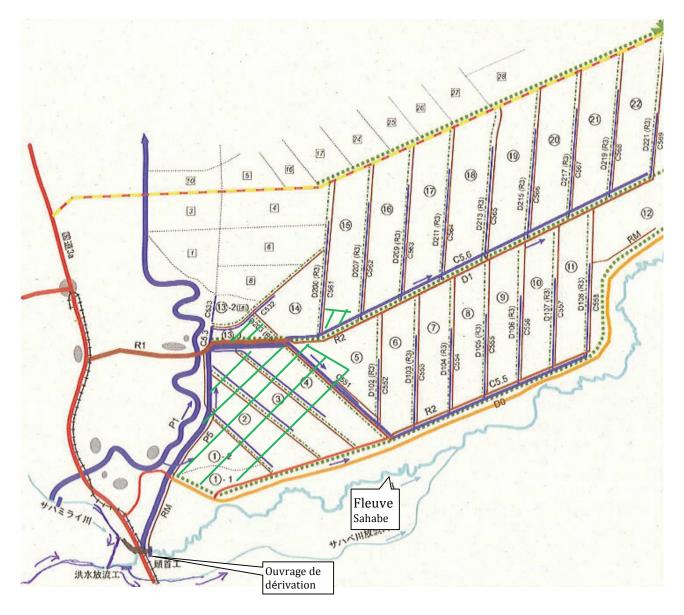
mobilisés pour collaborer aux travaux de reproduction à plus grande échelle. Espace d'apprentissage: le suivi-évaluation, le partage des connaissances et la formation permettent de maîtriser les savoirs sur ce reproduction à plus grande échelle. (Source: adapté de Hartmann et Linn, 2008)

CONTACTS: Cheikh Sourang c.sourang@ifad.org

ANNEXE 2: CHANGEMENT DE SUPERFICIE RIZICOLE A PC-23 DE 2010 A 2012

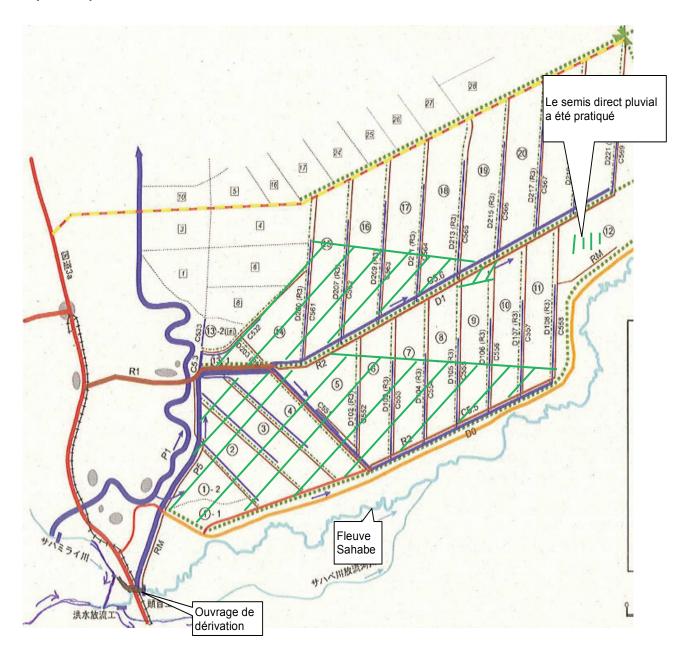
Source : Le projet PAPRIZ

Figure 4.1 : Superficie emblavée avant 2010 (zones en vert) : Estimation basée sur les enquêtes auprès des producteurs



Source : Le projet PAPRIZ

Figure 4.2 : Superficie emblavée avant la campagne 2010-2011 (zones en vert) : Estimation basée sur les enquêtes auprès des producteurs



Source : Le projet PAPRIZ

Remarque: L'eau a été fournie à certaines parties du bloc 19 à 23 pendant la campagne 2012-2013 Culture, utilisant l'eau de drainage (cela n'a pas été confirmé pendant la campagne 2010-2011) 5 90 4 [3] [6] (14) Le semis direct pluvial a été pratiqué dans certaines parties de la zone 1-1 Fleuve Sahabe VIIIIX. Ouvrage de dérivation

Figure 4.3 : Superficie cultivée pendant la saison 2011-2012 (zones en rouge n'étaient PAS EMBLAVÉES) : Estimation basée sur les observations

Source : Le projet PAPRIZ







Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD)

Secrétariat de la CARD, c/o AGRA West End Towers, 4th floor P.O. Box 66773, Westlands 00800 Nairobi, Kenya www.riceforafrica.org